

Atlas de la Biodiversité Communale

San Giuliano



Atlas de la Biodiversité Communale de

San Giuliano

Document réalisé par le CPIE A Rinascita, pour la mairie de San Giuliano et avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité.

Ont contribué à la réalisation de cet atlas de la biodiversité communale :

- Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC)
 - Le Groupe Chiroptère de Corse (GCC)
 - L'INRAE
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse (CEN Corse)
- L'Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse (OCIC)
 - L'Office Français de la Biodiversité
 - Biotope
 - Alain Gauthier
 - Les habitants de San Giuliano

Financeurs :



COMMUNE DE SAN-GIULIANO
20230



Rédaction et mise en page :



Table des matières

PARTIE 1 - Atlas de la biodiversité.....	5
1. La biodiversité	6
1.1. Définition	6
1.2. Quelques dates clés.....	8
2. Atlas de la biodiversité communale	10
2.1. Objectifs et méthode	10
2.2. Etapes	10
2.2.1. Recueil des données	11
2.2.2. Prospections complémentaires.....	11
2.2.3. Evaluation des enjeux biodiversité	14
2.2.4. Système d'Information Géographique.....	15
PARTIE 2 - Le territoire.....	16
1. La commune de San Giuliano	17
2. Organisation et histoire	23
3. Planification et zonages.....	31
PARTIE 3 - La biodiversité de San Giuliano.....	35
1. Vue d'ensemble.....	36
1.1. Base de données naturaliste	36
1.1.1. Origine des données.....	36
1.1.2. Pression d'observation.....	37
1.1.3. Richesse spécifique.....	38
1.1.4. Espèces protégées et remarquables	39
1.1.5. Les espèces introduites	41
1.1.6. Inventaire des chauves-souris	41
1.2. Habitats naturels	43
2. Les milieux et les espèces.....	48
2.1. Le marais de Canniccia et le littoral	48
2.1.1. Le marais de Canniccia et zones humides annexes.....	48
2.1.2. Le littoral et embouchures.....	51

2.2. Les milieux humides et les cours d'eau	58
2.3. Les milieux ouverts, agricoles et semi-ouverts.....	66
2.3.1. Le paysage agricole	66
2.3.2. Les prairies et pelouses	67
2.3.3. Les vignes et vergers	73
2.3.4. Les milieux semi-ouverts	76
2.4. Les milieux forestiers et maquis.....	79
2.5. Milieux urbanisés	84
3. Les trames vertes et bleues.....	89
PARTIE 4 – Enjeux et propositions d’actions	92
PARTIE 5 – Bibliographie et liste des figures.....	108
PARTIE 6 - Annexes.....	116

PARTIE 1

Atlas de la biodiversité

Un outil au service des
collectivités et de la
population

1. La biodiversité

1.1. Définition

La biodiversité peut parfois sembler un sujet lointain du quotidien, on lui doit pourtant le façonnement de nos territoires, nos paysages et de nombreux services essentiels.

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980 et qui n'a vraiment pris son essor qu'avec la signature de la convention sur la diversité biologique lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Elle concerne donc l'ensemble des êtres vivants, les interactions qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. Tous les niveaux d'organisation du vivant sont concernés : du gène à l'individu, puis à l'espèce et ses populations jusqu'aux associations d'espèces différentes dans les écosystèmes.

Diversité des espèces

Ce niveau de compréhension de la biodiversité est, *à priori*, le plus intuitif. Il distingue les espèces entre elles. Nous faisons naturellement la différence entre les divers animaux ou les plantes qui nous entourent mais la définition même d'espèce n'est pas si simple. Pour schématiser, on peut dire qu'une espèce est un ensemble d'êtres vivants ayant un aspect semblable, féconds entre eux et engendrant, dans des conditions naturelles, une descendance viable et féconde.

A l'heure actuelle, environ 1,7 à 2 millions d'espèces ont été décrites sur un nombre total estimé entre 3 et 10 millions d'espèces. Les naturalistes distinguent trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge (champignons et lichens). La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » différents.

Parmi ceux-ci :

- **les mammifères**, pour lesquels on distinguera les chauves-souris (chiroptères), les micromammifères (petits mammifères) le plus souvent rongeurs, carnivores ou insectivores et les mammifères de plus grande taille comme le mouflon.
- **les oiseaux**, regroupés sous le terme plus scientifique d'avifaune, comme la mésange charbonnière ou le milan royal.
- **les amphibiens**, désignant les animaux qui le plus souvent possèdent un stade larvaire aquatique, comme le crapaud vert.
- **les reptiles**, c'est-à-dire les animaux dont le corps est généralement recouvert d'écailles ou de carapaces, comme la couleuvre à collier ou la tortue d'Hermann.
- **les insectes**, par exemple les papillons (lépidoptères) comme le machaon, les libellules (odonates) comme le calopteryx vierge, les coléoptères à l'image de la coccinelle à sept points et enfin les orthoptères comme la sauterelle.
- **les arachnides**, uniquement les araignées, comme la malmignatte.

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la photosynthèse :

- **les plantes à fleurs** et / ou à graines (orchidées, chênes, pins...).

- **les plantes sans fleur** ni graine, pour lesquelles on distingue les fougères, les prêles et les lycopodes d'une part et les mousses d'autre part.

Enfin, **la fonge** ou « champignons » dont le terme fait référence à des organismes là aussi très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie, qui par opposition aux plantes, ne réalisent pas la photosynthèse. Une des caractéristiques communes est d'absorber leurs substances nutritives dans leur milieu de vie.

Lieu de vie des espèces

Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard là où nous les observons.

C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

La notion d'habitat naturel s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique et humain déterminé.

À une échelle plus large, les paysages, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution.

Pourquoi étudier la biodiversité ?

L'Homme est intimement lié à la biodiversité, il en fait même partie. Il interagit avec les autres espèces à tous les niveaux et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices, tant sur le plan économique que social ou culturel.

Les avantages économiques de la biodiversité sont fournis en grande partie par les « services écosystémiques », comme la pollinisation des cultures, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation de déchets et de polluants, la régulation des ravageurs de cultures par leurs ennemis naturels, la mise à disposition de matières premières pour l'industrie ou encore la production de médicaments.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évoluées a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement la biodiversité subit des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation. Étudier la biodiversité représente un enjeu capital pour nous permettre de mieux connaître, gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.

1.2. Quelques dates clés

1964 : La première loi sur l'eau relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution

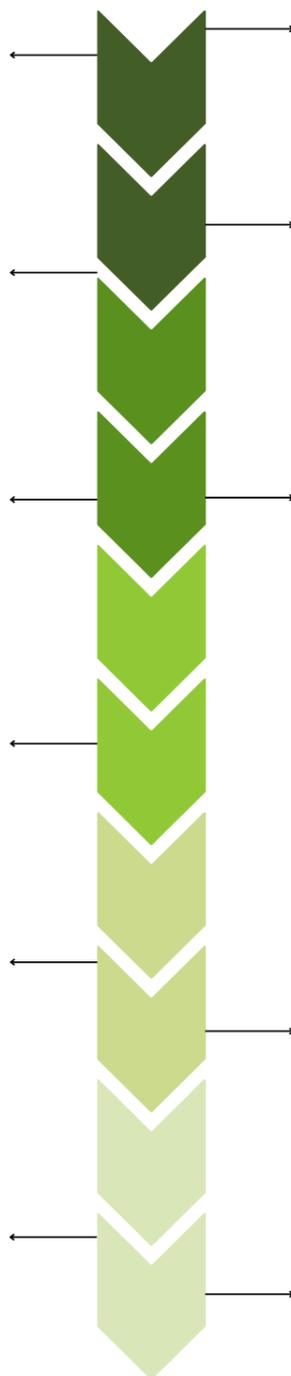
1970 : La convention RAMSAR. L'étang de Biguglia est le premier à être inscrit à la liste Ramsar en 1991. S'en suivra 4 autres sites en Corse

1976 : La création du statut de Réserve de Biosphère pour contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique. La vallée du Fangu a été désignée réserve de biosphère par l'UNESCO en mars 1977.

1977 : La mise en place des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB). La Corse compte un peu plus de 50 APPB

1979 : La directive oiseaux permet de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen. La Corse compte 29 sites désignés en Zones de Protection Spéciales (ZPS) au titre de cette directive

1985-1986 : Loi montagne relative au développement et à la protection de la montagne et Loi littoral relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. La Corse est soumise à ces deux lois qui encadrent le développement et notamment les règles d'urbanisation



1957 : La création du statut de réserve naturelle. La première réserve naturelle de Corse a été créée en 1975 sur la presque île de Scandola

1967 : Création du statut de parc naturel régional. En 1970 est créé le syndicat mixte pour l'étude et la réalisation du Parc Naturel Régional de Corse. Il représente aujourd'hui un peu plus de 50% de l'île

1976 : Loi relative à la protection de la nature comme réglementation pour la protection des espaces et des ressources naturelles, tout comme la préservation des espèces animales et végétales deviennent d'intérêt général. Cette loi invente le concept d'espèces protégées. Il est désormais interdit – entre autres - de détruire, de capturer, de naturaliser des animaux ou des végétaux figurants sur des listes nationales ou régionales fixées par arrêtés. Presque 500 espèces faune et flore sont aujourd'hui protégées en Corse

1982 : Création des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). En Corse plus de 270 ZNIEFF (type I et II). Depuis 1992, les ZNIEFF de type I sont inconstructibles en Corse sauf dérogation

1990 : Création du statut de réserve de chasse et de faune sauvage afin de protéger les populations d'oiseaux migrateurs, d'assurer la protection des milieux naturels, de favoriser la mise au point d'outils de gestion des espèces de faune sauvage et de leurs habitats. La Corse compte 48 réserves de chasse et de faune sauvage

1992 : Directive habitat et mise en place du réseau Natura 2000 comme outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, visant à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. La Corse compte plus de 90 sites Natura 2000

2000 : Création du code de l'environnement qui regroupe, en France, tous les textes juridiques relatifs au droit de l'environnement

2002 : Le Sommet de la Terre à Johannesburg se termine par une adoption des chefs d'états d'une déclaration politique et d'un plan de mise en œuvre de dispositions portant sur l'ensemble des activités et mesures à prendre afin d'aboutir à un développement qui tienne compte du respect de l'environnement

2009 : Loi Grenelle I est relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement qui formalise les 268 engagements du Grenelle de l'environnement

2016 : Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a pour ambition de protéger et de valoriser le patrimoine naturel, pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale et des croissances verte et bleue



1992 : Loi sur l'eau a pour objet en France de garantir la gestion équilibrée des ressources en eau.. Suite à cette loi le premier Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et Corse voit le jour en 1996

2002 : Loi relative à la Corse qui instaure une nouvelle gouvernance dans le domaine de l'eau. Elle reconnaît l'île comme un bassin hydrographique et prévoit la création d'un comité de bassin Corse. Le premier SDAGE de Corse est approuvé en 2009

2005 : La charte de l'environnement consacre le droit de l'environnement dans l'ordre juridique français en intégrant ses principes dans la Constitution

2015 : Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte permet de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement

2021 : Loi climat et résilience, issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat elle vise à lutter contre le dérèglement climatique

2. Atlas de la biodiversité communale

2.1. Objectifs et méthode

Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'Énergie et du Développement Durable, le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

L'objectif premier des ABC est de réaliser un état des lieux de la connaissance concernant la biodiversité et les paysages au niveau des maillons territoriaux de base que représentent les communes. Fort des connaissances acquises, l'objectif second des ABC est de mettre en lumière les atouts et les faiblesses des territoires communaux en termes de biodiversité et de paysages. Sans pour autant constituer un plan de gestion à l'échelle communale, l'ambition *in fine* du travail est de proposer des pistes d'amélioration qui constituent autant d'initiatives possibles pour l'avenir.

Les échanges et les rencontres suscités par les ABC sont également l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes. Les ABC constituent un moyen de renforcer l'attractivité des communes en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

Pour la commune, la réalisation d'un ABC c'est :

- ❖ Prendre conscience de l'importance de la biodiversité sur son territoire ;
- ❖ Améliorer la connaissance sur la biodiversité ordinaire et patrimoniale de son territoire ;
- ❖ Acquérir un document d'aide à la décision afin de préserver et valoriser la biodiversité ;
- ❖ Apporter une information naturaliste, notamment cartographique, sur la biodiversité ;
- ❖ Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité du territoire aux élu(e)s, équipes techniques, acteurs locaux, agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc. et habitants ;
- ❖ Permettre des recommandations concertées largement avec les partenaires locaux afin d'améliorer la gestion des espaces publics ou privés du territoire.

2.2. Etapes

Le projet d'élaboration d'ABC sur la commune de San Giuliano repose sur plusieurs étapes clés :

- ♣ Le recueil et la synthèse des informations déjà disponibles sur le territoire ;
- ♣ La réalisation d'inventaires complémentaires dans des zones sous-prospectées et à enjeux ;
- ♣ La mobilisation des citoyens et leur implication dans le projet ;
- ♣ La réalisation des cartographies synthétiques et l'identification des enjeux sur le territoire ;
- ♣ La restitution des travaux auprès de l'ensemble des acteurs.

2.2.1. Recueil des données

L'état des connaissances sur le territoire est la première étape dans la réalisation d'un ABC. Il permet de synthétiser les données déjà disponibles afin de les valoriser mais aussi d'identifier les lacunes concernant des espaces ou des connaissances naturalistes.

✂ Participation citoyenne

La commune de San Giuliano a choisi une approche participative pour la réalisation de son ABC. Elle a souhaité mobiliser les habitants et les impliquer directement dans l'élaboration de l'ABC et ce, dès le démarrage du projet. Les enfants ont également été impliqués dans le projet à travers plusieurs séances d'initiation à l'observation de la biodiversité à l'école et à proximité. Les habitants ont pu ainsi s'approprier le projet, s'impliquer directement dans la réalisation des inventaires et être porteurs des résultats obtenus.

✂ Ressources scientifiques

De nombreuses compétences ont déjà été mobilisées sur le territoire dans le cadre de projets et d'activités de structures naturalistes. Dans l'objectif de recueillir l'ensemble des données existantes sur le territoire, les structures ressources et naturalistes indépendants ont été consultés.

Une recherche bibliographique a permis de sélectionner diverses études (ouvrages, publications, articles, travaux scientifiques, etc.) qui ont apporté des informations concernant l'histoire du territoire, les espèces présentes sur la commune ainsi que les différents aménagements ou gestion des espaces naturels. Le Système d'Information sur la Nature et le Paysage Régional a également été consulté et a permis de disposer de l'ensemble des données et des connaissances publiques en matière de biodiversité. Ce sont les données depuis 1950 jusqu'à aujourd'hui qui ont été téléchargées via www.openobs.mnhn.

Toutes les informations recueillies ont été triées puis intégrées à la base de données de l'ABC.

2.2.2. Prospections complémentaires

Suite à l'analyse des données déjà existantes sur le territoire, des inventaires complémentaires ont été réalisés. Ceux-ci permettent de dresser une liste d'espèces présentes et donc d'obtenir un aperçu de la richesse spécifique sur la commune. L'ensemble des espèces inventoriées sont géoréférencées, ce qui permet de délimiter des zones à enjeux. Toutefois, les inventaires ne permettent pas d'apporter une information sur l'abondance ou la densité des espèces.

Le plan de prospection a été défini en prenant en compte plusieurs éléments issus de l'état des lieux :

- Les zones déficitaires en données ;
- La diversité des milieux à prospecter ;
- Les zones à enjeux ou à forte valeur patrimoniale pour la commune.

Chaque milieu composant le territoire (littoral, espace agricole, espace urbanisé, forêt, etc.) a été prospecté afin d'inventorier les espèces et les habitats représentatifs de ces milieux. La biodiversité étant tout autour de nous, les inventaires complémentaires ne peuvent être exhaustifs. Ils reposent ainsi sur quelques grands groupes ciblés en fonction des compétences mobilisées, du caractère bio-indicateur des groupes taxonomiques et pour lesquels la population est sensible :

- Les papillons de jour (rhopalocères)
- Les libellules (odonates)
- Les oiseaux (avifaune)
- Les reptiles et les amphibiens
- Les chauves-souris (chiroptères)

Ainsi les zones ciblées pour les prospections complémentaires sont représentées sur la carte ci-contre. Il s'agit :

- De la partie de piémont, zone agricole ;
- De la partie forestière ;
- Des cours d'eau.

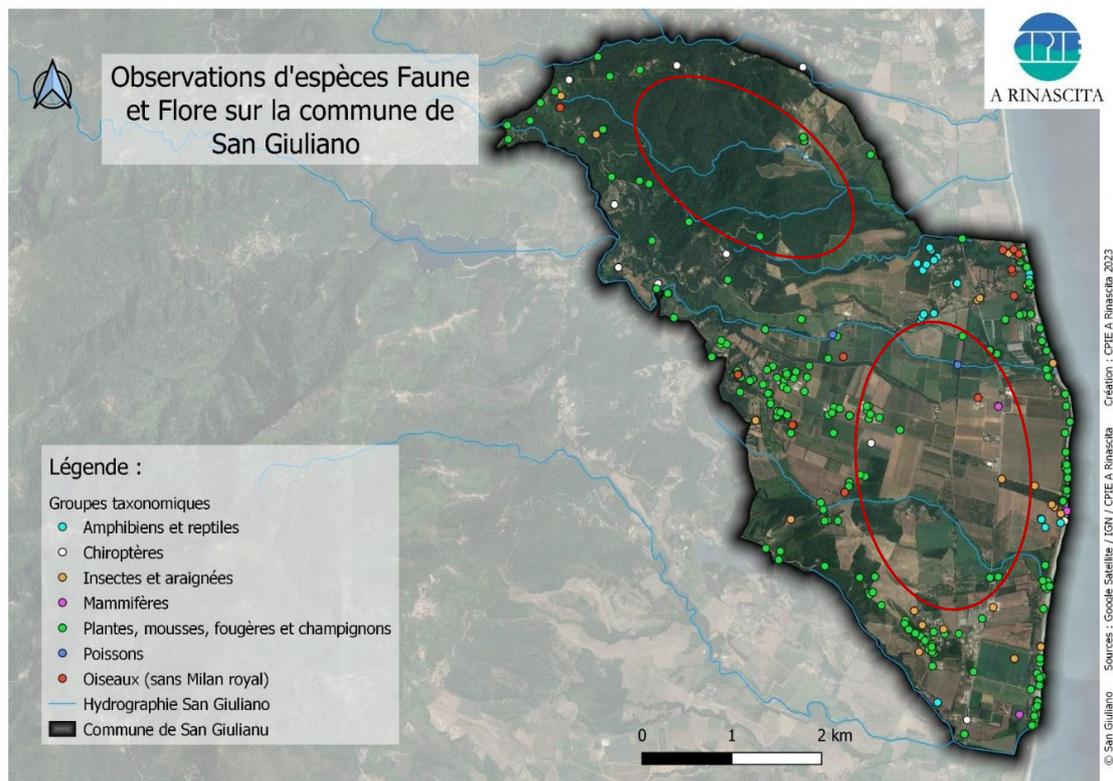


Figure 1 : Zones de prospection ciblées et données disponibles sur la commune en avril 2023

✿ La flore

Le CBNC a prospecté la commune par le passé et a notamment réalisé, par l'intermédiaire de stagiaires de Master II, des inventaires floristiques de la végétation associée aux milieux agricoles. De nombreuses données sont donc déjà disponibles et intégrées à l'ABC. Le CBNC a également réalisé la cartographie des types de végétation à partir de photo-interprétation et de relevés sur le terrain.

✿ Les chiroptères

Quelques observations de chauves-souris ont été réalisées depuis 1997 par le Groupe Chiroptères Corse. Ces inventaires datant parfois de plus de 20 ans, il a été décidé de réaliser de nouveaux inventaires. Le groupe chiroptère Corse a ainsi réalisé 3 journées et 3 nuits de recherches sur la commune entre juin et juillet 2024. Deux types de prospections ont été déployés :

- Des prospections diurnes nécessaires à l'identification d'éventuels gîtes.
- Des prospections nocturnes afin de localiser les sites de chasse et de transit utilisés par les chauves-souris ; ces prospections s'effectuent par l'intermédiaire de relevés acoustiques et/ou par la capture à l'aide de filets sur des sites favorables.

Les oiseaux

Hormis des observations de Milan royal, l'avifaune de la commune de San Giuliano était peu connue avant la réalisation de cet ABC. Le CEN Corse réalise un suivi du Milan Royal dans le cadre d'un programme LIFE européen, ce qui a généré un grand nombre de données sur le milan.

Des données complémentaires ont été collectées par le CPIE A Rinascita en période de nidification, entre le 1^{er} avril et le 15 juin. Ainsi, plusieurs points d'écoute et de recherche de contacts visuels ont été réalisés pendant dans chaque grand type de milieu.

Un inventaire complémentaire a également été réalisé par le bureau d'études Biotope. Cela a consisté en des points d'écoute matinaux pour les oiseaux chanteurs, en la recherche d'oiseaux non chanteurs et de rapaces pendant les après-midis, et en l'étude des oiseaux nocturnes à vue ou au chant la nuit.

Les insectes

Les papillons de jour ont été inventoriés par le CPIE A Rinascita au printemps 2023 dans les espaces favorables à l'aide de filets à papillon et d'identification sur site si possible ou ultérieurement sur photographies. Tous les individus ont été relâchés, aucun n'a été collecté. L'OCIC a également réalisé quelques prospections.

Un inventaire des odonates (libellules et demoiselles) a été réalisé par le bureau d'études Biotope, qui a également inventorié d'autres groupes d'insectes (papillons, sauterelles, coléoptères...). Cela a été fait par observation ou capture et relâcher des insectes dans les milieux identifiés au préalable comme favorables.

Les reptiles et amphibiens

Les serpents et lézards ont été observés à vue le long de transects, le long de haies, de murs en pierres sèches, ou à proximité des zones humides. Des prospections de Tortue d'Hermann ont été faites pour réactualiser les anciennes données et vérifier leur présence dans des milieux favorables. Plusieurs prospections d'amphibiens ont été réalisées entre le 15 février et le 30 mars en fin de journée dans les points d'eau et à proximité des cours d'eau. Les espèces ont été identifiées avec un contact visuel mais aussi par points d'écoutes. Les éventuelles zones de collisions ont également été recherchées.

Un inventaire des amphibiens et de quelques espèces de reptiles a été réalisé par le bureau d'études Biotope, principalement en avril. Cela a consisté en une recherche à vue et par l'écoute des chants sur les sites favorables à ces espèces (sites de reproduction et axes de migration), ainsi qu'en une recherche des larves en milieu aquatique pour les urodèles (euprocte, salamandre).

La géologie

Alain Gauthier, agrégé de l'Université et Docteur en géologie, a réalisé une étude pour mieux comprendre les raisons du classement dans le PADDUC de deux zones en « Espaces Remarquables » liés

à leurs caractéristiques géologiques. Il a ainsi pu mettre en avant les différentes roches qui composent le substratum de ces zones et identifier les éventuels enjeux sur ces espaces.

Ainsi, au-delà des observations disponibles dans les diverses bases de données existantes, plusieurs associations, bureaux d'études, partenaires ont participé à la réalisation des inventaires complémentaires sur la commune :

	Qui ?	Quand ?
Chiroptères	Groupe chiroptères Corse	Juillet 2024
Oiseaux nicheurs	Biotope	Mars-Aout 2024
Rhopalocères, reptiles et amphibiens	CPIE A Rinascita	Avril- Juillet 2023
Amphibiens	Biotope	Mars-Mai 2024
Odonates	Biotope	Juin - Juillet 2024
Géologie	Alain Gauthier	Avril 2023

Une quarantaine d'étudiants de l'association ARTIO (Master Gestion de l'Environnement et de la Biodiversité de Montpellier) ont également réalisés des inventaires sur la commune fin octobre 2023.

2.2.3. Evaluation des enjeux biodiversité

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale permet d'identifier les enjeux pour la conservation de la biodiversité sur le territoire. Afin d'analyser au mieux les données collectées sur le territoire, plusieurs éléments sont pris en compte :

Les espèces bio-indicatrices

Quand la présence ou l'absence d'une ou plusieurs espèces renseigne sur l'état de l'écosystème qu'elles habitent.

Activités et usage du sol

La pression sur les écosystèmes et les espèces diffère selon les activités et l'utilisation qui est faite des milieux naturels et semi-naturels.

Les trames verte et bleue

Les éléments du paysage constituent de véritables continuités écologiques, indispensables pour la survie des espèces et le renouvellement des écosystèmes. Spécifiques à chaque espèce, ces continuités sont formées de réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors continus (linéaires) ou discontinus (pas japonais).

La modification du paysage

Celle-ci peut affecter le déplacement des espèces dans la mesure où ces continuités sont touchées. C'est donc à l'échelle du paysage que doivent être évalués les enjeux

La vulnérabilité des espèces

Certaines espèces sont à l'échelle régionale, nationale ou même européenne particulièrement menacées ou vulnérables du fait de leur rareté ou de leurs exigences écologiques. Un regard particulier est porté sur ces espèces dans l'évaluation des enjeux.

2.2.4. Système d'Information Géographique

Les informations naturalistes synthétisées sont présentées sous format cartographique pour en faciliter la lecture. Ainsi, toutes les données ont été traitées via un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) et positionnées sur un fond cartographique le plus précisément possible. La majorité des données recueillies auprès des différents organismes et les observations réalisées sur le terrain ont des coordonnées géographiques.

Les données bibliographiques et « à dire d'expert » sont suffisamment précises pour que l'interprétation géographique soit parfaitement valable aux échelles cartographiques usuelles.

PARTIE 2

Le territoire

1. La commune de San Giuliano

1.1. Localisation

La commune de San Giuliano, située sur la plaine orientale, est la plus grande commune de la communauté de communes de la Costa Verde avec ses 2393 hectares.

La limite Sud est dessinée par le ruisseau de Basse de Vallone, affluent de la rivière Alistro, qui elle-même termine sa course dans la mer Tyrrhénienne, sur la plage d'Alistro. La limite Nord-Ouest suit le ruisseau de Prunello et se poursuit vers l'Est par la route départementale 152.

La partie Est de la commune longe la mer sur un peu plus de 5Km avec au Nord le marais de Canniccia et au Sud l'embouchure de l'Alistro.

Le point culminant de San Giuliano est à 295m au hameau de Favalello.

La commune située sur les contreforts du mont Castello-d'Osari (commune de Santa Reparata di Moriani), se déploie sur 8 Km du Nord-Ouest (col de Gugliani) au Sud Est (plage d'Alistro). San Giuliano ne dispose pas de cœur de village historique mais est composé de plusieurs hameaux et lieudits dont Alistro est le plus important.

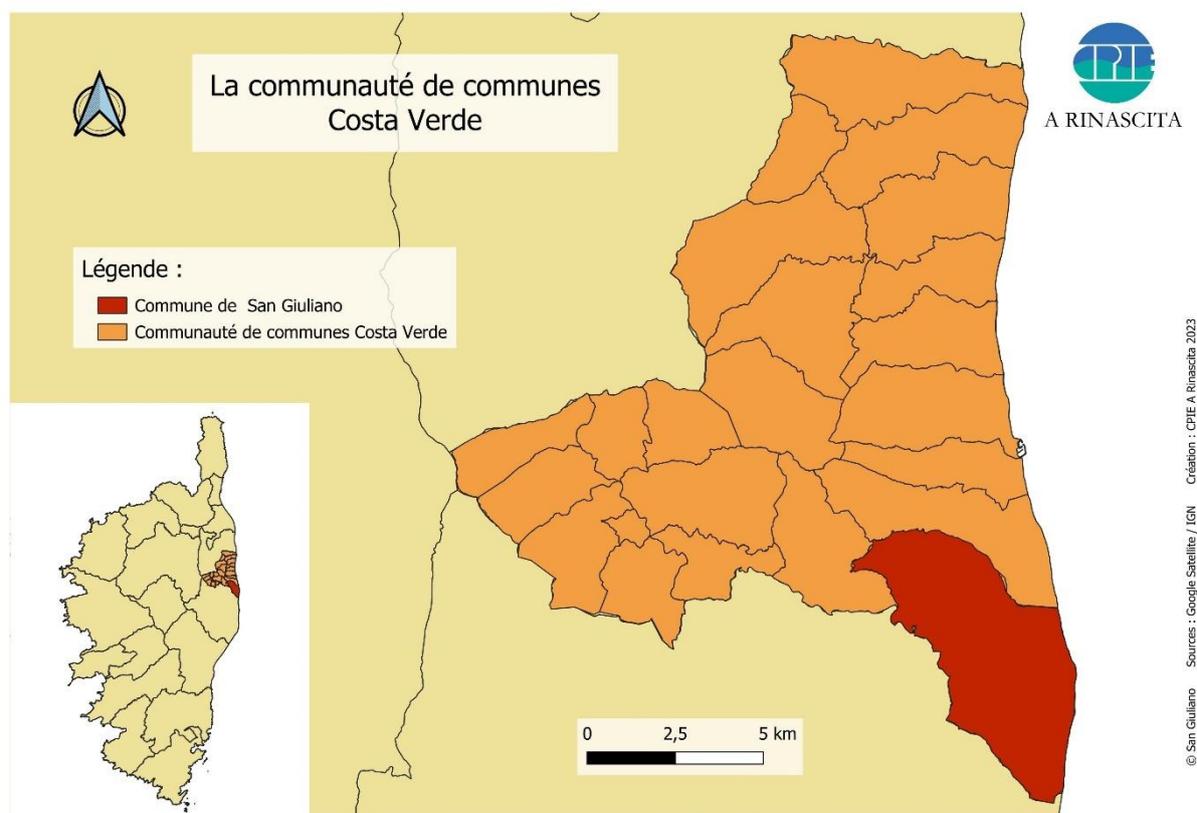


Figure 2 : Situation géographique de San Giuliano

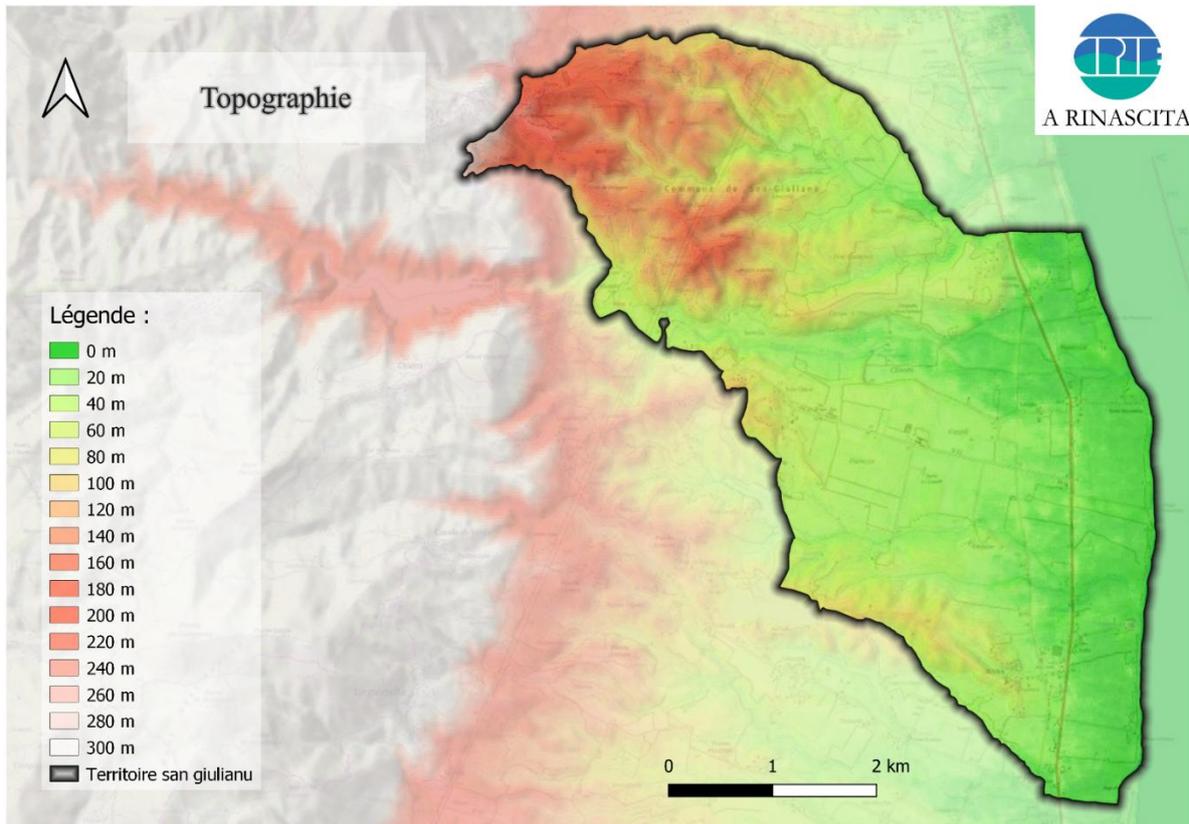


Figure 3 : Topographie de la commune de San Giuliano

1.2. Unités paysagères¹

La commune de San Giuliano est constituée de 3 unités paysagères d'après l'Atlas des Paysages de la Corse. Chaque unité correspond à une entité de convergence, tant du point de vue des structures géographiques, qu'au regard des grands caractères du paysage, des ambiances perçues, des caractéristiques du couvert végétal, de l'occupation du sol, des usages et de l'histoire humaine.

Plaine de Bravona – Alesani : La partie Sud de la commune fait partie d'un ensemble plus vaste qu'est la plaine alluviale de la Corse Orientale. La plaine Bravona-Alesani se caractérise par l'existence d'un système de collines, constitué de dépôts du Miocène remaniés par les cours d'eau. L'accumulation de sédiments fluviaux et marins a repoussé la ligne de côte à distance. L'assainissement de cet espace a permis l'installation des activités agricoles.

Plaine de Campuloru : Cette plaine qui s'étend au Nord de San Giuliano est affectée par l'artificialisation et la banalisation des abords de la T10. La partie Est, plus à l'intérieur des terres, est composée de parcelles agricoles ou d'espaces plus sauvages.

¹ D'après l'Atlas des Paysages de la Corse

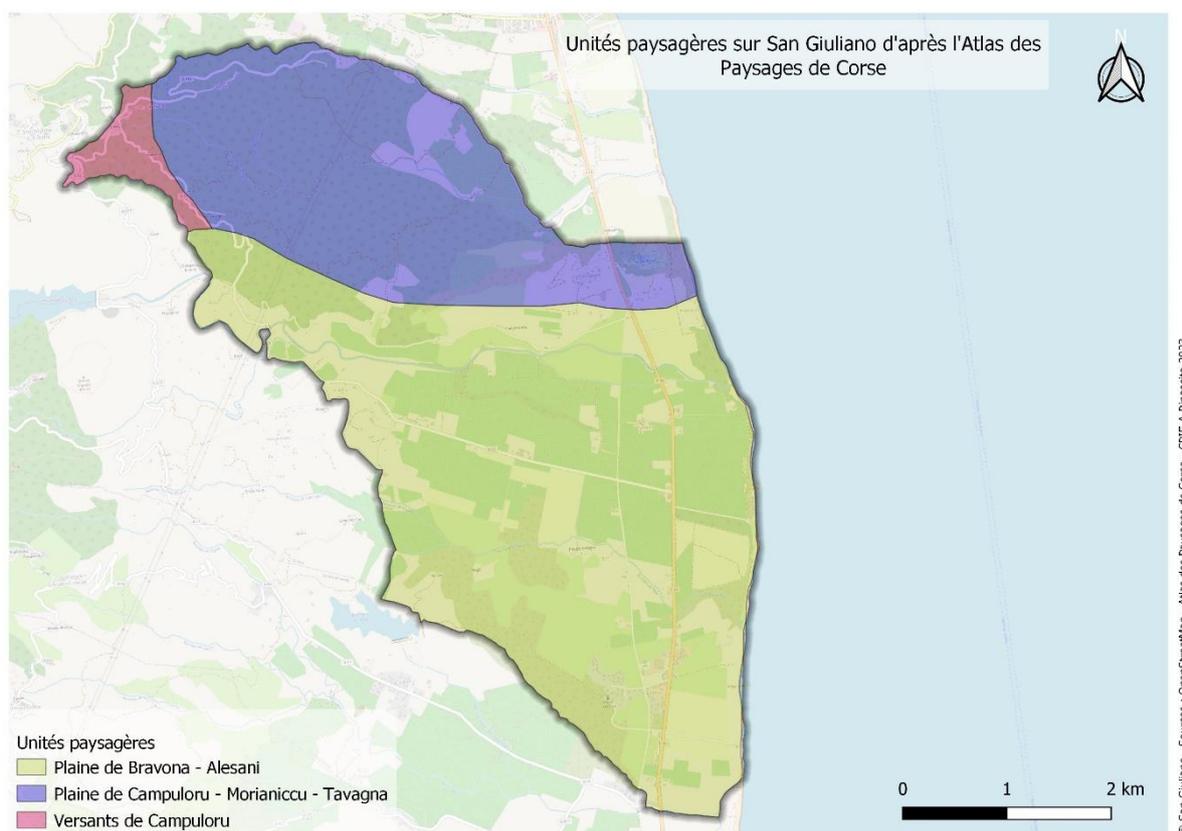


Figure 4 : Unités paysagères de San Giuliano d'après l'Atlas des Paysages de Corse

1.3. Géologie

✂ L'ensemble de la commune

La composition géologique de la commune dessine deux entités : la partie Nord-Ouest plutôt montagneuse et la partie Sud-Est qui regroupe la plaine et le littoral.

La partie Nord-Ouest est composée d'un ensemble de roches caractéristiques de la Corse alpine telles que les schistes, les calcaires, les métagabbros, les metabasaltes, les serpentinites... Ces formations rocheuses sont traversées d'alluvions fluviales récents et actuels liés à la présence de cours d'eau tels que l'Alesani.

La partie Sud-Est est quant à elle composée majoritairement d'alluvions anciennes, récentes et actuelles et de formations fersiallitiques. Ce sont les preuves de la présence de nappes anciennes et actuelles sur toute la partie de plaine de la commune et jusqu'au littoral. Cette composition géologique est due aux différents cours d'eau qui traversent la plaine tels que le Rioni qui alimente le marais de Canniccia, l'Alesani, le Vado, et l'Alistro.

A la frontière entre la montagne et la plaine, la formation d'Aghione est la preuve de la présence passée de la mer dans les terres.

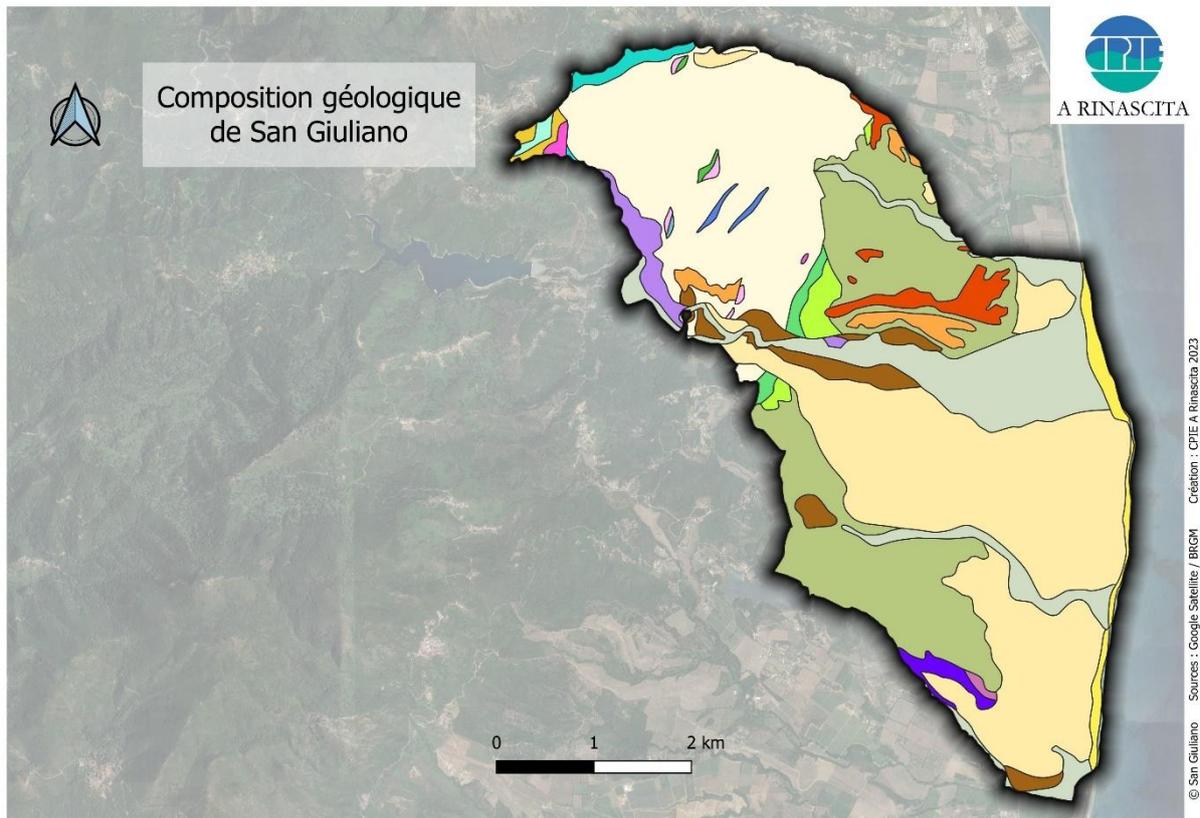


Figure 5 : La géologie de San Giuliano

Composition géologique :

- Alluvions fluviatiles anciennes, à paléosol orange (haute terrasse) / Formations quaternaires / Alluvions fluviatiles
- Alluvions fluviatiles assez anciennes, à paléosol orange (moyenne terrasse) / Formations quaternaires / Alluvions fluviatiles
- Alluvions fluviatiles grises actuelles à subactuelles (lits majeurs) / Formations quaternaires / Alluvions fluviatiles
- Alluvions fluviatiles récentes et actuelles indifférenciées / Formations quaternaires / Alluvions fluviatiles
- Alluvions fluviatiles récentes, à paléosol brun (basse terrasse) / Formations quaternaires / Alluvions fluviatiles
- Alluvions fluviatiles très anciennes, à paléosol orange-rouge / Formations quaternaires / Alluvions fluviatiles
- Alternance de schistes et calcaires / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Formations métasédimentaires océaniques
- Alternance de schistes et calcaires / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Zone intermédiaire / Formations métasédimentaires océaniques
- Calcaires massifs, calcaires et schistes / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Formations métasédimentaires océaniques
- Cordons littoraux actuels à subactuels : Sables de plage et dunes / Formations quaternaires / Formations marines et éoliennes littorales
- Eboulis indifférenciés / Formations quaternaires / Eboulis
- Ensemble ultramafique : Serpentinites indifférenciées / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Complexe ophiolitique
- Filons trondhjémiques et plagiogranites / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Complexe ophiolitique
- Formation d'Aghione : Calcaires gréseux fossilifères / Formations post-nappes / Bassin de la Plaine-orientale / Miocène
- Formation d'Aghione : Conglomérats à galets de rhyolites, puis marnes marines en faciès latéral vers le sud / Formations post-nappes / Bassin de la Plaine-orientale / Miocène
- Formation de Casabianca : Calcaires bioclastiques / Formations post-nappes / Bassin de la Plaine-orientale / Miocène
- Formation de Casabianca : Marnes grises, marnes sableuses et sables verts / Formations post-nappes / Bassin de la Plaine-orientale / Miocène
- Formation de Peri : Formation continentale à paléosols fersiallitiques / Formations post-nappes / Bassin de la Plaine-orientale / Pliocène
- Jaspes à radiolaires / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Formations métasédimentaires océaniques
- Métabasaltés et métagabbros indifférenciés / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Complexe ophiolitique
- Métabasaltés et métagabbros localement éclogitiques (glaucophanite à grenat) / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Zone intermédiaire / Complexe ophiolitique
- Métagabbros indifférenciés / Corse alpine / Domaine des Schistes Lustrés / Unité supérieure / Complexe ophiolitique

Figure 6 : Légende détaillée de la composition géologique de San Giuliano

✂ Les formations géologiques considérées comme remarquables dans le PADDUC

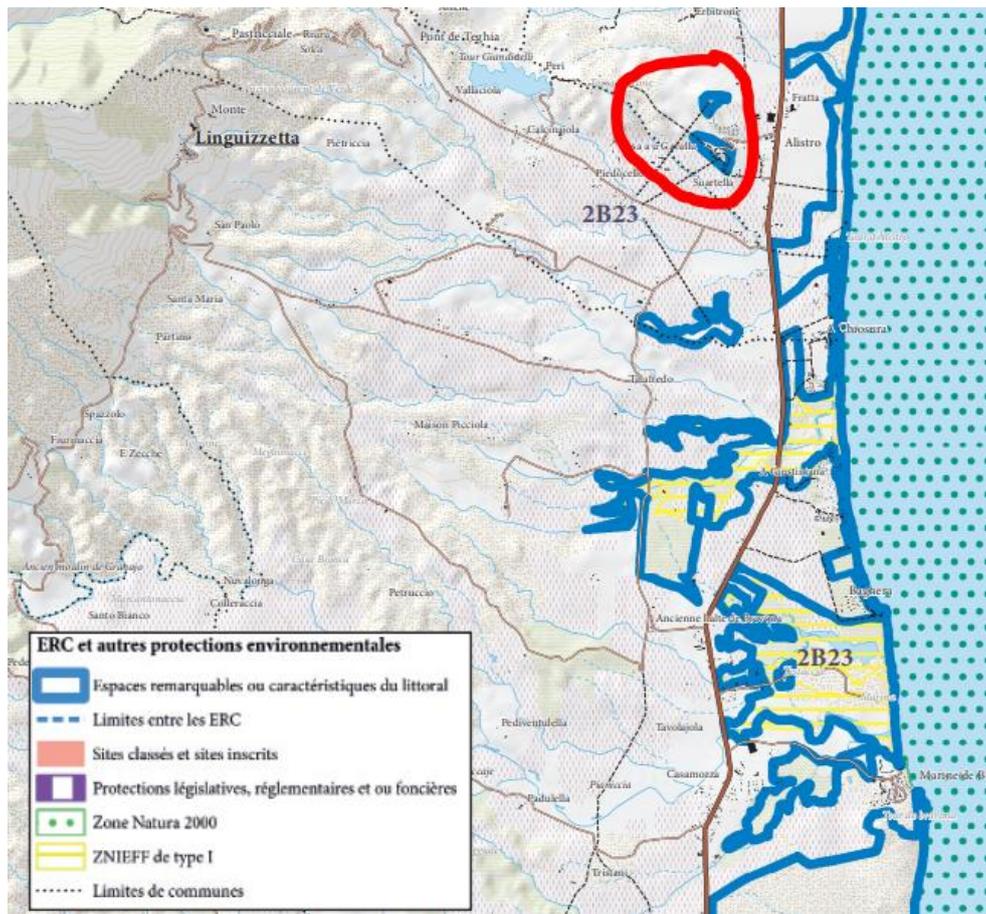


Figure 7 : Localisation des zones à statut sur la commune de San Giuliano et les alentours (PADDUC, Annexe 7 – Atlas littoral 2B)

Sur la commune de San Giuliano, deux « Espaces remarquables ou caractéristique du littoral » sont notés à l'Annexe 7 du PADDUC. Ces espaces font partis d'un ensemble géologique plus large d'origine sédimentaire de la fin de la période tertiaire. Ces formations sont rares en Corse et principalement présentes sur la côte orientale.

L'espace le plus au Nord présente plusieurs niveaux de paléosols dont certains sont récents avec un large cortège de schistes et de roches vertes. Les roches détritiques révèlent tout le cortège des roches de la Corse alpine. Aucune protection particulière de cet espace ne semble nécessaire.



Figure 8 : Coupe du sol de la zone la plus au Nord

La seconde zone est située au niveau du phare d'Alistro. Il s'agit d'une formation marine marneuse, sableuse et calcaire qui s'étend à l'Est. Celle-ci présente des traces importantes et riches de microfaune ; de fossiles de bivalves, bryozoaires, foraminifères et algues calcaires. Cette originalité géologique mérite une protection forte déjà effective puisqu'une partie est sur un espace militaire. Afin de renforcer cette protection, il semble nécessaire de limiter les constructions sur les parcelles suivantes : 0054, 0056, 0058, 0061, 0062, 0063, 127 (partie Sud) ainsi que sur une bande de 10m le long de la piste sur la parcelle 0003.



Figure 9 : Marnes et bancs calcaires



Figure 10 : Fossiles

2. Organisation et histoire

2.1. Histoire et démographie

La plaine orientale est occupée depuis l'antiquité. De l'Antiquité jusqu'à l'époque génoise en passant par le Moyen-âge, la population se replie sur les hauteurs pour faire face aux envahisseurs. Quatre siècles plus tard, en plaine, sur l'emplacement des vieilles colonies romaines, il reste des terres insalubres. A tel point que des récits rapportent « qu'il est dangereux d'y voyager », la malaria frappant. Au 20^{ème} siècle, un important projet d'assainissement de la côte orientale et plus généralement de la Corse se met en place. Une lutte chimique et biologique est menée contre les moustiques. Les marais sont asséchés et les terres alluvionnaires fertiles sont cultivées. La malaria étant éradiquée de la plaine, la population s'accroît et les activités économiques se développent et se diversifient. L'espace économique s'organise aujourd'hui autour de l'axe routier principal (RT 10).

Avec l'église San Ghjulianu construite au XIX^e siècle, le phare Alistro fait partie des monuments remarquables de la commune. Il a été édifié en 1864 et a la particularité de se trouver à l'intérieur des terres, à 2 km de la mer, pour profiter de la présence d'un promontoire naturel de 96m de haut. Le phare mesure quant à lui 27m de haut. Le faisceau lumineux du phare culmine donc à 123m de hauteur avec une portée de 42km. Ainsi, le phare Alistro guide les bateaux de Bastia à Solenzara, le long de la côte orientale. En 1943 le phare a été endommagé par les troupes allemandes réduisant, aujourd'hui encore, sa hauteur de 3m. En 1988, le phare est automatisé et n'a depuis plus de gardien. A côté du phare, un sémaphore a été construit en 1990 avec pour mission d'identifier les navires en provenance d'Italie et de la mer Tyrrhénienne. Il est encore aujourd'hui en activité.

La population de San Giuliano est passée de 197 habitants en 1901 à 758 habitants en 2020. La commune subit une extension urbaine surtout dans sa partie de plaine avec des nouvelles habitations. La partie de montagne est épargnée par cette urbanisation croissante. La biodiversité s'exprime aujourd'hui en lien avec l'histoire du territoire, de l'utilisation des sols par le passé et actuellement.

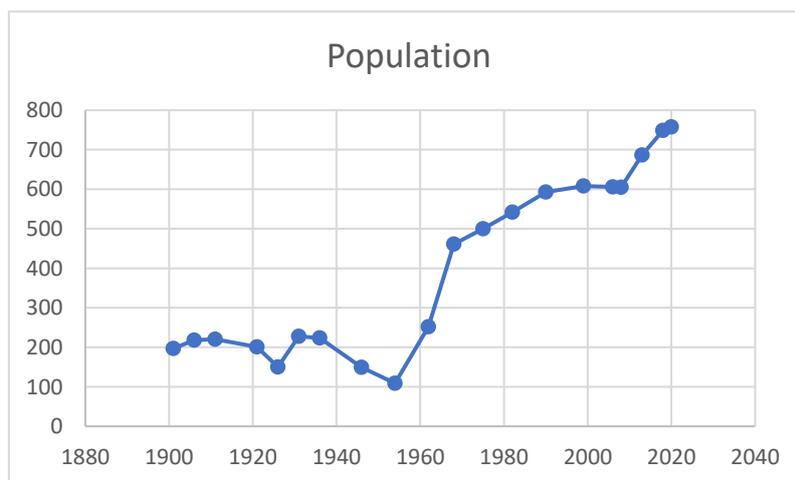


Figure 11 : Evolution de la démographie à San Giuliano

2.2. Occupation du sol et urbanisation

L'occupation du sol de la commune semble assez homogène. La partie Nord-Ouest est couverte quasiment entièrement de forêt. La commune est composée à 63 % de peuplement de feuillus dont une importante partie sont des plantations d'arbres fruitiers. En plaine, en descendant vers la façade maritime, les terres agricoles dominent le paysage. Les formations herbacées représentent 25% du territoire. La majorité sont des espaces agricoles (mise en culture ou pâturage). Les anciennes pratiques agricoles se sont peu à peu retirées pour céder la place à des pratiques plus modernes. A l'Est de la route nationale et jusqu'au bord de mer, le paysage est formé de prairies, de cultures, du marais de Canniccia, de dunes et de plages. Très peu de sentiers pédestres parcourent la plaine. Celle-ci est traversée par un bon nombre de chemins agricoles qui sont généralement privés et inaccessibles.

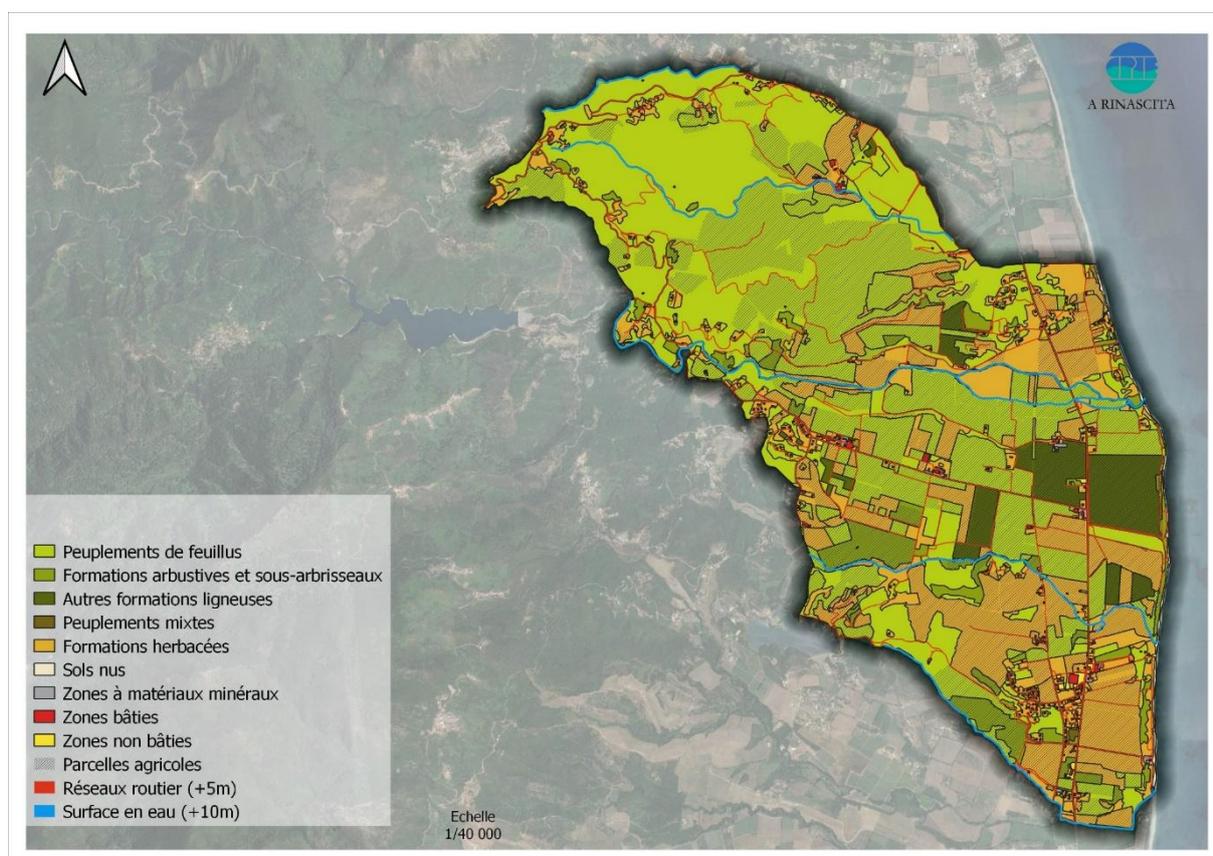


Figure 12 : Occupation du sol de la commune de San Giuliano

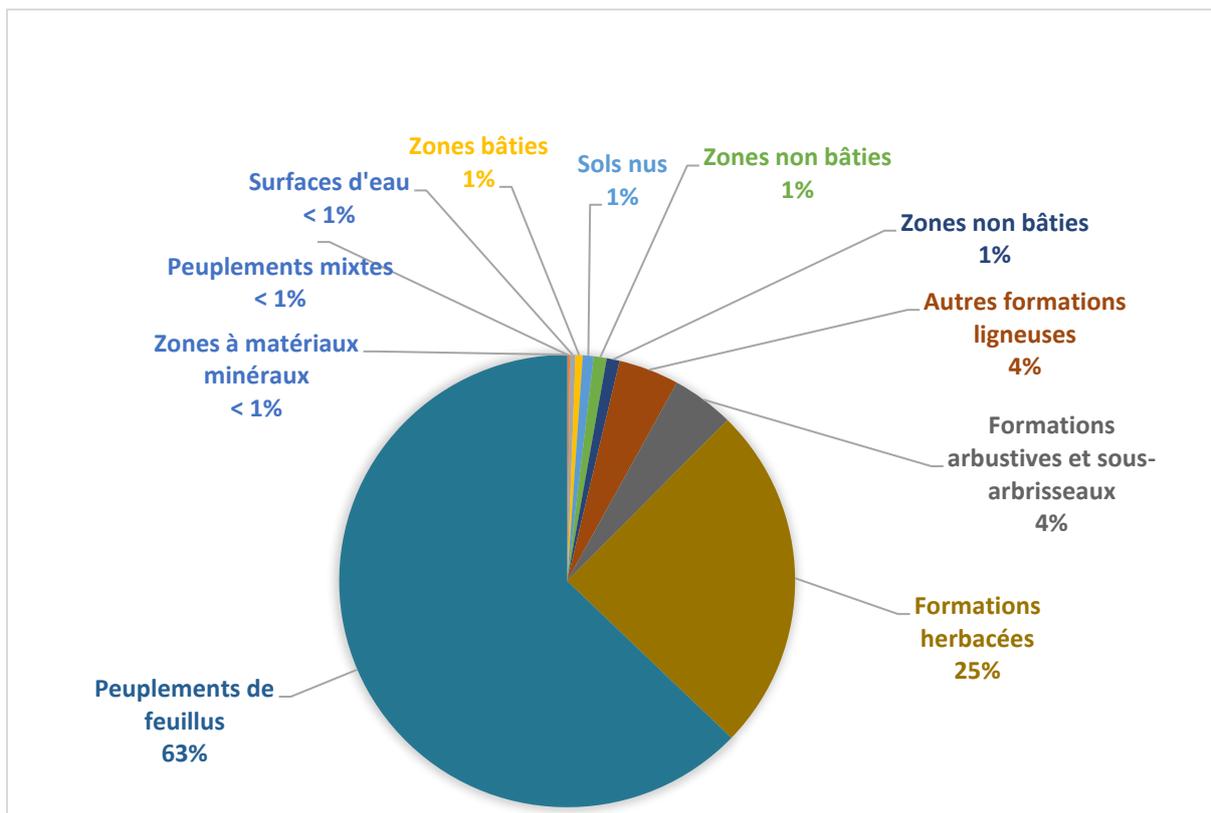


Figure 13 : Composition de la commune par grands types d'habitats



Figure 14 : Evolution du paysage de 1965 (à gauche) à 2019 (à droite)

Une base militaire de l'armée américaine déstructurait la zone littorale de la commune. Celle-ci a été complètement remplacée par les espaces agricoles.



Figure 15 : Evolution du paysage de 1965 (à gauche) à 2019 (à droite)

Avant les années 60, la plaine de San Giuliano n'était que peu mise en culture. L'espace était recouvert de maquis et certaines parcelles étaient pâturées. A partir des années 60, le paysage s'est transformé : morcellement des parcelles, plantation de haies, mise en culture diverses, création de chemins et bâtiments agricoles...



Figure 16 : Evolution du paysage de 2000-2005 (à gauche) à 2019 (à droite)

Entre 1980 et aujourd'hui, la recherche de productivité, la modernisation des techniques et le remembrement ont fait disparaître de nombreuses haies. Celles-ci, formant des infrastructures agroécologiques, ont pourtant un rôle essentiel pour l'attractivité des auxiliaires de culture et donc pour la régulation des ravageurs, entre autres.

La commune de San Giuliano reste très peu urbanisée, avec environ 1% de la surface de la commune occupée par des constructions. Entre 2011 et 2023, environ 4,3 ha ont été artificialisés, soit 0,18% de la surface de la commune. La majorité de cette surface consommée est consacrée aux habitations.

2.3. Activités

L'activité économique de San Giuliano est essentiellement tournée vers l'agriculture. En effet, 59 % du territoire est occupé par des terres agricoles (RPG 2022). Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, les terres étaient principalement occupées en hiver par les éleveurs qui venaient y transhumier ; elles étaient la « piaghja » des villages des piémonts et des montagnes. La lutte antipaludique a permis la

mise en valeur de cette plaine qui, en plus de permettre une expansion de l'urbanisation, est devenue la principale région agricole de l'île.

En 2020, la DRAAF recense 35 exploitations dont 13 sont en agriculture biologique et 11 sont sous un autre signe officiel de qualité (AOP, IGP, etc.). Depuis les années 70, le nombre d'exploitations a chuté tandis que la Surface Agricole Utile a quant à elle augmenté.

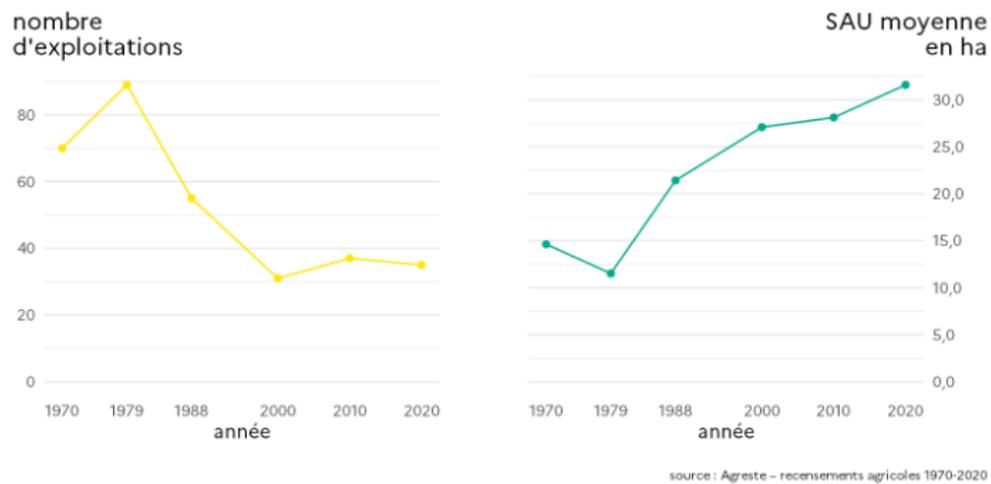


Figure 17 : Evolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole utile moyenne à San Giuliano

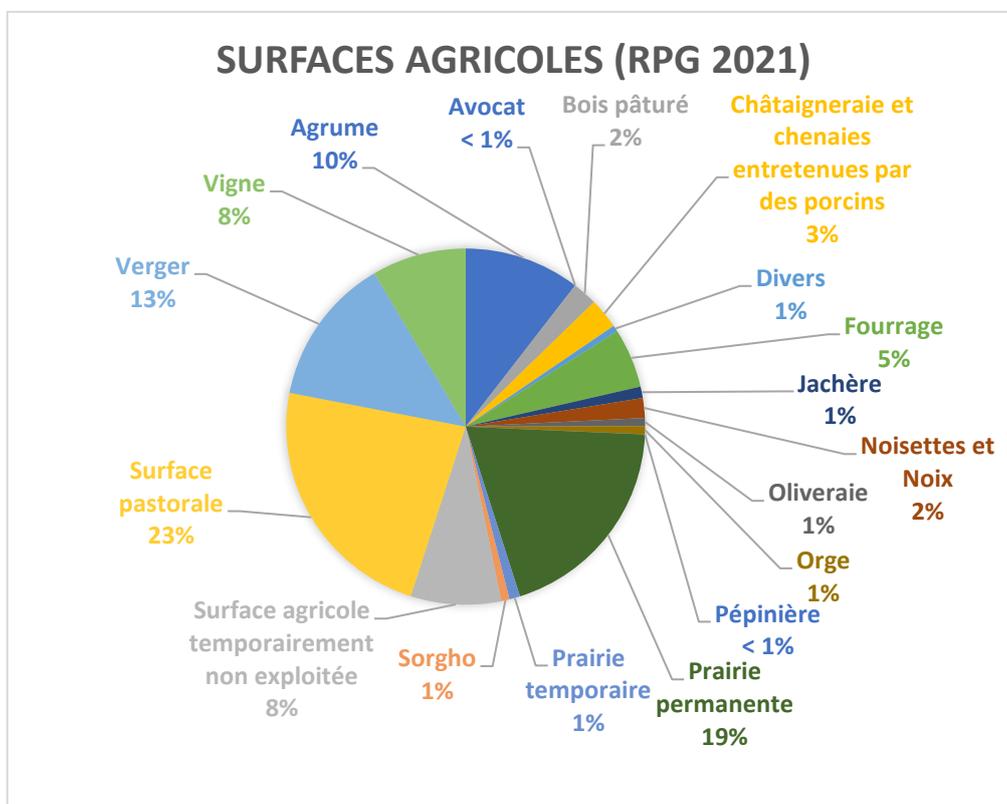


Figure 18 : Répartition des surfaces agricoles de San Giuliano

Les agrumes, vignes et vergers s'organisent principalement autour de la RT 10, de la D52 et en rive droite de l'Alesani. Ces cultures représentent 31 % des surfaces agricoles.

L'économie de la commune est notamment tournée vers l'agrumiculture et la recherche avec la présence, depuis 1965, du conservatoire des agrumes de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) qui cultive 800 variétés d'agrumes sur une centaine d'hectares ainsi que l'AREFLEC, Inter Bio Corse, et le CRVI.

Les surfaces pastorales sont également bien présentes puisqu'elles représentent 23% des surfaces agricoles.

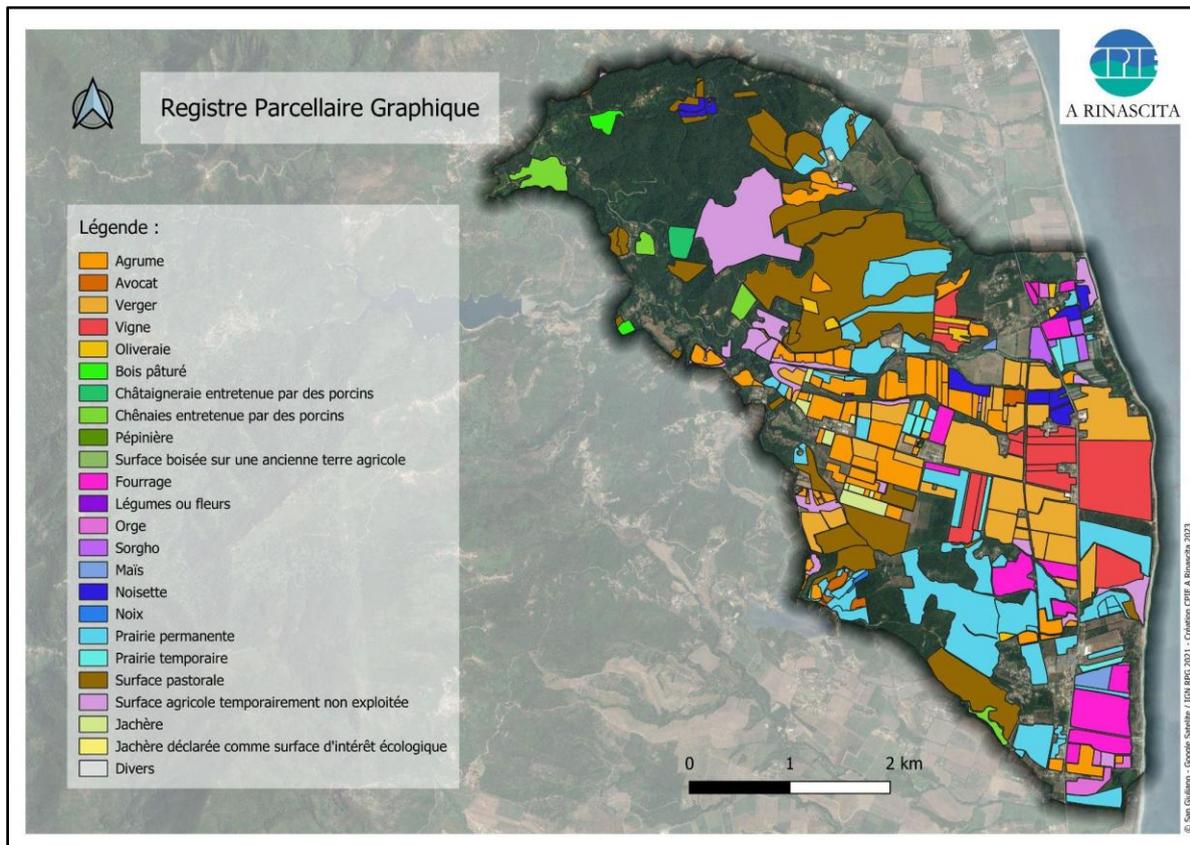


Figure 19 : Surfaces agricoles (RPG 2021)

La commune dispose également d'une zone commerciale fréquentée puisque située au bord de la RT 10. Quelques activités touristiques sont également présentes en bord de mer avec le camping Amurucciu situé au lieu-dit Alistro et trois restaurants.

2.4. Hydrographie

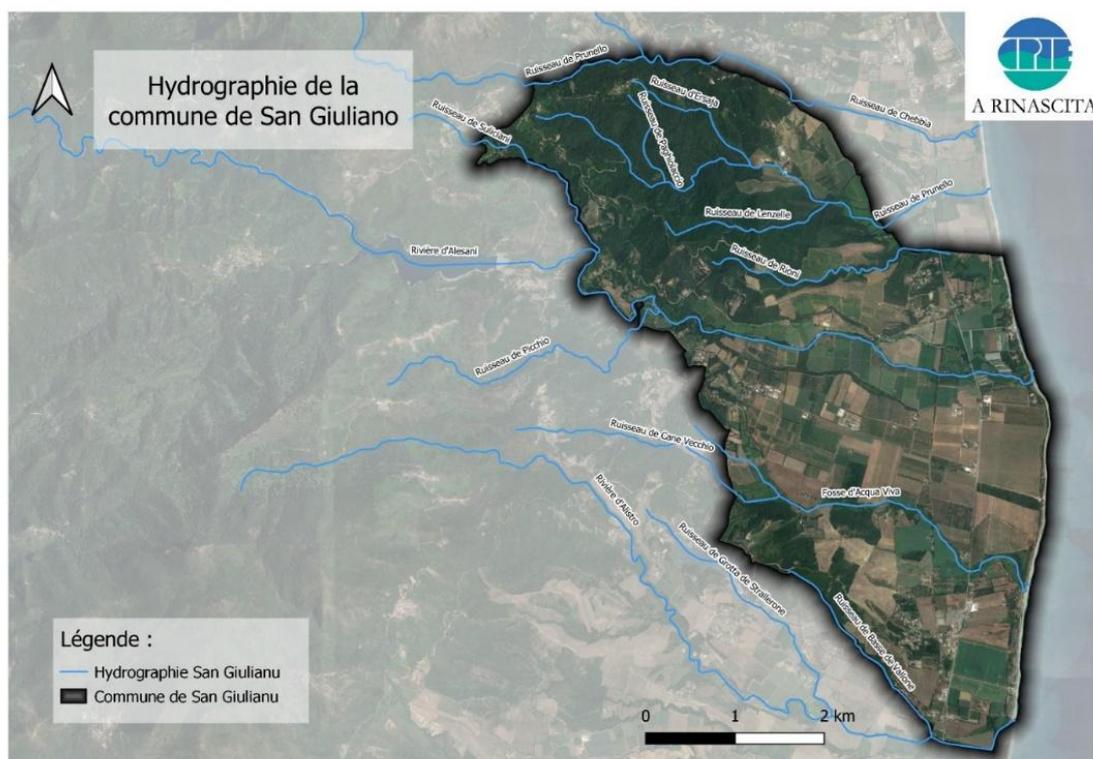


Figure 20 : Hydrographie de la commune de San Giuliano

La commune de San Giuliano est traversée d'Ouest en Est par le cours d'eau de l'Alesani dont le barrage se situe en amont de ses limites administratives. Le barrage est une réserve d'eau agricole utilisée pour la production d'électricité, l'eau potable et l'irrigation des cultures très présentes dans la plaine orientale.

D'autres cours d'eau se trouvent dans la commune, comme le Prunello au Nord et dont l'embouchure se situe dans la commune de Cervione, le Rioni qui alimente le marais de Canniccia et plus au Sud la Fosse d'Acqua Viva, aussi appelée le Vado. La limite administrative Sud est quant à elle délimitée par un petit cours d'eau dit "Basse de Vallone", qui est un affluent de l'Alistro, et par l'embouchure de l'Alistro lui-même. Enfin, les cours d'eau temporaires d'Ersaja, de Paghjolaccio et de Lenzelle complètent l'hydrographie de San Giuliano.

Le Système d'Information sur l'Eau du bassin de Corse dispose des informations d'une station de mesure de la qualité des eaux qui se situe juste en amont de la station de pompage de Chiostris sur l'Alesani. Cela nous permet de dire que sur la commune et jusqu'en 2017, la qualité de l'eau de l'Alesani est bonne, autant en termes physico-chimiques qu'écologiques.

Physico-chimie	2017	2016	2015	2014	2013
Bilan de l'oxygène	●	●	●	●	●
Température	●	●	●	●	●
Nutriments azotés	●	●	●	●	●
Nutriments phosphorés	●	●	●	●	●
Acidification	●	●	●	●	●
Polluants spécifiques					

Biologie	2017	2016	2015	2014	2013
Invertébrés benthiques	●	●	●	●	●
Diatomées	●	●	●	●	●
Macrophytes					
Poissons					
Hydromorphologie					
Pressions Hydromorphologiques					

Etat écologique	2017	2016	2015	2014	2013
Etat écologique	●	●	●	●	●

Figure 21 : Evaluation de la qualité de l'eau de l'Alesani en amont de la station de pompage de Chiostri (corse.eaufrance.fr)



Figure 22 : Berges de l'Alesani (érosion et canne de Provence)



Figure 23 : Berges du Vado (aulnaie envahie par la canne de Provence)



Figure 24 : Berges du Prunello (aulnaie et milieu boisé préservé)

3. Planification et zonages

✂ Urbanisation

La commune de San Giuliano n'est pas encore dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est donc le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui sert de référence pour les projets d'urbanisme sur la commune. Le RNU doit être compatible avec le PADDUC.

Toute la zone littorale située entre la mer et la route T10 est inconstructible.

Cet Atlas de la Biodiversité pourra aider à la création d'un futur projet de PLU avec un volet biodiversité important.

✂ Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)

Le PADDUC transcrit un projet de territoire à l'horizon 2040. Il est composé d'un Schéma d'Aménagement Territorial qui spatialise les principes retenus dans le projet de développement de la Corse. Il s'attache à déterminer la vocation des sols en tenant compte des caractéristiques et des potentiels des territoires. Il localise ainsi les espaces à valoriser, à réorganiser, productifs et à préserver. Ainsi plusieurs zonages sont identifiés :

- Les espaces à vocation principalement urbaine et économique
- Les espaces à vocation agricole dans lesquels sont compris les Espaces stratégiques agricoles (ESA) et les Espaces-ressource pour le pastoralisme et l'arboriculture traditionnelle (ERPAT)
- Les espaces à vocation naturelle (et/ou agricole) dans lesquels sont compris les espaces stratégiques environnementaux (ESE), les espaces naturels, sylvicoles ou pastoraux (ENSP) et les espaces remarquables ou caractéristiques au sens de la loi littoral (ERC) dans lesquels aucune urbanisation ou construction nouvelle n'est possible (sauf équipements et aménagement légers).

C'est, en premier lieu, un document d'aménagement et d'urbanisme avec une organisation spatiale du territoire. Les documents d'urbanisme locaux doivent être déclinés en respectant les orientations et réglementations du PADDUC.

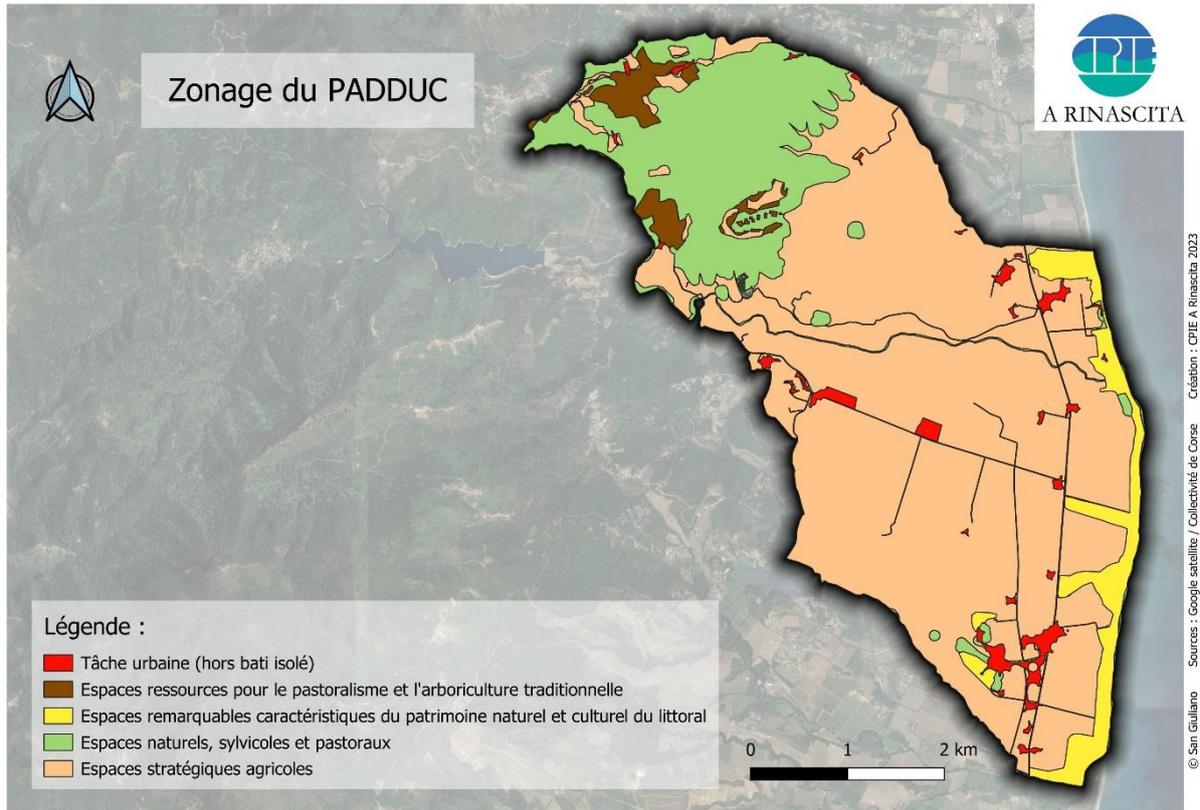


Figure 25 : Zonage du PADDUC sur la commune de San Giuliano

✂ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La commune de San Giuliano recense une ZNIEFF de type I sur son territoire :

ZNIEFF DE TYPE I

Identifiant : 940030024

Nom : Dunes de Prunete et marais de Canniccia

Cette ZNIEFF prend en compte les dunes de Prunete situées sur la commune de Cervione mais aussi le marais de Canniccia qui se trouve sur la commune de San Giuliano ainsi que la partie littorale au Sud du marais jusqu'à la tour génoise de Fiorentina. Cette zone comporte de nombreuses espèces d'oiseaux hivernants et nicheurs et constitue également au niveau du marais de Canniccia un pôle de biodiversité important, notamment pour la cistude d'Europe.

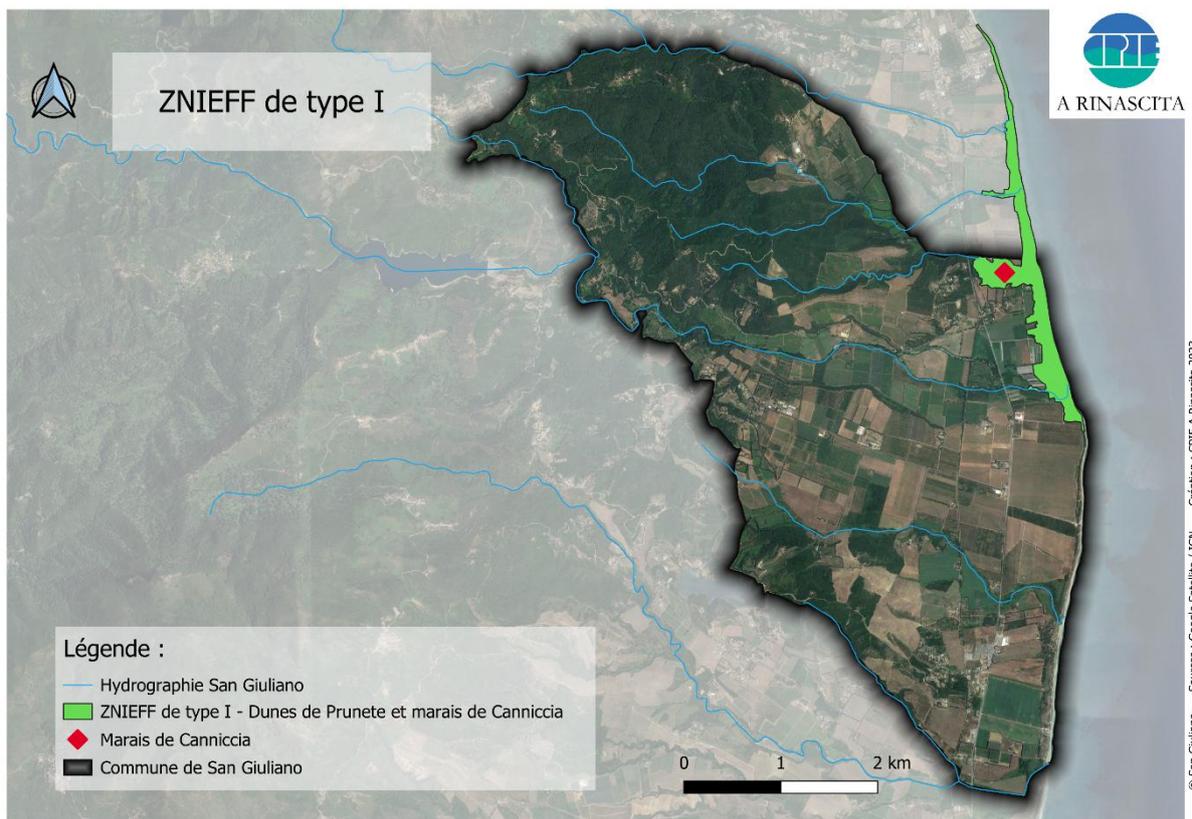


Figure 26 : ZNIEFF de type I sur la commune de San Giuliano

Natura 2000

Identifiant : FR9400617

Nom : Dunes de Prunete - Canniccia

Identifiant : FR9402014

Nom : Grand herbier de la côte orientale

La limite littorale Nord, au niveau du marais de Canniccia touche le site Natura 2000 « Dunes de Prunete-Canniccia » qui se trouve sur la commune de Cervione.

Un autre site Natura 2000 nommé « Grand herbier de la côte orientale » prend en compte tout le littoral de la commune. Celui-ci est géré par l'Office de l'Environnement de la Corse et est doté d'un document d'objectif. Ce site Natura 2000 intègre le grand herbier de posidonies qui constitue un écosystème unique en Méditerranée en raison de sa surface et de son état de conservation. Cet herbier forme une importante zone de frayère, d'abris et de nourrissage pour de nombreuses espèces aquatiques. Cet habitat est menacé par les impacts de l'important trafic maritime (ancrage, chalutage, pollution, etc.).

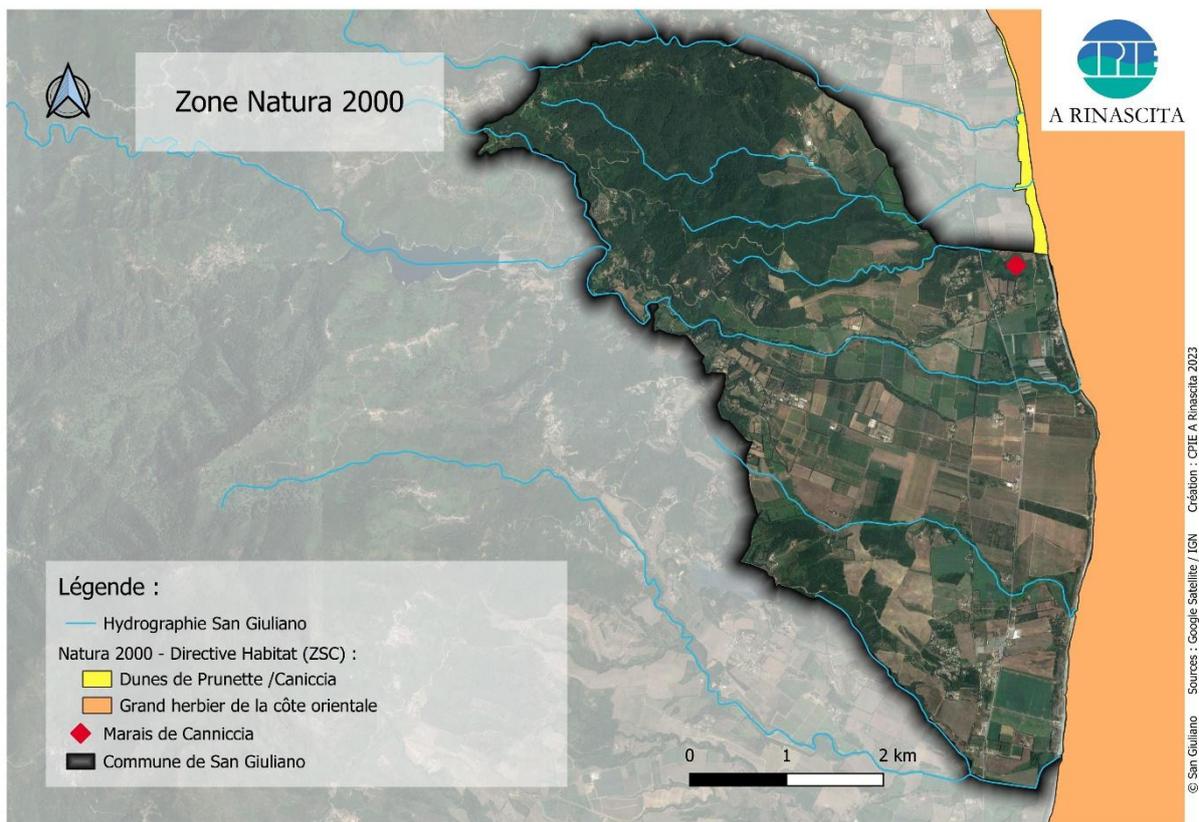


Figure 27 : Site Natura 2000 sur la commune de San Giuliano

PARTIE 3

La biodiversité de San Giuliano

1. Vue d'ensemble

1.1. Base de données naturaliste

1.1.1. Origine des données

Toutes sources de données confondues, 10341 observations d'espèces de faune et de flore ont été collectées, provenant de 10 sources différentes.

Parmi ces données, 5450 sont des données produites dans le cadre d'un suivi du Milan royal par le Conservatoire d'Espace Naturels de Corse. Plusieurs individus de Milan royal ont été équipés de balise GPS transmettant leur position à intervalle régulier, donnant lieu à un grand nombre de données. Ces dernières sont étudiées par le CEN Corse, et seront mise à part du reste des données dans ce rapport, pour plus de clarté.

Ainsi, en excluant ces données de suivi de Milan royal, nous disposons de 4891 observations de faune et de flore sur la commune de San Giuliano, provenant de 10 sources différentes.

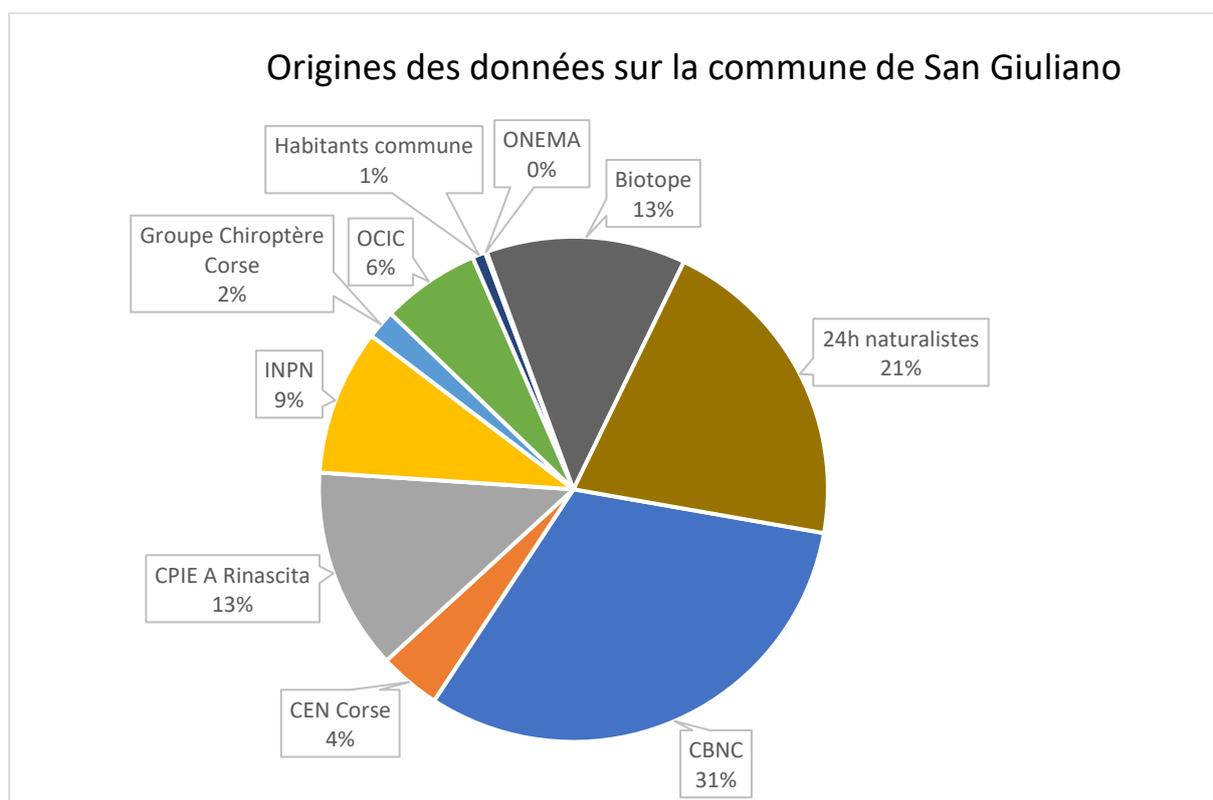


Figure 28 : Origines des données sur la commune de San Giuliano

De nombreuses données proviennent du SINP national (INPN). En effet, celui-ci a pour objectif de structurer les connaissances sur la biodiversité en récoltant et assemblant toutes les données naturalistes produites en France. Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) dispose également de

nombreuses observations de flore. Certaines données ont été produites par les habitants du village et par le CPIE A Rinascita lors des prospections complémentaires.

Plusieurs études spécifiques supplémentaires ont été commandées par la commune et réalisées en 2024 par différentes associations et bureaux d'études. Celles-ci ont permis d'apporter 663 données.

A l'occasion des 24h Naturalistes, une vingtaine de naturaliste ont sillonné la commune en juin 2024 pour faire des inventaires. Cet effort majoritairement bénévole a apporté une grande contribution : 958 données, soit 21% de la base de données.

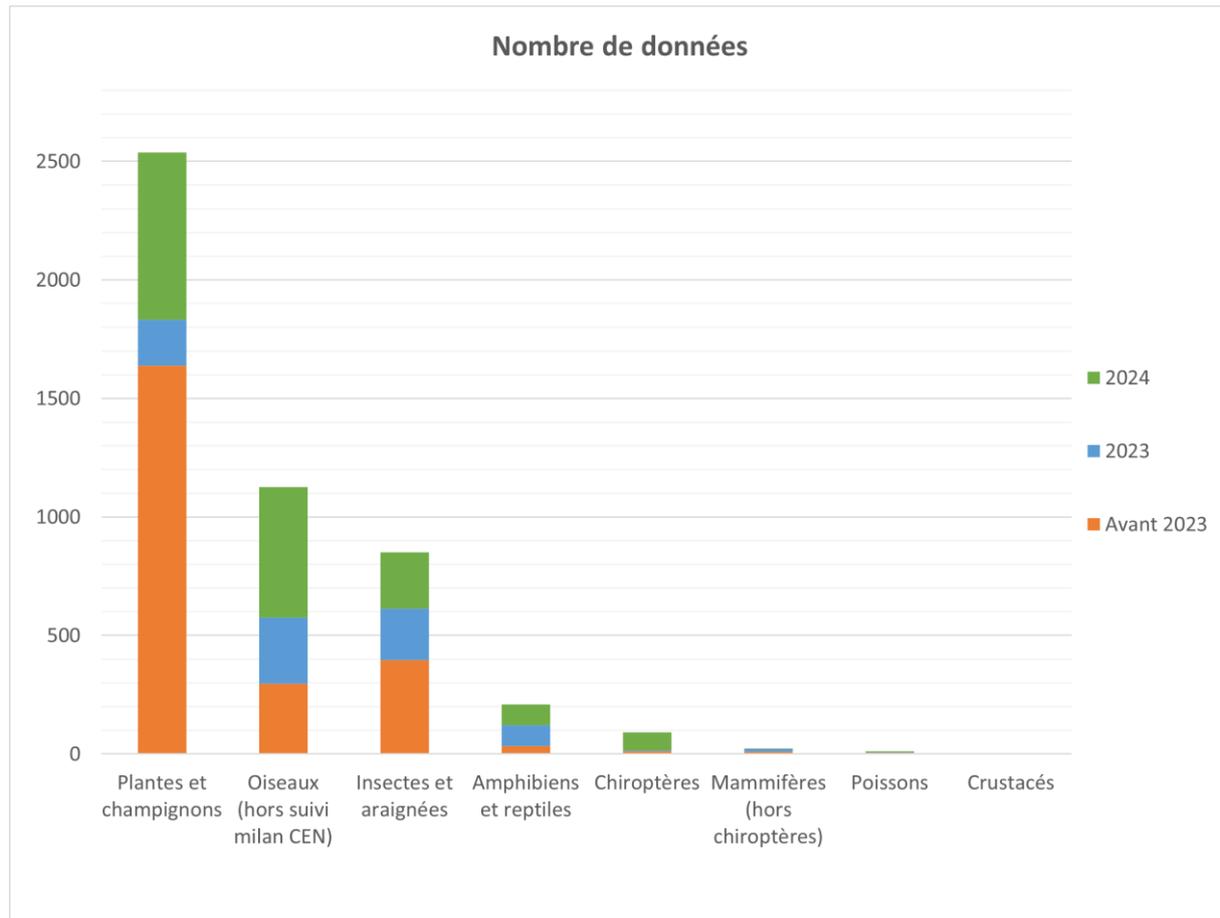


Figure 29 : Nombre de données par groupe taxonomique et par année

1.1.2. Pression d'observation

L'ensemble du territoire communal a été prospecté par les naturalistes de structures diverses depuis le début du 20ème siècle et les inventaires ont été en partie complétés dans le cadre de cet Atlas. Finalement, quelques zones sont sous-prospectées et d'autres largement visitées. Cette inégalité est notamment liée à l'accès difficile de certains terrains (parcelles privées, clôtures, terrains accidentés ou trop fermés par la végétation) et à la réalisation d'inventaires botaniques focalisés sur le littoral et les parcelles de l'INRAE.

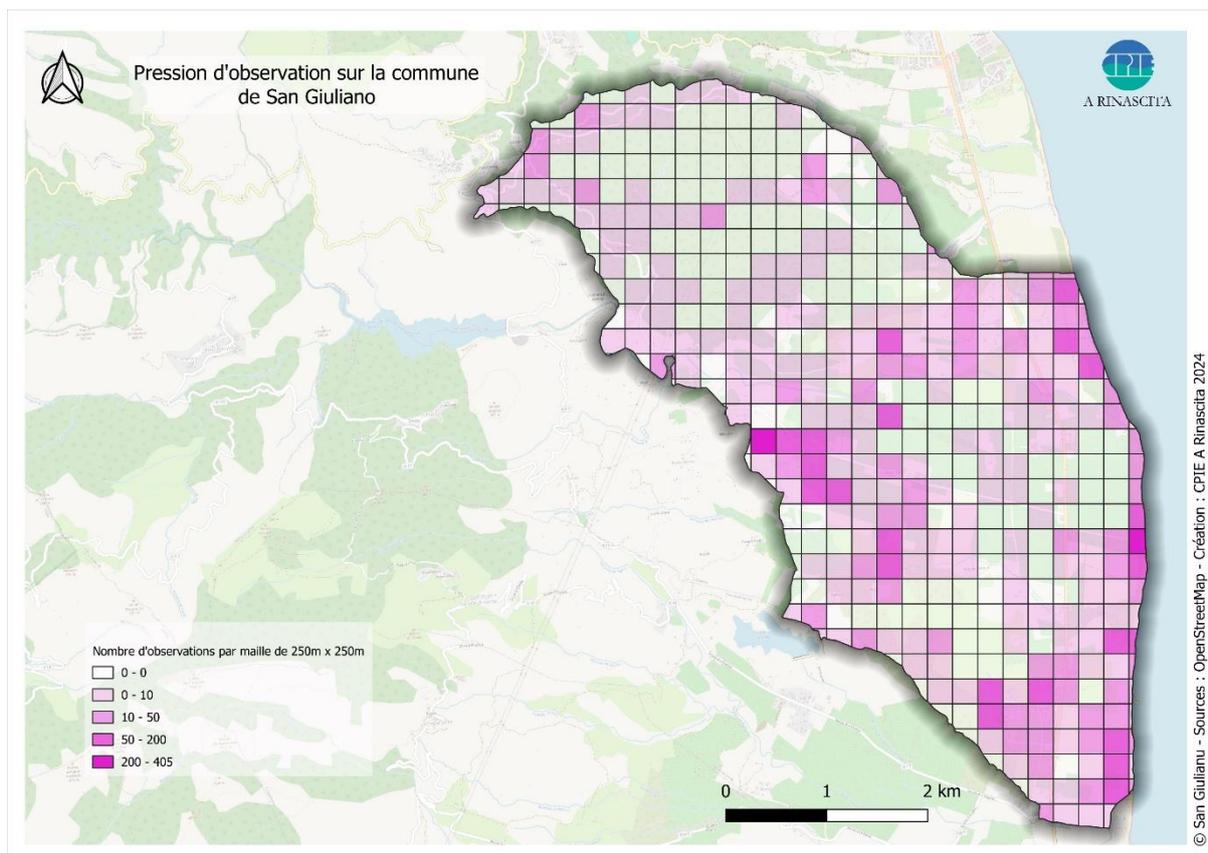


Figure 30 : Pression d'observation sur la commune de San Giuliano par maille de 250m x 250m

1.1.3. Richesse spécifique

Ce sont au total 984 espèces qui ont été recensées sur la commune de San Giuliano. Les prospections complémentaires ont permis d'inventorier 317 nouvelles espèces pour la commune et de confirmer la présence d'espèces mentionnées dans la bibliographie ou observées les années précédentes.

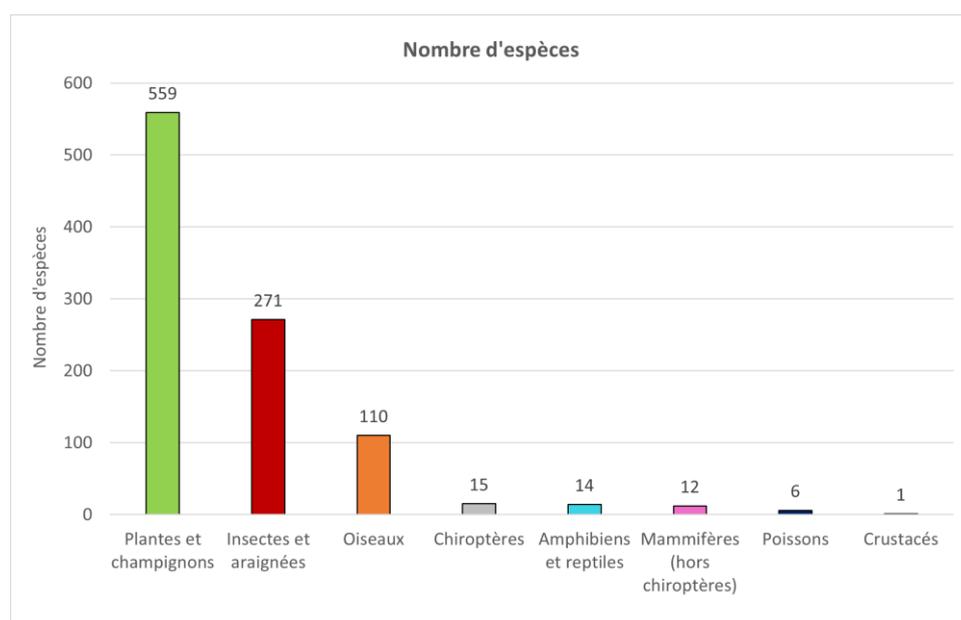


Figure 31 : Nombre d'espèces observées à San Giuliano par groupe taxonomique

1.1.4. Espèces protégées et remarquables

Les espèces protégées bénéficient d'un statut de protection légal inscrit dans le droit français. Il est interdit de les détruire, capturer, transporter, perturber intentionnellement ou de les commercialiser.

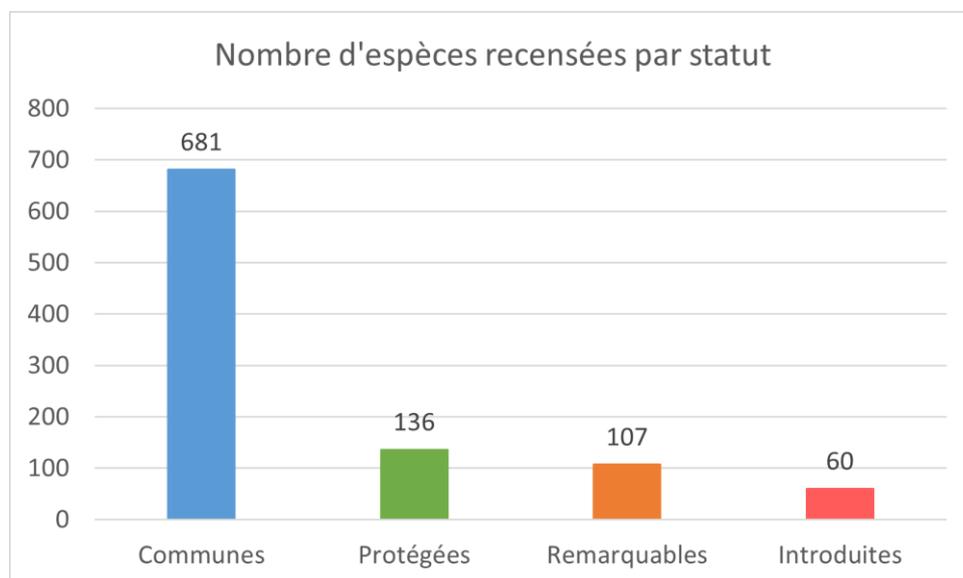


Figure 32 : Statut des espèces recensées sur la commune

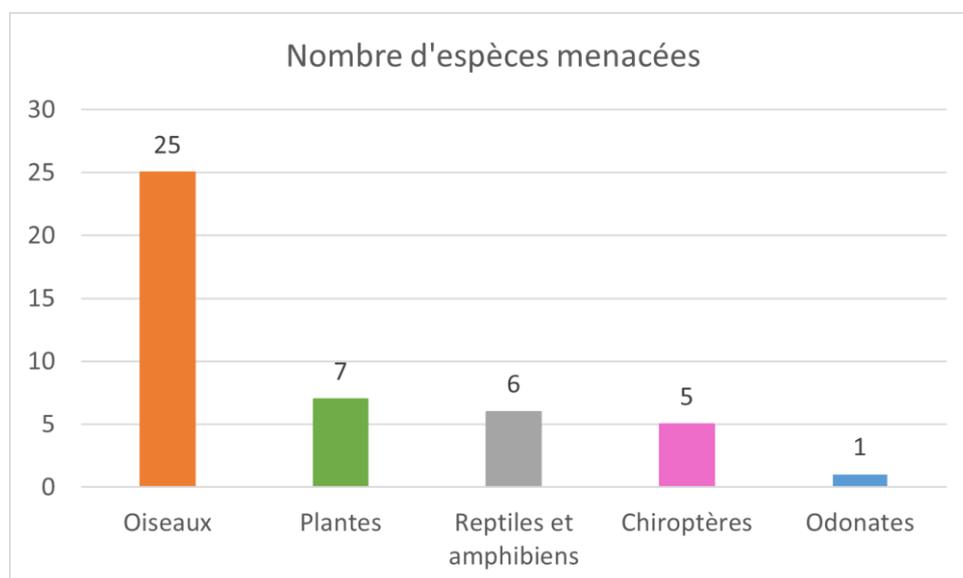


Figure 33 : Nombre d'espèces menacées observées par groupe taxonomique

Les espèces protégées et remarquables recensées sont particulièrement bien représentées sur la partie littorale de la commune et notamment dans les zones humides. Celle-ci accueille de nombreuses espèces rares et vulnérables car adaptées à des types de milieux en régression partout dans le monde. En effet, 35% des zones humides de la planète ont disparu entre 1975 et 2015. Toutefois, cette surreprésentation d'espèces protégées et remarquables sur le littoral est à relativiser car elle est

également liée, en partie, aux efforts de prospection plus importants dans cette zone. Une zone sans espèces protégées ne signifie pas qu'il n'y en a pas mais qu'elle n'a peut-être pas été prospectée.

La liste rouge de l'UICN constitue un inventaire mondial de l'état de conservation des espèces. Une espèce peut avoir un statut de conservation différent selon l'échelle géographique dans laquelle la population est analysée. Par exemple, l'Aigrette garzette, présente à San Giuliano, est considérée comme « en danger » en Corse alors qu'à l'échelle de l'Europe et de la France, les populations semblent bien se porter. A l'inverse d'autres espèces telles que la Barbastelle d'Europe est considérée comme vulnérable à l'échelle de l'Europe alors qu'elle sort des espèces menacées en Corse. Dans ces deux cas, la Corse a une responsabilité forte pour assurer le maintien ou le rétablissement du bon état de conservation des populations.

Sur la commune de San Giuliano, 45 espèces considérées comme menacées (NT, VU et EN) à l'échelle de la Corse ont été recensés dont 6 amphibiens et reptiles, 1 espèce d'odonate, 5 espèces de chauves-souris, 25 espèces d'oiseaux et 8 espèces de plantes.

Sur la commune de San Giuliano, ce sont 39 espèces de plantes qui sont « à enjeu », c'est-à-dire qu'elles sont peu fréquentes, rares ou très rares ou présentes dans des habitats vulnérables.

	Nombre d'espèces considérées comme			
	Quasi menacée	Vulnérable	En danger	En danger critique
A l'échelle Européenne	15	6	1	1
Nationale	24	18	4	2
Régionale	23	16	6	0

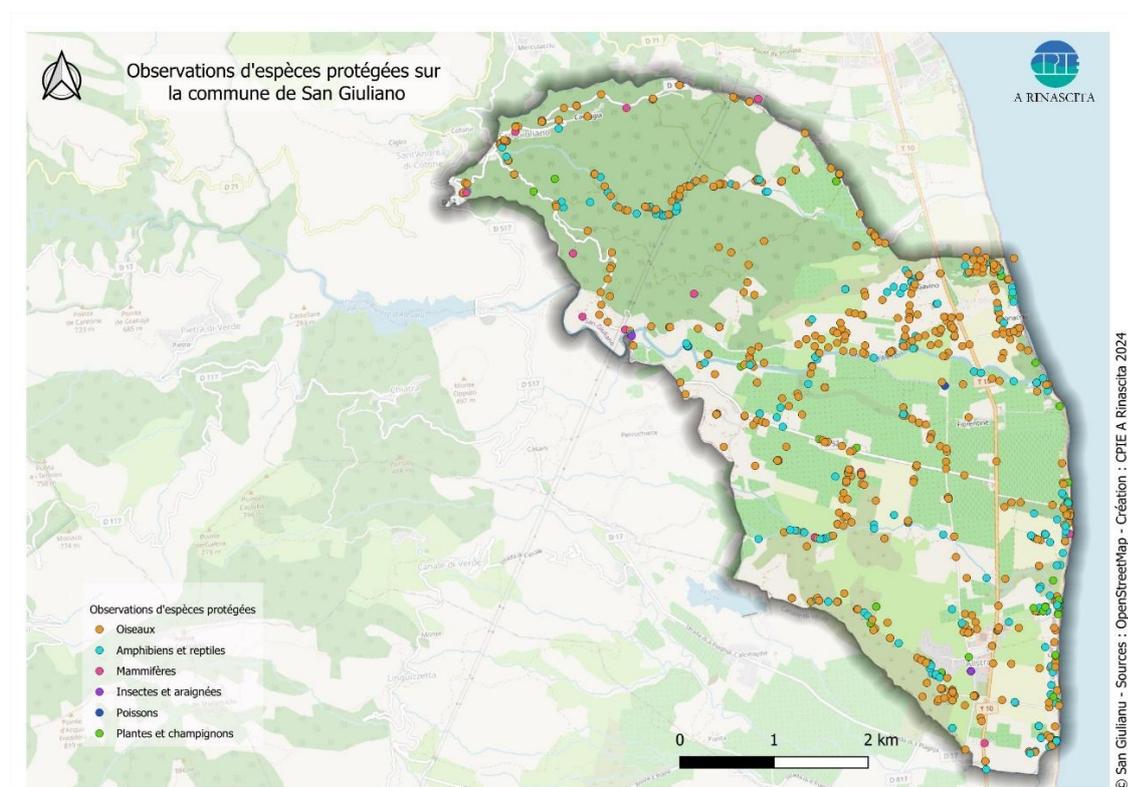


Figure 34 : Observations d'espèces protégées sur la commune de San Giuliano

1.1.5. Les espèces introduites

De nombreuses espèces exotiques envahissantes (EEE) sont présentes sur le territoire communal dont plus de 80 % sont des plantes. Certaines invasives ont été recensées dans les mêmes zones que des espèces protégées ou remarquables. Nombreuses sont situées à proximité de zones urbanisées. En effet, la présence d'espèces exotiques envahissantes, notamment de plantes, vient de l'introduction d'espèces ornementales dans les jardins. Même si certaines espèces exotiques ne sont pas nécessairement envahissantes, il faut toutefois être extrêmement prudent car en s'échappant des jardins, elles peuvent devenir des espèces invasives et impacter la biodiversité locale.

Les espèces de flore exotiques envahissantes ont été hiérarchisées par le CBNC (liste hiérarchisée des EEE en Corse, CBNC, 2021) selon le caractère envahissant de l'espèce. Ainsi, sur la commune de San Giuliano, 12 EEE majeures, 7 EEE modérées, 19 EEE émergentes ou potentiellement envahissantes sont recensées.

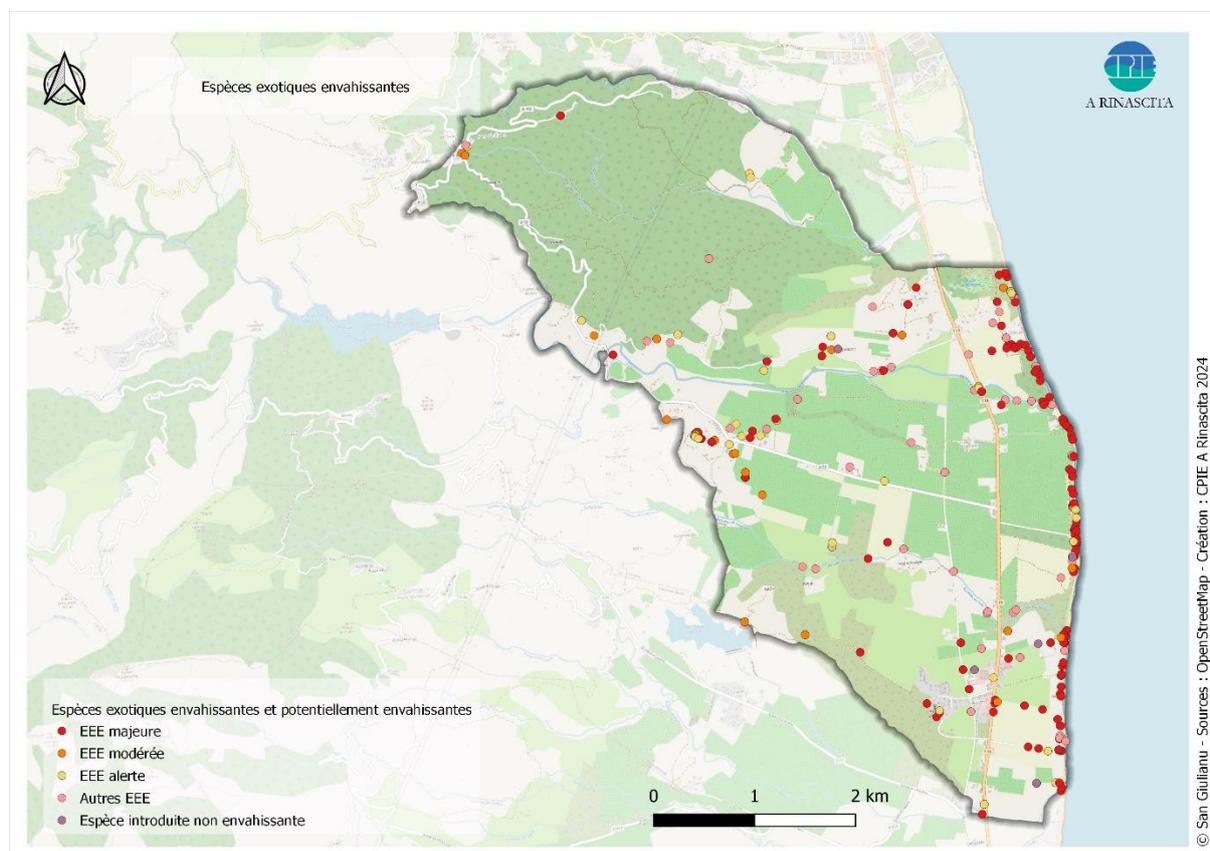


Figure 35 : Observations d'espèces exotiques envahissantes sur la commune

1.1.6. Inventaire des chauves-souris

Avant 2023, 9 gîtes de chiroptères étaient connus à San Giuliano. Ils étaient fréquentés par 3 espèces, et 2 autres avaient été observées lors d'une capture.

Avec ses prospections, le Groupe Chiroptères Corse n'a recensé que 4 gîtes actuellement occupés sur la commune, dont un seul un était connu auparavant. Une seule espèce a été vue dans ces gîtes, le Petit Rhinolophe. Les inventaires acoustiques sur d'autres sites ont permis de détecter 14 espèces au total, dont 9 qui n'avaient jamais été observées sur la commune.

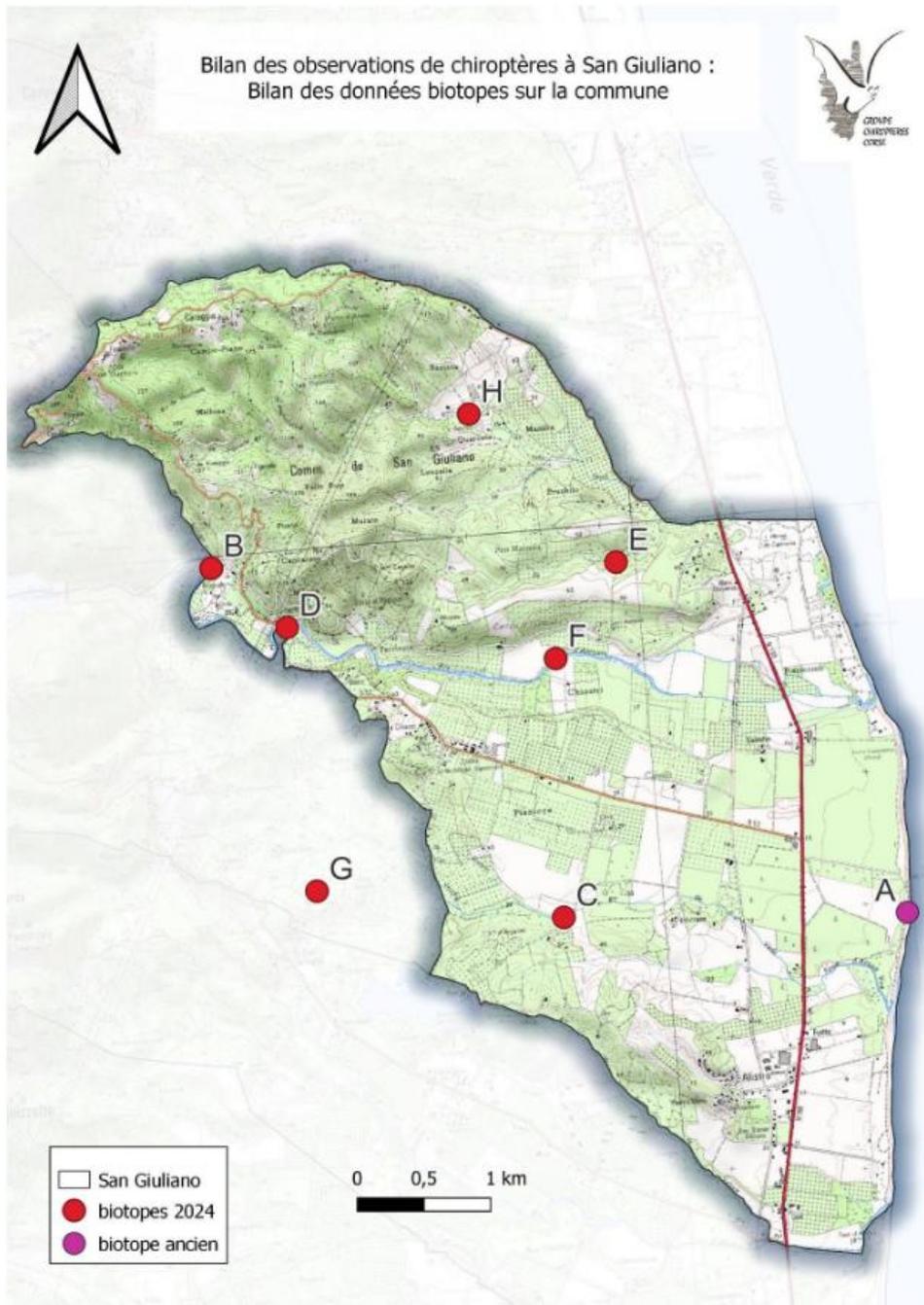


Figure 36 : Sites d'inventaire acoustique sur la commune

Beaucoup d'activité de chauves-souris a été relevée à proximité des cours d'eau, en particulier l'Alesani et le Vado. 9 espèces ont été détectées à différents points le long de l'Alesani, avec une activité particulièrement forte sous le pont de la D52 pour le Murin de Daubenton, le Murin à oreilles échanquées, la Noctule de Leisler, le Petit rhinolophe et les Pipistrelles commune, de Kuhl et pygmée. Un enregistrement dans un verger d'arbres fruitiers a également révélé la présence de 9 espèces.

Numéro	Site	Date	Nbr esp	Bba	Ese	Hsa	Mda	Mem	Mpu	Myo sp*	Nle	Pku	Ppi	Ppyg	Plas	Rfe	Rhi
B	Gué Alesani	01/06/2024	6	1			12	1		4		6	24	89			
		09/07/2024	7	3			5	25		16		25	11	51			
C	Ruisseau de vado	09/07/2024	7	33			5	2		11		35	14	71			2
D	Alesani sous pont	09/07/2024	9	4	10		248	18		10	28	86	70	372			41
E	Torra tour	09/07/2024	7	12		1						175	15	17	2		1
F	Alesani champ	09/07/2024	11	1	3		169	18	1	32	1	112	48	400		1	91
G	Erbitrone Pêches	10/07/2024	8	37	5	7			1	14		100	24	68			2
H	Quarcete clementines	10/07/2024	8	5	8			4		2	6	37	19	66			2

Activité faible	Activité moyenne	Activité forte	Activité très forte
-----------------	------------------	----------------	---------------------

Figure 37 : Résultats des inventaires acoustiques

Bba : *Barbastella barbastellus* ; Ese : *Eptesicus serotinus* ; Hsa : *Hypsugo savii* ; Mda : *Myotis daubentonii* ; Mem : *Myotis emarginatus* ; Mpu : *M. punicus* ; Nle : *Nyctalus leisleri* ; Pku : *Pipistrellus kuhlii* ; Ppi : *Pipistrellus pipistrellus* ; Ppyg : *Pipistrellus pygmaeus* ; Plas : *Plecotus austriacus* ; Rfe : *Rhinolophus ferrumequinum* ; Rhi : *Rhinolophus hipposideros* *Myosp – Genre *myotis*, impossible d'aller jusqu'à l'espèce

1.2. Habitats naturels

La segmentation et la caractérisation des habitats naturels ont été réalisées et fournies par le Conservatoire Botanique National de Corse. L'adaptation et la mise en page ont été réalisées par le CPIE A Rinascita.

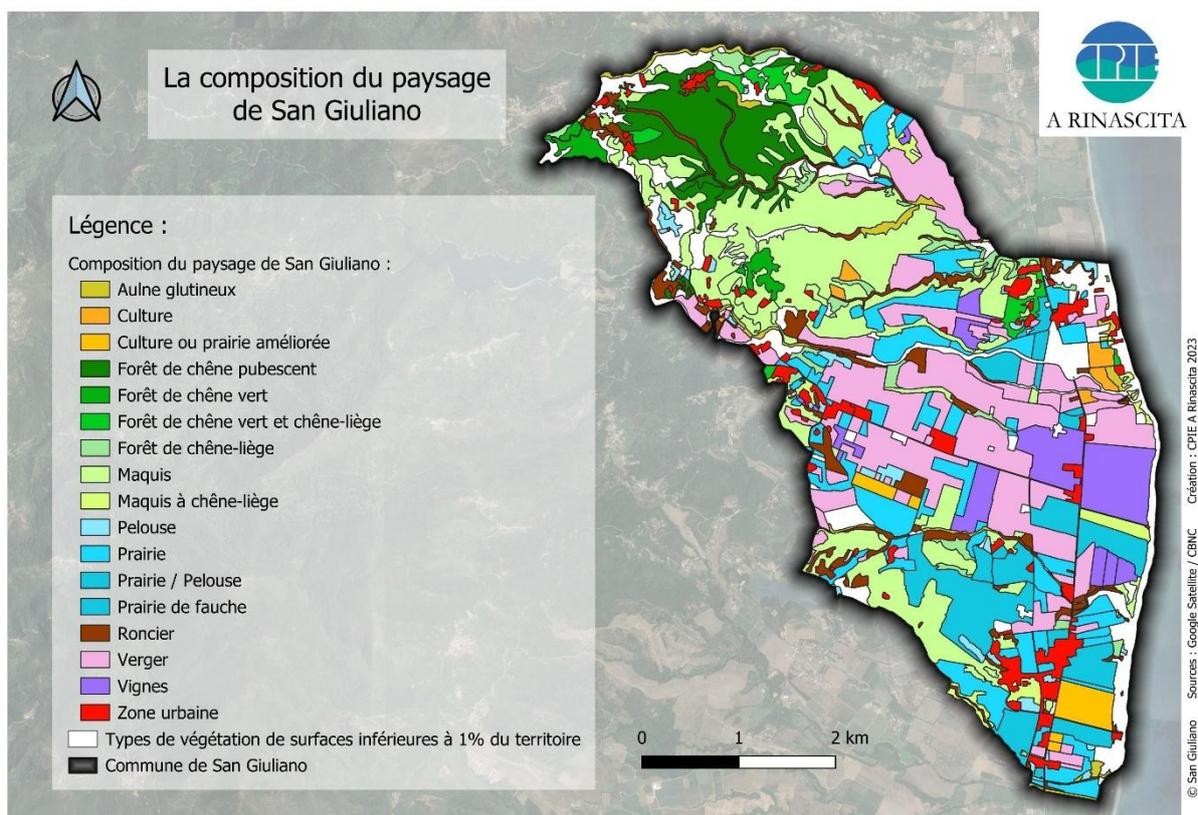


Figure 38 : Composition du paysage de San Giuliano

La commune présente une grande diversité de paysages puisque tous les types de milieux y sont représentés : milieux ouverts, milieux semi-ouverts, milieux fermés, milieux littoraux, zones humides, embouchures de cours d'eau. C'est donc un paysage hétérogène qui est représenté sur la commune et qui favorise la présence d'une grande diversité d'espèces.

Le maquis est le type de milieu le plus représenté sur la commune, occupant 21% du territoire. Viennent ensuite les vergers et les prairies qui représentent respectivement 18% et 10% du territoire. Les autres habitats occupent une superficie plus faible mais certains ne présentent pas moins un intérêt majeur du fait de leur rareté ou de leur vulnérabilité telles que les végétations des marais et prés salés, les végétations des dunes sableuses ou encore les prairies humides.

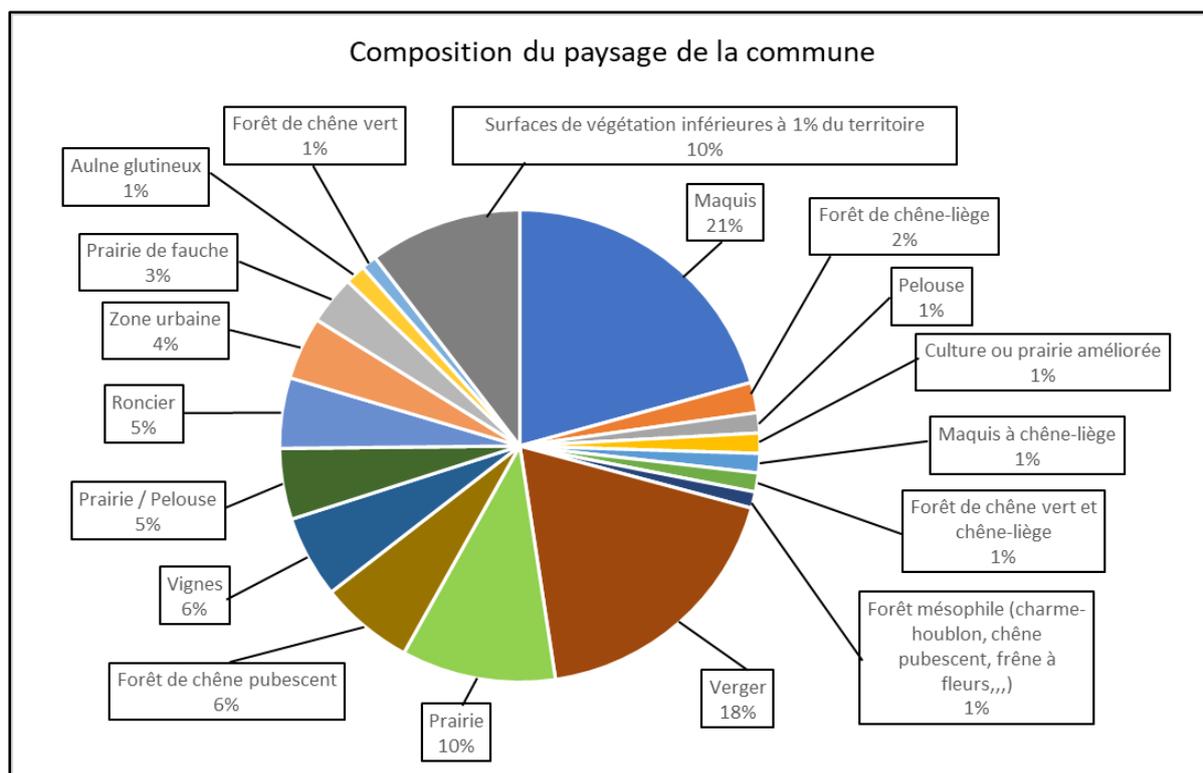


Figure 39 : Répartition du paysage de San Giuliano (pourcentage d'occupation du sol)

La commune compte 16 habitats patrimoniaux qui occupent plus de 30 % du territoire, parmi lesquels 14 habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000) sont répertoriés. Cette diversité de milieux naturels est très intéressante à l'échelle d'une commune. Cette diversité résulte essentiellement d'un contexte particulier : situation en bord de la Méditerranée, contrastes du relief qui offre une diversité d'altitudes, de pentes et d'expositions et donc de microclimats propices à l'expression de nombreuses espèces et communautés végétales, gestion extensive ou semi-extensive de certains habitats notamment agropastoraux... Plus de 30 % du territoire communal est concerné par des habitats patrimoniaux dont certains relèvent d'enjeux forts notamment liés à leur fragilité.

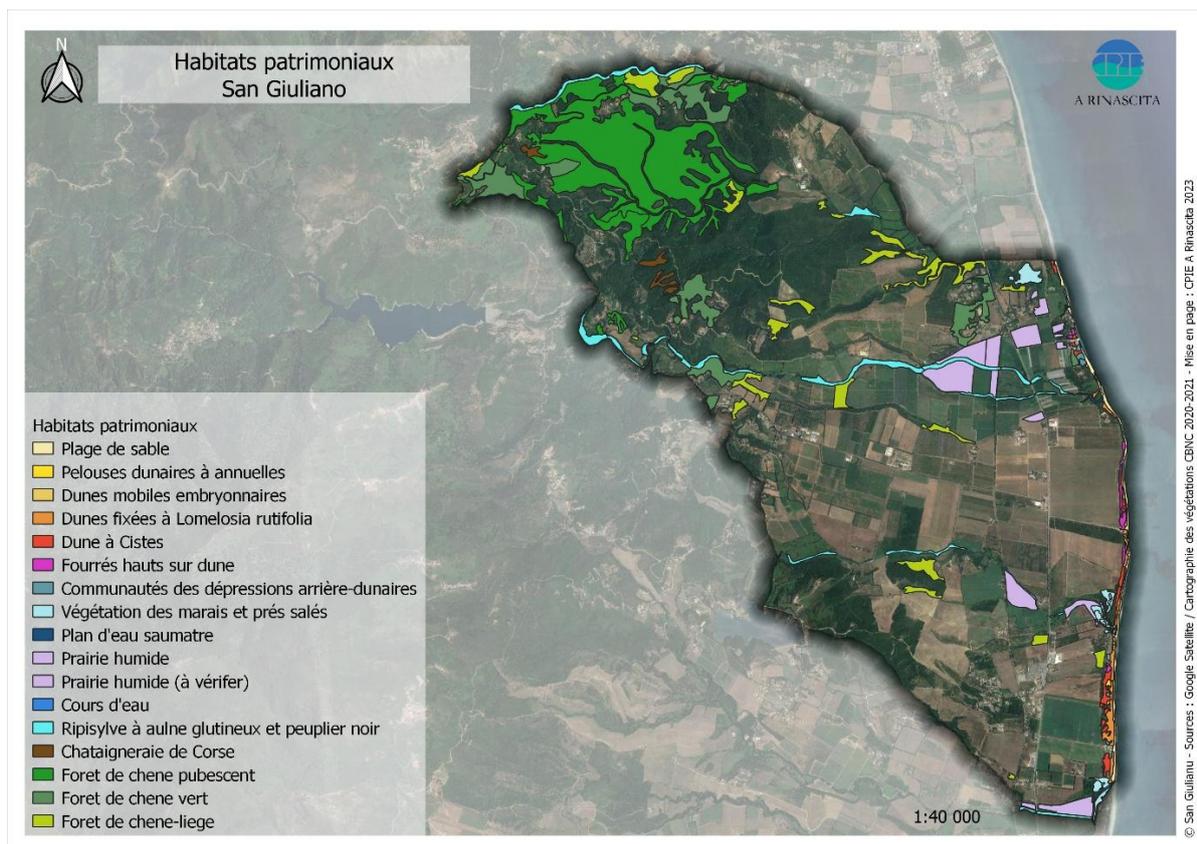


Figure 40 : Habitats patrimoniaux présents sur la commune

Habitat d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Prioritaire	Commentaire
Prés salés méditerranéens des hauts niveaux	1410-2		Ce type d'habitat se développe dans les parties les plus élevées des zonations halophiles subissant un marnage irrégulier, et en bordure des marais côtiers et des étangs lagunaires, sur substrat sablo-limoneux à limono-sableux. Le niveau d'engorgement et la salinité du substrat peuvent varier fortement selon la position topographique, la présence de suintements phréatiques et le niveau d'assèchement estival.
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140		Correspond ici à la plage de sable dépourvue de végétaux terrestres.
Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes	2110-2		Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer, sur pente faible à nulle. Substrat sableux, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlé de laisses organiques, occasionnellement baigné par les vagues au moment des tempêtes. Végétation adaptée et favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage.
Prairies humides dunaires	2190-4		Cet habitat correspond aux végétations prairiales basses oligotrophes inondables subissant des variations saisonnières, parfois importantes, des niveaux d'eau, des dépressions arrière-dunaires. La nature du substrat est variable : sable essentiellement minéral et peu organique.

Roselières et cariçaies dunaires	2190-5		Cet habitat correspond aux roselières et cariçaies des berges d'étangs arrière-dunaires, baignées par des eaux mésotrophes, plus ou moins minéralisées et de salinité variable, saumâtre à douce, connaissant de fortes variations des niveaux d'eau. Il peut aussi correspondre à une végétation secondaire issue de la dynamique naturelle ou induite par l'abandon par l'agriculture des prairies humides dunaires.
Dunes fixées du littoral méditerranéen du <i>Crucianellion maritimae</i>	2210-1		Cet habitat se développe en situation arrière-dunaire, entre les végétations de la dune mobile à Oyat (<i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>australis</i>) et les fourrés littoraux sur sable. Il se développe sur un substrat sableux meuble semi-stabilisé, pouvant s'échauffer et devenir très sec en été, de granulométrie variable (sables fins à sables graveleux), plus ou moins enrichi en matière organique et en débris coquilliers.
Pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i>	2230-1		Cet habitat se développe sur un substrat sableux, essentiellement minéral, de granulométrie fine à grossière, meuble mais peu mobile. Il se rencontre au niveau des massifs dunaires méditerranéens, avec une irradiation atlantique.
Fourrés à genévriers sur dunes	2250-1*	X	Ce type d'habitat correspond à une végétation thermoméditerranéenne qui se développe sur un substrat sableux très filtrant, plus ou moins mobilisable par le vent, dans les massifs dunaires littoraux, dans des situations parfois assez exposées à la déflation éolienne et aux embruns. Il peut également se rencontrer sur des dunes fossiles plaquées ou perchées. Correspond ici à des fourrés à lentisque et chêne vert.
Dunes à végétation sclérophylle des <i>Cisto-Lavanduletalia</i>	2260-1		En Corse, cet habitat se développe en zone littorale, sur les anciennes terrasses sablo-graveleuses indurées, de teinte ocre, fréquentes dans le fond des anses et sur les littoraux à relief adouci. Favorisé par le feu, il est le plus souvent secondaire et peut se développer sur d'assez grandes étendues.
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>	6420		Correspond ici aux prairies humides autour de l'Alesani, du Vado et de l'Alistro.
Châtaigneraies de la Corse	9260-4		
Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse	92A0-4		Correspond ici aux ripisylves à aulne glutineux et peuplier noir.
Suberaies corses	9330-3		Correspond ici aux forêts de chêne liège.
Yeuseraires corses à gallet scabre	9340-11		Correspond ici aux forêts de chêne vert et chêne pubescent.

2. Les milieux et les espèces

Il a été choisi de présenter dans ce chapitre la biodiversité de San Giuliano par grands types de milieux, en illustrant et commentant quelques espèces sélectionnées en raison de leur caractère patrimonial, représentatif du milieu, esthétique ou envahissant.

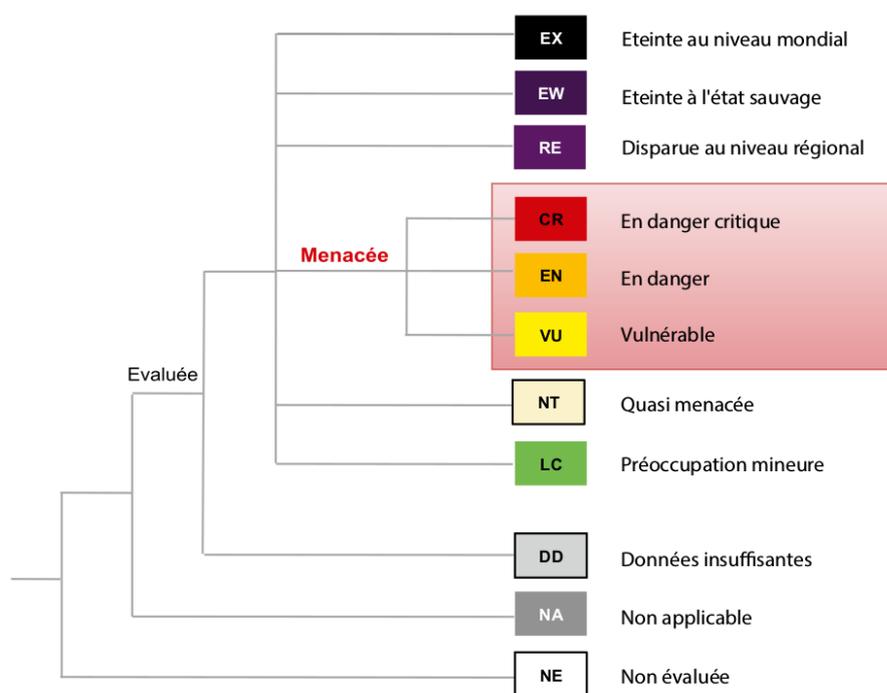


Figure 41 : Classification des statuts de menace définis par l'IUCN

2.1. Le marais de Canniccia et le littoral ²

2.1.1. Le marais de Canniccia et zones humides annexes

Le marais de Canniccia a fait l'objet, en 2004, d'une proposition de figurer dans le site Natura 2000 aujourd'hui nommé « Dunes de Prunete – Canniccia ».

Bien qu'aujourd'hui ce site Natura 2000 ne prend pas en compte le marais de Canniccia et s'arrête à sa limite, la diversité d'habitats et d'espèces présente dans le marais et aux alentours n'est pas à négliger. C'est donc pour cela que le marais figure dans la ZNIEFF de type 1 « Dunes de Prunetes et marais de Canniccia ». Cette ZNIEFF comprend également les dépressions arrière dunaires, à l'Est du marais, composées de roselières.

² G. Paradis, C. Piazza, M-L. Pozzo di Borgo « Paysage végétal du site de Prunete-Canniccia (côte orientale corse) proposé pour le réseau Natura 2000 », 2004

Le marais occupe une superficie d'environ 15 ha et doit son existence au petit ruisseau du Rioni qui alimente la dépression sur laquelle il se trouve. Le Rioni finit son chemin dans le marais et ne rejoint pas la mer. Le marais présente une importante roselière de *Phragmites australis* en son centre ainsi que des massettes (*Typha latifolia*). A la périphérie du marais se trouvent des saulaies, des aulnaies, des mégaphorbiaies et des tamariciaies.

A l'Est du marais, derrière les dunes de la plage, se trouve une zone de dépression occupée par *Phragmites australis*, *Scirpus maritimus* et par l'espèce rare *Saccharum ravennae*.



Figure 42 : Marais de Canniccia



Figure 43 : Roselière

✧ La faune et la flore remarquables



Figure 44 : Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et faucon kobez (*Falco tinnunculus*) – Protégées (©Oiseaux de Corse)

Le **Busard des roseaux** et le **Faucon kobez** sont deux espèces de rapaces qui ont pu être aperçues dans le marais de Canniccia.

Un couple de busards des roseaux niche dans le marais et chasse des oiseaux d'eau. Sa présence est favorisée par les vastes roselières présentes en bordure des étangs. Le maintien de ces milieux humides permet sa conservation sur la commune. Plutôt farouche, cette espèce

est sensible au dérangement tel que la pratique de la chasse ou encore la sur-fréquentation des sites en période de reproduction. La population de Corse dont les effectifs sont restreints est considérée comme « en danger » (UICN).

Le faucon kobez a, comme le busard des roseaux, besoin de milieux ouverts pour se nourrir, et semble apprécier les zones humides. Son alimentation se compose essentiellement d'insectes, et l'utilisation de pesticides dans l'agriculture intensive le menace. L'espèce est considérée comme vulnérable en Europe.



Le **Cisticole des joncs**, reconnaissable à son vol sinueux, est, comme son nom l'indique, typique des zones humides et apprécie les zones où se développent le jonc et l'inule visqueuse. Cette espèce a été observée à l'intérieur du marais de Canniccia, en lisière de prairie mais également dans les vergers de l'INRAE.

Figure 45 : Cisticole des joncs (*Cisticola jundicis*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)



La **Rémiz penduline** est un autre oiseau de petite taille qui apprécie les zones humides de la commune, en particulier les roselières bordées de ripisylve. Elle fait son nid en tissant des fibres végétales pour former une petite poche suspendue à l'extrémité d'une branche. Disparue de nombreuses zones du sud de la France où elle était nicheuse, on la retrouve de passage pendant sa migration, et des individus hivernent en Corse. Sa population nicheuse est considérée comme en danger critique en France.

Figure 46 : Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*) – **Protégée**
(©E. Sansault)

De nombreuses autres espèces ont été observées autour du marais et des zones humides adjacentes.



Figure 47 : Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) – **Protégée**
(©Tony Rossi – Oiseaux de Corse)



Figure 48 : Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) – **Protégée**
(©Tony Rossi – Oiseaux de Corse)



Figure 49 : Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) – **Protégée**
(©Tony Rossi – Oiseaux de Corse)

Figure 50 : Gattilier (*Vitex agnus-castus*) – **Protégée**
(©H. Tinguy)



2.1.2. Le littoral et embouchures

Le littoral est globalement sauvage, avec la présence de dunes et l'absence de constructions majeures. Les seuls endroits occupés par des infrastructures sont les deux restaurants de bord de plage « Chez Thérèse » et « Chez Costa », le camping Amuruciu et un groupement d'une dizaine de maison au Nord du restaurant « Chez Thérèse ».

Tout le long du littoral, deux problèmes récurrents ont été relevés : l'érosion des dunes et la présence de traces de véhicules dans les dunes, limitant l'implantation de la végétation fixatrice des dunes. Par ailleurs cette fréquentation des dunes par les engins motorisés vient accentuer l'érosion du littoral et le recul du trait de côte et laisse, lors des tempêtes, l'eau s'infiltrer dans les dunes.

Les embouchures des fleuves sont des zones attrayantes pour les espèces, notamment certains oiseaux d'eau, libellules et demoiselles, amphibiens et Cistude d'Europe. Cette attractivité est liée aux habitats qu'on retrouve aux embouchures, comme les roselières à *Phragmites australis*, un roseau de plus petite taille que la Canne de Provence. L'eau saumâtre et les fourrés denses fournissent les conditions nécessaires à la survie et à la reproduction d'espèces sensibles, et servent de halte à de nombreuses espèces d'oiseaux au cours de leur migration.

Le littoral a également d'autres habitats fragiles, comme la végétation des dunes sableuses, avec l'oyat, l'échinophore épineuse, et d'autres plantes basses adaptées à ce milieu sec et riche en sel. Cette végétation contribue à maintenir les dunes en place, mais est très sensible au piétinement.



Figure 51 : Embouchure de l'Alistro avec ses roselières



Figure 52 : Marais au Nord de l'embouchure du Vado



Figure 54 : Chemin sur les dunes



Figure 53 : Erosion des dunes

L'importance des zones humides pour la migration des oiseaux, toutes espèces confondues, n'est plus à prouver. Elles jouent en particulier un rôle important dans les haltes migratoires pour l'alimentation des oiseaux. La présence de cette diversité de milieux contribue à la richesse en espèces d'oiseaux présentes à San Giuliano, avec 110 espèces d'oiseaux observées au total.

Le **Héron pourpré** a été vu près d'une zone humide située sur le littoral, au Sud de marais de Canniccia. Cet oiseau est très sensible au dérangement et est considéré comme en danger en Corse.

Figure 55 : Héron pourpré (*Ardea purpurea*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)



Le **Puffin de Scopoli** est un grand oiseau marin qui vient passer le printemps et l'été près des côtes pour se reproduire avant de retourner au large pour le reste de l'année.

Cette espèce est rare et évaluée comme étant vulnérable en France, mais la population semble légèrement croître en Corse au cours des dernières années. Elle a été vue en bord de mer sur la commune.

Figure 56 : Puffin de Scopoli (*Calonectris diomedea*) – **Protégée**
(©C. Yzoard)

Le **Petit gravelot**, espèce également évaluée comme étant en danger en Corse, a pu être observé plusieurs fois à l'embouchure du Vado.

L'**Aigrette garzette**, considérée comme en danger en Corse par l'UICN, a été vue à plusieurs reprises le long du littoral et notamment à l'embouchure du Vado.



Figure 57 : Petit gravelot (*Charadrius dibius*) et Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) – **Protégées**
(©Oiseaux de Corse)



L'étang de Terrenzana, au Sud de San Giuliano, est un des plus grands sites de nidification pour la Nette rousse en Corse. Le couple observé au marais de Canniccia provient probablement de cette population. Elle est considérée « En danger » en Corse.

Figure 58 : Nette rousse (*Netta rufina*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)

Plusieurs autres espèces d'oiseaux des zones humides ont également été observées.



Figure 59 : Cormoran huppé (*Gulosus aristotelis*) – **Protégée, « Vulnérable » en Corse**
(©Oiseaux de Corse)



Figure 60 : Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)



Figure 61 : Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) – **Protégée**
(©Lily Chiari)

La **Cistude d'Europe** semble aussi apprécier l'embouchure du Vado. Il n'est pas rare de voir quelques tortues se réchauffer au mois de mai au bord des cours d'eau.

La cistude d'Europe est considérée en France comme vulnérable et en forte régression par l'UICN. Les nuisances qu'elle subit qui sont liées aux activités anthropiques peuvent être limitées par la difficulté d'accès à l'embouchure des cours d'eau et aux berges (végétation dense, etc.).

La cistude d'Europe est menacée par la tortue de Floride, espèce exotique envahissante, que l'on reconnaît par sa tempe rouge et qui est bien présente sur Cervione, commune voisine à San Giuliano. Cela pourrait justifier une opération de veille sur les cours d'eau de San Giuliano.

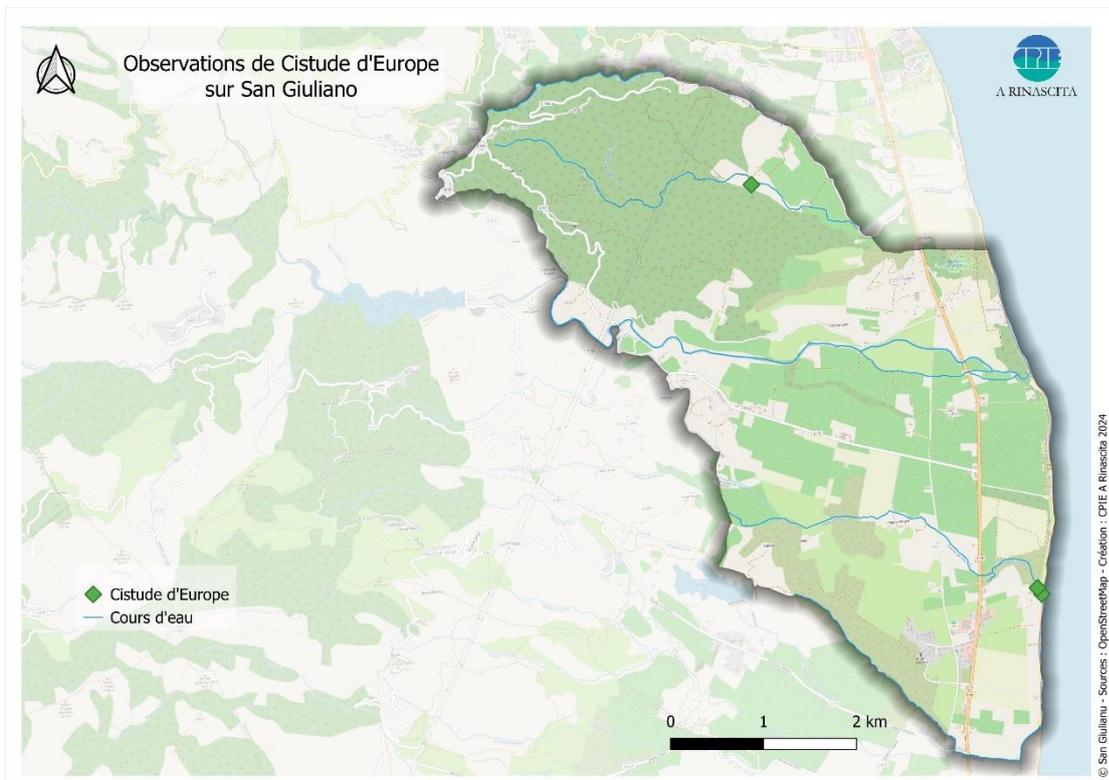


Figure 62 : Observations de Cistude d'Europe sur la commune



Le **Leste italien** (*Chalcolestes parvidens*) est également présent près des zones humides. Il occupe les eaux stagnantes ou courantes et apprécie particulièrement les habitats bordés de ligneux à bois tendre. Le leste italien est une espèce remarquable qui est inscrite dans le Plan Régional d'Action sur les odonates de Corse. Elle est considérée comme rare car sur le territoire français, elle n'est présente qu'en Corse. Elle a été vue plusieurs fois autour du marais de Canniccia.

Figure 63 : Leste italien (*Chalcolestes parvidens*) – **Remarquable**
(©S. Wroza)

L'**Orthetrum de Sicile** est un autre odonate retrouvé sur les zones humides de la commune. D'origine afro-tropicale, elle semble s'être bien implantée dans le Nord de la Corse, une conséquence possible du changement climatique.



Figure 64 : *Orthetrum de Sicile (Orthetrum trinacria)* – **Remarquable**
(©S. Wroza)



Parmi les autres insectes observés sur la commune, on peut souligner **Osmia erythrogastra**. Les osmies sont de petites abeilles solitaires maçonnes, qui construisent leurs nids dans le sol ou dans des tiges creuses. *Osmia erythrogastra* n'avait pas été observée en Corse depuis 30 ans, et a été repérée lors de prospections en arrière plage sur la commune en avril 2023. Cette abeille de moins d'un centimètre est peu connue, et davantage d'inventaires sont nécessaires en Corse pour déterminer son statut.

Figure 65 : *Osmia erythrogastra* – **Remarquable**
(©Photo extraite de l'article « Annotated checklist of the megachilid bees of Corsica (Hymenoptera, Megachilidae) », R. Le Divelec, A. Cornuel-Willermoz, M. Aubert et A. Perrard, 2024.)



Le **Tamaris d'Afrique** est un arbuste aux feuilles très petites, en écailles, ressemblant à celles du genévrier. On le trouve dans l'Ouest de la Méditerranée, le plus souvent sur le littoral et en bordure de ruisseaux. C'est une plante qui participe à former des sites de grand intérêt patrimonial sur le littoral, dans lesquelles on retrouve une grande biodiversité. Elle peut être menacée par les aménagements des cours d'eau et la perturbation et l'érosion du sol, notamment par un fort piétinement.

Figure 66 : *Tamaris d'Afrique (Tamarix africana)* – **Protégée**
(©CPIE A Rinascita)

Cette espèce protégée a été vue à plusieurs endroits sur le littoral de San Giuliano.

L'**Epiaire maritime** est une plante plutôt discrète, qui pousse sur le sable et donne des fleurs blanches. Ses feuilles ressemblent à des feuilles de menthe. Cette espèce est considéré « en danger » en France, et « vulnérable » en Corse, car elle connaît un fort déclin. Le site où elle a été observée sur le littoral de San Giuliano fait partie d'une des quatre seules populations de Corse. De nombreuses populations ont déjà disparu sur le pourtour méditerranéen, souvent à cause des activités humaines sur le littoral. Elle n'est pas protégée en Corse, mais est inscrite sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF.

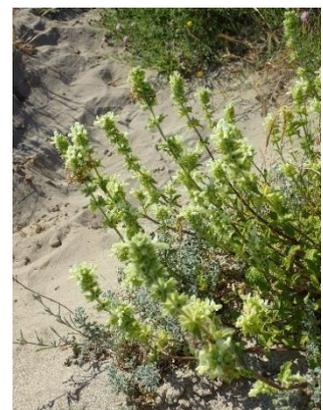


Figure 67 : *Epiaire maritime (Stachys maritima)* – **Protégée**
(©CPIE A Rinascita)

La **Prêle rameuse** est une autre espèce végétale d'intérêt présente sur le littoral de San Giuliano. Elle se propage majoritairement avec des rhizomes, et non par la germination de graines. Cela la rend d'autant plus sensible au piétinement des dunes où elle pousse. Elle est inscrite sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF de Corse.



Figure 68 : Prêle rameuse (*Equisetum ramosissimum*) – **Remarquable**
(©CPIE A Rinascita)



Figure 69 : Cytinet (*Cytinus hypocistis*)
(©CPIE A Rinascita)

Le **Cytinet** est une plante qui pousse dans le bassin méditerranéen, et qui a été retrouvée à plusieurs endroits sur le littoral de la commune. Cette plante n'est pas capable de faire sa propre photosynthèse et est un endoparasite du ciste. Cela signifie qu'elle vit à l'intérieur des tissus de la plante hôte. Elle n'est pas visible la plupart du temps, sauf lors de sa période de floraison durant laquelle nous pouvons observer ses fleurs à la base des cistes qu'elle parasite. Le cytinet est la seule plante endoparasite qui existe en France.

D'autres plantes rares ou protégées comme la fausse girouille des sables, l'euphorbe péplis ou la linare de Grèce ont été recensées sur la zone littorale.



Figure 71 : Fausse girouille des sables (*Pseudorhiza pumila*) – **Protégée**
(©CPIE A Rinascita)

Figure 70 : Euphorbe péplis (*Euphorbia pepelis*) – **Protégée**
(©CPIE A Rinascita)



Figure 72 : Linare de Grèce (*Kickxia commutata*) – **Protégée**
(©H. Tinguy)



✧ Les espèces introduites

Plusieurs espèces ont été introduites dans ces milieux. Ces espèces peuvent parfois avoir un impact sur la flore et la faune locale.



La **Griffe de sorcière** est aujourd'hui présente sur l'ensemble du littoral insulaire. Elle remplace petit à petit la flore locale pour former un tapis dense et homogène difficile à supprimer. Ces espèces, originaires du Cap en Afrique du Sud, ont été introduites en Corse dans le but de consolider et stabiliser les sols à l'arrière du littoral. La griffe de sorcière se développe à grande vitesse et peut couvrir une surface de l'ordre de 20m² en 10 ans. Elle est présente sur toute la longueur du littoral de San Giuliano.

Figure 73 : Griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*) - **EEE majeure**
(©CPIE A Rinascita)



La **Lampourde d'Italie** vient d'Amérique du Nord, elle est aujourd'hui présente sur une majeure partie du littoral corse. Elle se reproduit par graines, les fruits s'accrochent à la fourrure des animaux ou aux vêtements des promeneurs. Un seul individu peut produire jusqu'à 6200 graines. Elle peut envahir les milieux naturels comme semi-naturels et produit des composés allopathiques qui peuvent inhiber la germination et la croissance des espèces indigènes. Elle a été vue à plusieurs endroits sur le littoral.

Figure 74 : Lampourde d'Italie (*Xanthium orientale subs. italicum*) - **EEE majeure**
(©A. Delage - CBNC)



Le **Crabe bleu** vient d'Amérique, et plus particulièrement de ses côtes atlantiques. Il a été introduit en Méditerranée depuis les années 1950 et sa présence vérifiée en Corse remonte aux années 2000. Le crabe bleu est une espèce vorace avec une forte fécondité et une capacité à supporter de grandes variations de température et de salinité. En Corse, l'espèce est présente sur le long du littoral Est avec une forte présence au niveau de l'étang de Biguglia et de Palo.

Figure 75 : Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) - **EEE**
(©Y. Buske)



Figure 76 : Gambusie (*Gambusia affinis*) – EEE
(©CPIE A Rinascita)

La **Gambusie** est un poisson qui a été introduit en Corse dans les années 1920 dans l'objectif de lutter contre le paludisme, car il est capable de consommer les larves aquatiques de moustiques. Cette opération s'est révélée peu efficace, et la gambusie peut de plus porter un cestode pathogène originaire d'Asie de l'Est et qui pourrait négativement impacter les autres populations piscicoles. Ce poisson a été observé à l'embouchure de l'Alesani.



Figure 77 : Vairon (*Phoxinus phoxinus*) – EEE
(©CPIE A Rinascita)

Le **Vairon** est un petit poisson commun sur le continent mais qui a été introduit en Corse dans les années 2000. Il était utilisé comme appâts pour la pêche au vif pendant plusieurs années. Cette pêche est aujourd'hui interdite, mais l'expansion du vairon dans les cours d'eau de Corse a été rapide, si bien qu'aujourd'hui il est présent dans presque tous les principaux fleuves de Corse. Il vit en banc dans les eaux courantes et remonte les cours d'eau. A San Giuliano, cette espèce a été observée à l'embouchure du Vado.

2.2. Les milieux humides et les cours d'eau

La commune de San Giuliano est pourvue de 4 cours d'eau principaux : le Prunello, l'Alesani, le Vado et le ruisseau de Basse de Vallone qui se jette dans l'Alistro à la limite Sud de la commune. Ces milieux, qu'ils soient temporaires ou permanents, accueillent une flore et une faune particulières. C'est la qualité de ses milieux qui favorisera la préservation des espèces qui les fréquentent.

Sur l'Alesani, le blocage des sédiments par le barrage situé en amont entraîne un déficit de matériaux. Le cours d'eau a donc tendance à creuser son lit davantage à chaque crue, ce que l'on appelle phénomène d'incision, et qui a pour conséquence d'avoir des berges abruptes de plusieurs mètres de haut à certains endroits.

Les berges sont également envahies par la canne de Provence, ne permettant plus d'avoir une ripisylve en bon état à ces endroits. La commune de San Giuliano organise ponctuellement des actions de nettoyage des berges de l'Alesani. Il est ici conseillé de mener ce genre de travaux à plus grande échelle et notamment sur l'Alesani et le Vado.

Le Vado présente aussi une ripisylve dégradée avec des aulnaies envahies par la Canne de Provence. Ces Cannes de Provence ont tendance à se casser et à tomber dans le ruisseau, formant ainsi des embacles

qui empêchent le bon écoulement de l'eau. A quelques endroits du cours d'eau, la présence de déchets a également été constatée.

En amont, au Nord-Ouest de la commune, le Prunello, qui traverse beaucoup de zones boisées, a une ripisylve plus préservée qui est dominée par l'aulne.



Figure 79 : Berges de l'Alesani (érosion et canne de Provence)



Figure 78 : Berges du Vado (aulnaie envahie par la canne de Provence)



Figure 80 : Berges du Prunello (aulnaie, milieu boisé)

La faune et la flore remarquables

Les odonates constituent un groupe d'espèces emblématiques des zones humides et des cours d'eau. Certaines sont « opportunistes » et s'accommodent facilement aux modifications de leur habitat, d'autres plus sensibles peuvent décliner à la suite de ces changements. Ce sont 24 espèces qui ont été recensées sur la commune (la maille française la plus riche de l'Atlas européen des libellules cumule 66 espèces).



L'**Agrion joli** (*Coenagrion pulchellum*) apprécie les cours d'eau à végétation immergée ou flottantes, est « vulnérable » en France et « quasi menacée » en Corse. Cette espèce a été vue dans un verger à proximité de l'Alesani.

Figure 81 : *Agrion joli* (*Coenagrion pulchellum*) - *Quasi menacée*
(© S. Wroza)

D'autres espèces plus communes et bien présentes sur les cours d'eau de Corse ont également été vues comme l'**Agrion délicat** (*Ceriagrion tenellum*), le **Caloptéryx hémorroïdal** (*Calopteryx haemorrhoidalis*), l'**Agrion de géné** (*Ischnura genei*), le **Crocothémis écarlate** (*Crocothemis erythraea*), le **Trithémis annelé** (*Trithemis annulata*).

Les odonates peuvent être menacés par le réchauffement climatique (augmentation de la température de l'eau, assèchement précoce des zones humides, diminution des débits, etc.), la dégradation du milieu aquatique liée à diverses pollutions (agricole, domestique, etc.) mais aussi par la présence d'espèces exotiques envahissantes, par exemple la Carpe qui va augmenter la turbidité de l'eau ou l'écrevisse de Louisiane qui est un grand prédateur des larves (PNA odonate, 2020-2030). Les odonates passant la majeure partie de leur vie dans l'eau sous forme de larve, pour maintenir les populations, il s'agit d'être vigilant sur la qualité des eaux et prévenir des éventuelles pollutions.

Tout comme les libellules, les amphibiens sont dépendants de la bonne qualité des milieux humides pour réaliser tout ou partie de leurs cycles de vie. Il est important pour eux de pouvoir se déplacer entre leur point de reproduction (ruisseaux, point d'eau, mare, etc.) et leur zone d'hibernation (milieux couverts ou forestiers). Sur la commune, la présence de 5 espèces d'amphibiens a pu être vérifiée. Il s'agit du Crapaud vert des baléares, de la Rainette sarde, de la Grenouille de Bergers, du Discoglosse sarde et de la Salamandre de Corse. Il est important de savoir qu'en France tous les amphibiens sont protégés.



Figure 82 : *Crapaud vert* (*Bufo viridis*) - *Protégée*
(©CPIE A Rinascita)

Le **Crapaud vert des baléares** est le seul crapaud présent en Corse. Il est présent actuellement en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et sur l'île. Il vit en plaine et s'accommode de milieux peu végétalisés et de points d'eau temporaires de faible profondeur et souvent perturbés par des activités anthropiques (tels que des mares, des ornières, des flaques dans les carrières ou des bassins de rétention). Cette espèce est exposée à un risque d'extinction à moyen terme sur le territoire français, c'est pourquoi il fait l'objet d'un Plan National d'Action. Sur la commune, le crapaud vert a principalement été observé dans des ornières de chemin en plaine et à proximité d'un milieu boisé.

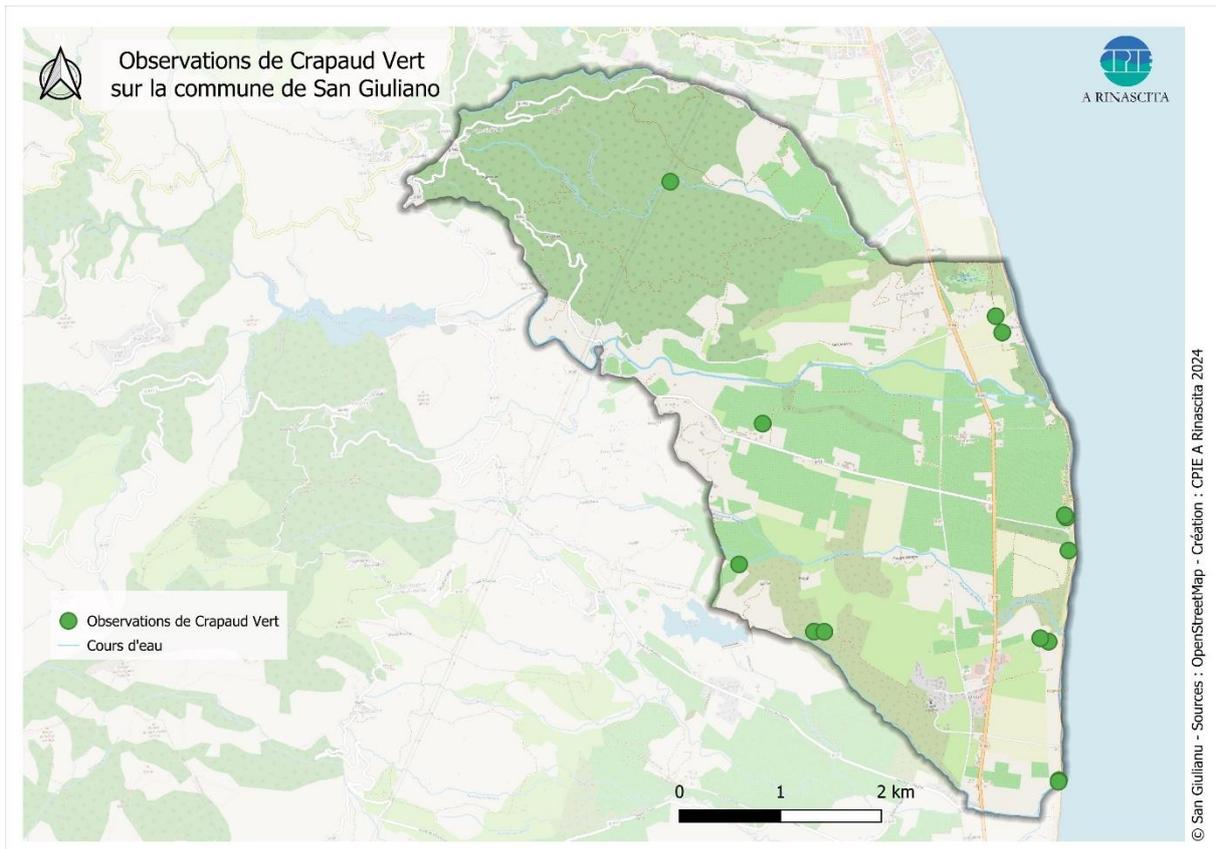


Figure 83 : Observations de Crapaud vert sur la commune



Figure 84 : Rainette sarde (*Hyla sarda*) – Protégée
(© F. Serre Collet)

Les chants de la **Rainette sarde** et de la **Grenouille de Berger** ont été entendus dans les zones humides de la commune. C'est deux espèces font parties des 7 espèces d'amphibiens présentes en Corse. Tous les amphibiens de Corse sont des espèces protégées.

La rainette sarde est la plus petite espèce des amphibiens de Corse mais son chant est le plus puissant. On peut l'entendre à plus d'un kilomètre.



La **Grenouille de Berger**, espèce d'amphibien fréquemment rencontrée et facile à observer, possède les mœurs les plus aquatiques de tous les amphibiens de Corse. En effet, les individus ne sortent de l'eau que pour l'hibernation. C'est dès le mois de février et jusqu'au mois de septembre qu'elle peut être observée ou écoutée en basse altitude dans les roselières, les embouchures de fleuves, les ruisseaux ou les retenues d'eau riches en végétation.

Figure 85 : Grenouille de Berger (*Pelophylax lessonae bergeri*) – Protégée
(©CPIE A Rinascta)

Le **Discoglosse sarde** est une espèce endémique tyrrhénienne, qu'on ne trouve qu'en Corse, en Sardaigne et dans quelques îles de la Méditerranée. Sa répartition géographique restreinte justifie de son statut « quasi menacé » en Corse : beaucoup de ses populations sont isolées et de petit effectif. Le discoglosse peut se reproduire dans une grande variété de milieux, des zones humides naturelles aux canaux d'irrigation artificiels, fontaines et mares temporaires.

Cette espèce a été vue autour du ruisseau de Prunello.



Figure 86 : *Discoglosse sarde (Discoglossus sardus)* – **Protégée**
(©A. Horellou)

Une autre espèce très proche, le Discoglosse corse, est également présente en Corse et il est très difficile de les distinguer. Cependant, le Discoglosse corse se retrouve majoritairement plus en altitude. Les observations faites sur la commune sont donc à attribuer au Discoglosse sarde.

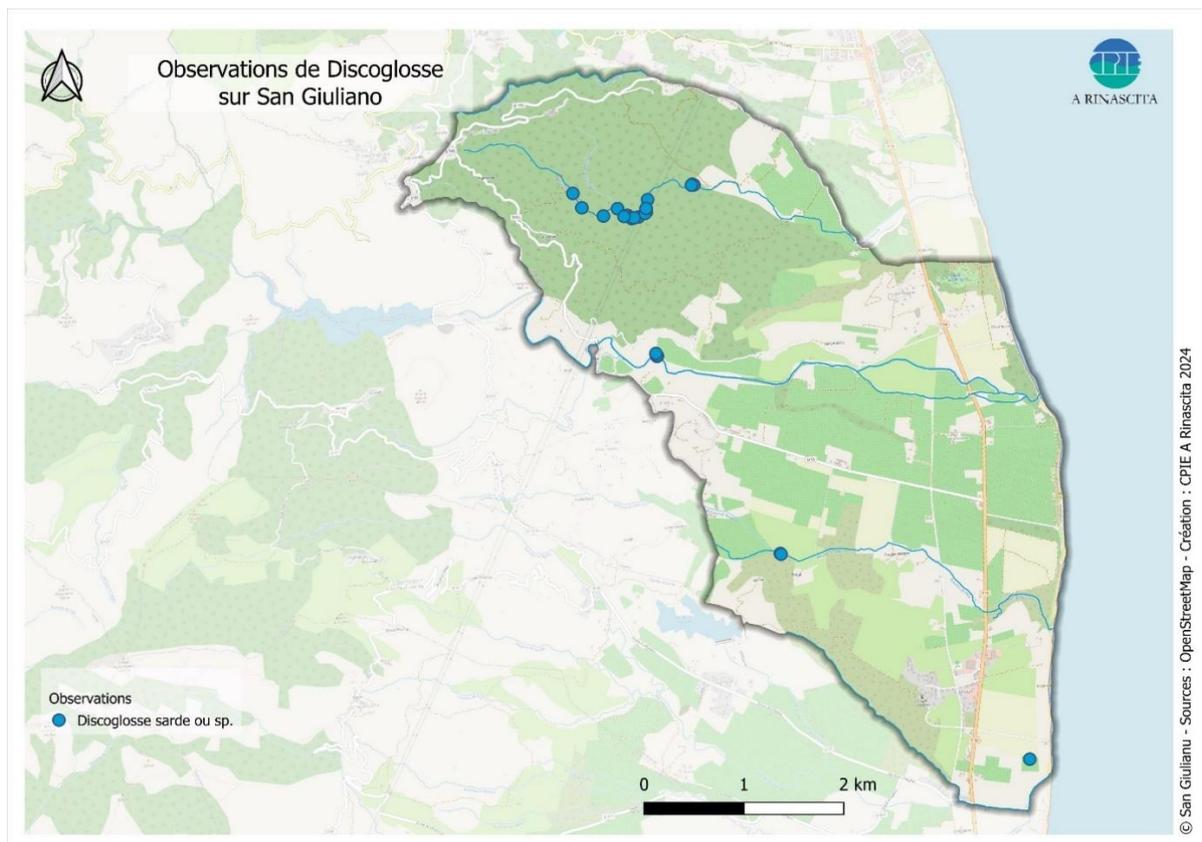


Figure 87 : Observations de Discoglosse sur San Giuliano



Figure 88 : Capture de chiroptères par le GCC et appareil acoustique

Au total, 9 espèces de chauves-souris ont été détectées au-dessus des cours d'eau de San Giuliano par le Groupe Chiroptères Corse. La bonne qualité des ripisylves est essentielle pour les populations de chauves-souris. Elles viennent s'y nourrir et les utilisent pour se déplacer. Une ripisylve de bonne qualité est une ripisylve composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes locaux, de différentes strates de diverses tailles, continue et relativement épaisse. L'activité des chauves-souris chute lorsque la ripisylve descend en dessous de 30m de large.

L'étude acoustique a mis en évidence l'importante activité de plusieurs espèces au-dessus des cours d'eau de San Giuliano, et notamment de trois espèces de Pipistrelles, deux espèces de Murins, de la Noctule de Leisler et du Petit Rhinolophe.

Le **Murin à oreilles échancrées** est l'une des espèces de chauves-souris qui empruntent les ripisylves comme corridor et pour se nourrir. Elle chasse dans les prés, vergers, et à la lisière des zones boisées. Une étude menée par le Groupe Chiroptère Corse en 2021 sur les plaines agricoles orientales s'est intéressée à l'activité de chasse de cette espèce. Celle-ci montre que les femelles en période de gestation chassent à proximité de la colonie avec une préférence pour les milieux bocagers en chassant dans les haies et les lisières forestières. L'espèce est classée « quasi menacée » en Corse.



Figure 89 : Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) – Protégée (©Y. Peyrard)



Figure 90 : Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) – Protégée (©Oiseaux de Corse)

La commune accueille plusieurs couples de **Guêpier d'Europe**. « Quasi menacé » en Corse, il est sans doute l'oiseau le plus coloré d'Europe. Il passe l'hiver en Afrique et arrive en Corse pour nicher mi-avril. Cet oiseau dépose ses œufs dans un terrier qu'il creuse dans un sol meuble et sableux. Une berge abrupte de rivière, un talus en bord de route, une prairie sèche peuvent lui convenir. Sur la commune de San Giuliano, des individus nichent sur les berges de l'Alesani.

Le **Troglodyte mignon** est un petit oiseau qu'on retrouve souvent associé aux ripisylves. Son cri martelé est caractéristique, et il adosse son nid à une paroi rocheuse, ce qui lui doit son nom. Des individus ont été observés autour de l'Alesani et du Prunello.

Figure 91 : *Troglodyte mignon* (*Troglodytes troglodytes*) - **Protégée** (©P. Gourdain)



Figure 92 : *Couleuvre à collier corse* (*Natrix helvetica corsa*) - **Protégée** (©F. Serre Collet)

La **Couleuvre à collier corse** fréquente beaucoup les milieux aquatiques, et a été vue plusieurs fois sur la commune aux abords des cours d'eau. Elle se nourrit principalement d'amphibiens, mais aussi de poissons, de micro-mammifères et d'oiseaux. Elle ne possède pas de crochets à venin, et sa morsure est inoffensive. La sous-espèce présente en Corse est endémique et n'est présente que sur l'île. Elle est considérée « quasi menacée », et est protégée et inscrite à l'annexe IV de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.



Figure 93 : *Anguille* (*Anguilla anguilla*) – **Protégée** (©D. Poracchia)

L'**Anguille**, présente sur la majorité de la Corse, a été retrouvée dans l'Alesani.

Elle se reproduit en mer, et les jeunes remontent ensuite les cours d'eau pour y continuer leur croissance pendant plusieurs années.

Sa population est en forte régression depuis les années 1980, en raison de la surpêche, de la dégradation de ses habitats (pollution, barrages...) et de pathogènes. Elle est évaluée comme « En danger critique » en France.

✧ Les espèces introduites



Figure 94 : Canne de Provence (*Arundo donax*) -
EEE majeure
(©CPIE A Rinascita)

La **Canne de Provence** est considérée comme une espèce naturalisée puisqu'elle a été introduite en Corse avant 1492 (CBNC, 2021). Elle ne figure pas dans les listes régionales d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Toutefois, son caractère envahissant n'est plus à prouver. Cette espèce possède la capacité de croître très rapidement et tend donc à remplacer la flore locale au bord des cours d'eau. Elle forme parfois des linéaires très homogènes de plusieurs centaines de mètre bien moins favorables à la faune locale.



Le **Raisin d'Amérique** est originaire de la côte Est de l'Amérique du Nord, il a été introduit en Europe au début du 17^{ème} siècle puis cultivé en méditerranée pour ses fruits qui servent à teinter les vins de moindre qualité (technique rapidement abandonnée). Sa dispersion rapide est principalement le fait des oiseaux qui consomment les graines. On la retrouve en abondance sur les berges de l'Alesani, entre autres.

Figure 95 : Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) -
EEE majeure
(©CPIE A Rinascita)

Originaire d'Afrique du Sud, le **Séneçon grimpant** ou Lierre d'Allemagne est une plante grimpante utilisée pour orner les surfaces verticales dans les jardins. Il peut couvrir de grandes surfaces, étouffant la végétation locale lorsqu'il se répand au-delà des endroits où il a été planté. Il est encore peu répandu en Corse, d'où l'importance de lutter contre son expansion tant que c'est encore possible.

Figure 96 : Séneçon grimpant (*Delairea odorata*) - **EEE potentielle**
(©H. Tinguy)



2.3. Les milieux ouverts, agricoles et semi-ouverts

2.3.1. Le paysage agricole

Les paysages d'aujourd'hui sont le fruit des pratiques agricoles anciennes et actuelles. En Corse, les milieux ouverts et semi-ouverts ont longtemps été entretenus par l'activité d'élevage. La diminution de ces pratiques dans certains espaces a entraîné une recolonisation du maquis. A San Giuliano, les milieux ouverts et semi-ouverts représentent 49% du territoire de San Giuliano avec une occupation de 1185 ha de terrain. Ce sont des milieux morcelés et difficiles d'accès en raison du statut privé des terrains. En effet, les milieux ouverts sont pour la plupart destinés aux pratiques agricoles.

La surface agricole utile en 2020 est de 1106 ha pour 35 exploitations. Ces espaces agricoles peuvent être favorables à certaines espèces et répulsifs pour d'autres. De nombreuses espèces ont besoin d'un paysage varié et de milieux diversifiés pour se reproduire, se nourrir et se déplacer. Une grande variété de milieux agricoles, en « mosaïque », favorise une grande diversité d'espèces. Le rôle du pâturage extensif est primordial dans le maintien de ces paysages en évitant leur fermeture.

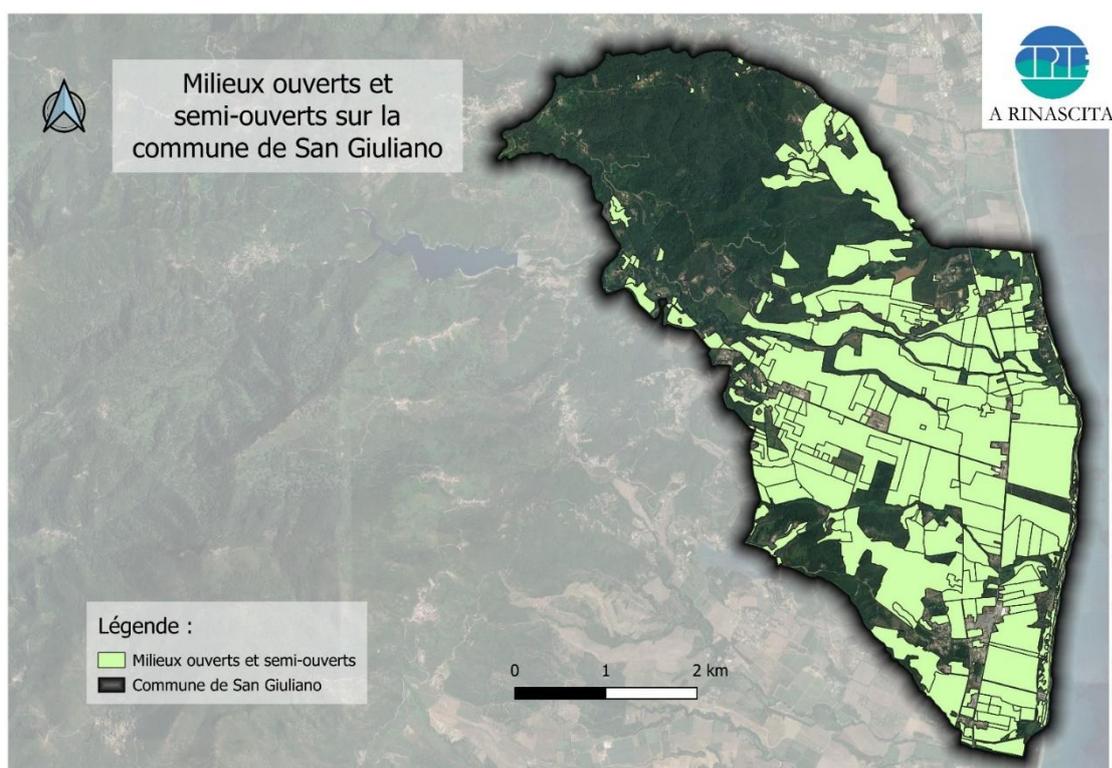


Figure 97 : Cartographie des milieux ouverts et semi-ouverts sur San Giuliano

Comme sur la majorité des espaces agricoles en France, on observe une tendance à l'augmentation de la taille des parcelles et à la diminution de leur nombre. Ce phénomène reste cependant peu intense à San Giuliano. Plusieurs problèmes ont été observés dans ces milieux ouverts, avec notamment un nombre important de décharges sauvages présentes sur l'ensemble de la commune ainsi que des défrichements importants sur les terrains dont un en zone humide.

Les prairies et champs sont entourés de haies qui forment des corridors écologiques fonctionnels pour de nombreuses espèces. Ce système de bocage est notamment favorable aux oiseaux mais aussi aux reptiles et aux insectes. D'autres linéaires, formés essentiellement de ronciers, sont issus des drains et fossés entourant les parcelles agricoles. Le maillage de haies est donc bien présent sur la commune de San Giuliano et doit être préservé.

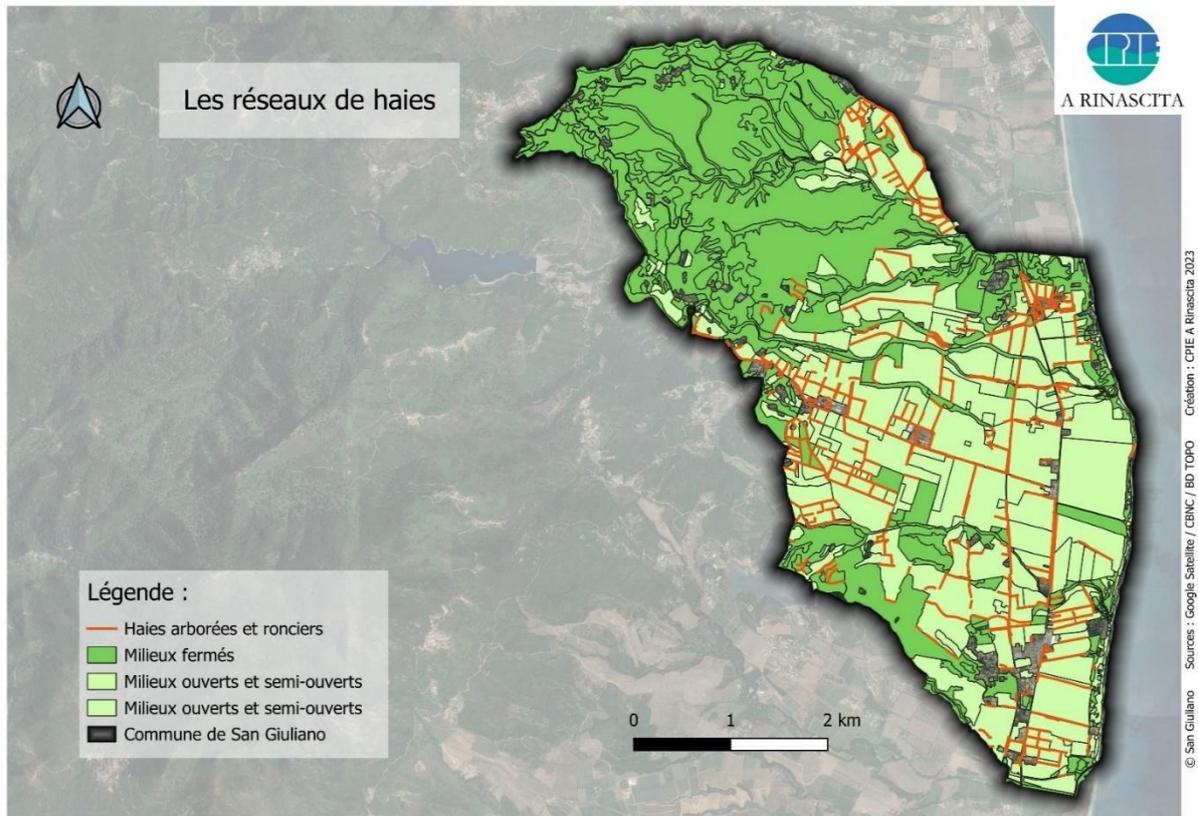


Figure 98 : Le réseau de haies sur la commune de San Giuliano

2.3.2. Les prairies et pelouses



Figure 99 : Différentes prairies sur la commune de San Giuliano

Différents types de prairies et de pelouses composent le paysage de San Giuliano. Elles sont pour la plupart exploitées : prairies temporaires, permanentes, pastorales ou encore de production de fourrage. D'autres sont laissées à l'abandon et se referment à défaut d'entretien mécanique ou de pâturage.

A l'inverse des prairies temporaires, les prairies permanentes sont restées enherbées sans interruption depuis au moins 5 ans. Elles n'ont pour certaines même jamais été retournées ou semées et sont dites « naturelles ». Entourées de haies, celles-ci peuvent être fréquentées par plusieurs espèces de reptiles, d'oiseaux ou d'insectes qui utilisent ce système de bocage comme corridor écologique. De nombreuses espèces d'oiseaux frugivores et granivores viennent se nourrir également dans ces haies telles que le Rouge-gorge, les Mésanges, le Chardonneret élégant, la Fauvette à tête noire ou encore l'Alouette lulu. Les arbres ou bosquets isolés, témoignage d'un usage traditionnel plus que centenaire, jouent également un rôle écologique majeur indéniable. Ces arbres servent de perchoirs pour de nombreux oiseaux et notamment les rapaces qui peuvent guetter leurs proies en hauteur.



Figure 100 : Prairie humide

Des prairies humides se retrouvent de part et d'autre de l'Alesani, à proximité du marais de Canniccia. On trouve également une prairie humide au Sud du Vado, à l'Ouest de la route D10, et une autre à proximité de l'embouchure du Vado.

Les prairies humides subissent une période d'inondation pendant les saisons pluvieuses et une période d'assèchement en été. La diversité floristique dépend de la durée d'inondation de la prairie et de la pression de pâturage qui y est exercée. Le pacage extensif toute l'année permet

de maintenir ce milieu ouvert en empêchant l'installation d'essences ligneuses en provenance des ripisylves et espaces boisés limitrophes.

✧ La faune et la flore remarquables



Figure 101 : Milan royal (*Milvus milvus*) – Protégée
(©Oiseaux de Corse)

Le **Milan royal** est un rapace dont les populations s'effondrent dans plusieurs pays européens, ainsi que dans toute la Méditerranée, sauf en Corse où il trouve suffisamment de ressources alimentaires et des milieux favorables à sa reproduction. L'espèce bénéficie d'un Plan National d'Action pour faire face à l'effondrement des populations nicheuses en France. Il est sédentaire et peut s'observer toute l'année en Corse et notamment en Balagne où sont concentrées les plus importantes populations.

Le Conservatoire d'Espace Naturel de Corse a équipé plusieurs Milans royaux d'émetteurs GPS, ce qui a permis de suivre le déplacement de quelques

individus sur la commune. Ce suivi a mis en avant les zones favorisées par le Milan sur la commune. Ainsi, il semble surtout être présent dans le Sud de la commune et apprécier les ripisylves de l'Alesani et du ruisseau de Vallone au niveau de la station de pompage. Il semble également apprécier les arbres isolés dans les prairies et les haies à proximités des vergers. Une forte concentration de données vers la tour Cicaliacci, derrière les bâtiments de l'INRAE, indique probablement un espace de repos ou de reproduction du Milan. Ces zones doivent faire l'objet d'une attention particulière et notamment d'une prospection ciblée sur la recherche de nids. Il se nourrit certainement des micro-mammifères qu'il peut aisément repérer dans les parcelles agricoles. Son maintien sur la commune dépendra de la ressource disponible et de la conservation des nids.



Figure 102 : Cartographie des principales zones occupées par le Milan royal



Le **faucon crécerelle** est un rapace également bien présent sur la commune de San Giuliano. C'est une espèce commune, tout de même protégée à l'échelle nationale, qui s'adapte à différents types de paysages mais qui a tout de même besoin de grands espaces avec une bonne visibilité pour chasser les micro-mammifères et les petits oiseaux qui nichent au sol.

Figure 103 : Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
– Protégée
(©Oiseaux de Corse)

L'Epervier d'Europe a été observé sur la commune, et est un autre rapace de taille réduite. Il installe son nid dans les vieux arbres au milieu des champs et fréquente aussi les forêts de moins de 10 ha.

Figure 104 : Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)



La **Bergeronnette printanière** est un passereau qui fréquente les milieux ouverts et qui est souvent associé au bétail. En avançant, le bétail décolle du sol les insectes dont se nourrissent les bergeronnettes printanières, ce qui leur permet de manger tout en fournissant moins d'effort. Sur la commune, l'espèce a été observée dans un enclos à chevaux situé derrière l'école primaire.

Cette espèce peut également être observée aux abords de milieux humides ou de cours d'eau.

Figure 105 : Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)

71 espèces de papillons ont été recensées sur la commune. Elles sont observées dans les friches, prairies, lisières agricoles, et autres milieux ouverts. Les papillons sont particulièrement sensibles à l'utilisation de pesticides ainsi qu'à l'artificialisation des milieux, tout comme tous les pollinisateurs et autres insectes.



Figure 106 : Machaon (*Papilio machaon*) - Commun, Azuré de la Bugrane (*Polyommatus icarus*) - **Remarquable**, Mégère corse (*Lasiommata pamegaera*) – **Remarquable**
(©S. Wroza)

Le **Sphinx de l'Epilobe** est un papillon d'environ 5cm d'envergure, actif à la tombée de la nuit. Ses marquages sont très reconnaissables. Il est protégé sur l'ensemble du territoire français, bien que sa population soit plutôt stable, car il reste difficile à observer. Il n'a été que peu observé en Corse, et sa dernière observation sur la commune de San Giuliano date de 1989. Davantage de prospections seraient nécessaires pour déterminer s'il est encore présent.



Figure 107 : *Sphinx de l'Epilobe (Proserpinus proserpina)* – **Protégée**
(© D. Morel)



On peut également citer **Myriochila melancholica** parmi les insectes remarquables de San Giuliano. Ce coléoptère prédateur est une espèce déterminante ZNIEFF en Corse, du fait de sa répartition limitée.

Figure 108 : *Myriochila melancholica* – **Remarquable**
(©J. Touroult)

Certaines chauves-souris apprécient les paysages agricoles (prairies, cultures) pour chasser mais utilisent aussi le bâti agricole comme gîtes de reproduction. Sur la commune de San Giuliano, on retrouve par exemple l'Oreillard gris et le Murin du Maghreb.



Figure 109 : *Murin du Maghreb (Myotis punicus)* – **Protégée**
(©GCC)

En France, le **Murin du Maghreb** n'est présent qu'en Corse. Il chasse au sol et sur la végétation dans les prairies, pelouses, prés pâturés, etc. Il se nourrit d'orthoptères, de coléoptères et de chenilles de lépidoptères. La population corse a tendance à diminuer (PNA chiroptères 2016-2025), et il est classé « vulnérable » en Corse. Cette espèce affectionne tout particulièrement les caves et cuves viticoles pour s'abriter, et a été détectée autour de cultures et vergers sur la commune.

Des belettes et lièvres ont également été observés dans les champs et vergers de San Giuliano.



Figure 111 : Belette d'Europe (*Mustela nivalis*)
(©K. Law)



Figure 110 : Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*)
(©N. Belcourt)



Sur la commune, plusieurs espèces végétales des milieux ouverts ont été signalées comme rares ou à enjeu par le CBNC : c'est le cas du **Salsifis à feuilles de poireaux**. Beaucoup d'espèces végétales rares ont besoin d'un milieu ouvert pour se développer, et sont victimes de la lutte contre les adventives. La raréfaction des infrastructures agroécologiques telles que les bandes enherbées en bord de parcelle contribue à réduire leur habitat, tout comme l'abandon de l'entretien des prairies de pâturage.

Figure 112 : Salsifis à feuilles de poireaux (*Tragopogon porrifolius*) - Remarquable
(A.-H. Paradis)

✧ Les espèces introduites



L'oxalis pied-de-chèvre est une petite herbacée qui forme des colonies denses. Ses tapis jaunes s'observent dès la fin de l'hiver au bord des prairies, vignes, champs cultivés et routes. Elle vient d'Afrique et est très largement présente en Corse. Sa reproduction est végétative, sa dispersion est donc favorisée par le travail du sol.

Figure 113 : Oxalis pied-de-chèvre (*Oxalis pes-caprae*) - **EEE majeure**
(© CPIE A Rinascita)

Beaucoup d'autres espèces exotiques présentes dans les milieux ouverts sont actuellement considérées comme espèces envahissantes modérées, potentielles ou émergentes. Il s'agit d'espèces dont la répartition est encore restreinte sur notre territoire, mais qu'il est nécessaire de surveiller pour ne pas qu'elles deviennent aussi problématiques que les espèces exotiques envahissantes majeures.



Figure 114 : Sorgho d'Alep (*Sorghum alepensis*) - **EEE modérée**
(©O. Roquinarç'h)



Figure 115 : Brome cathartique (*Ceratochloa cathartica*) - **EEE modérée**
(©S. Filoche)



Figure 117 : Stramoine (*Datura stramonium*) - **EEE modérée**
(©C. Lenormand)



Figure 116 : Emex épineux (*Emex spinosa*) - **EEE potentielle**
(©M. Hedayat)

2.3.3. Les vignes et vergers



Figure 118 : Vignes

Les vergers occupent 18% du territoire de San Giuliano. La commune présente en effet une importante activité de culture d'agrumes. Ces vergers peuvent avoir un intérêt pour la biodiversité en faisant office d'abris et de garde-manger. Le mieux étant qu'aucun traitement n'y soit appliqué.

Les vignes occupent 6% du territoire de la commune. L'activité est principalement présente sur la partie Est, en plaine.

✧ La faune et la flore remarquable



Figure 119 : Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) – Protégée
(© Oiseau de Corse)

L'Oedicnème criard est un oiseau discret que son plumage confond avec son milieu. Il est actif au crépuscule et pendant les dernières heures de la nuit. Pour sa reproduction, il a besoin d'une zone de prairie sèche et une zone humide à proximité. Sur la commune de San Giuliano, il a été observé dans des champs à proximité du littoral. Il cache son nid entre des cailloux dans les champs, ce qui le rend très vulnérable. L'oedicnème est présent en Corse entre mars et octobre, il migre ensuite vers l'Afrique pour hiverner mais avec le réchauffement climatique il peut rester quasiment toute l'année sur l'île. Il a disparu de plusieurs pays européens et est considéré comme vulnérable en Corse, même si aujourd'hui la population semble s'améliorer. En 2004, seulement une quinzaine de couples étaient présents en Corse. Aujourd'hui on en dénombre plus d'une centaine.

L'usage des pesticides, le retournement des prairies et l'extension de la monoculture sont les causes principales de la diminution des oedicnèmes. La sensibilisation et l'accompagnement des agriculteurs pour la mise en place de bonnes pratiques participeront à la sauvegarde de cette espèce sur la commune.

Dans les communes voisines, cet oiseau niche dans l'inter-rang des vignes. Il ne serait donc pas étonnant de trouver des Oedicnème criard dans les vignes de San Giuliano.

Le Tarier des prés a été observé aux abords de vignes. Son appétence pour des postes d'observations situés en hauteur tels que les buissons, les piquets ou les clôtures lui fait apprécier les tuteurs des vignes ainsi que les fils utilisés pour le palissage de la vigne.

Cette espèce niche au sol, dans une touffe d'herbe. Le tarier des prés peut donc être également présent dans les pelouses ou les prairies.



Figure 120 : Tarier des prés (*Saxicola ruberta*) – Protégée
(© Oiseaux de Corse)



Figure 121 : Lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*) – Protégée et Directive Habitats Faune Flore Annexe IV (© CPIE A Rinascita)

Le **Lézard de Sicile** (*Podarcis siculus*), espèce introduite, se retrouve dans des milieux variés mais plutôt ouverts (prairies, bords de chemins, vignes, forêts de chênes liège, cistaies claires...).

Le **Lézard tyrrhénien**, endémique à la Corse et à la Sardaigne, se rencontre dans la partie haute de la commune comme en plaine, dans un maquis peu dense, laissant le soleil réchauffer le sol. Le lézard local semble être repoussé par le Lézard de Sicile et se retrouve cantonné aux milieux plus fermés, milieux hostiles au Lézard de Sicile.

On retrouve dans ces milieux plusieurs espèces végétales à fort enjeu, qui sont rares ou en déclin en Corse selon l'expertise du Conservatoire Botanique National de Corse. Elles trouvent refuge en bordure de parcelle, mais aussi dans l'inter rang des vignes et vergers.



Figure 123 : Gesse clymène (*Lathyrus clymenum*) - Remarquable (©R. Poncet)



Figure 122 : Croton des teinturiers (*Chrozophora tinctoria*) - Remarquable (©R. Poncet)



Figure 124 : Lomélosie à feuilles de rue (*Lomelosia rutifolia*) - Remarquable (©M. Menand)



Figure 125 : Molène blattaire (*Verbascum blattaria*) - Remarquable (©C. Lenormand)

2.3.4. Les milieux semi-ouverts

Les milieux semi-ouverts sont dominés par des formations végétales basses herbacées et arbustives et les arbres sont assez rares. Ces milieux sont la résultante d'une pratique agro-pastorale. Avec l'abandon de ces pratiques, ils tendent à se refermer et à évoluer vers un maquis dense puis vers une forêt. Ces milieux sont propices à de nombreuses espèces qui y trouvent un refuge ou une place pour nicher dans les bosquets et des ressources alimentaires dans les espaces enherbés.

✧ La faune et la flore remarquable



Figure 126 : Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) –
Protégée
(©CPIE A Rinascita)

La **Tortue d'Hermann** est aujourd'hui un reptile très menacé. Historiquement, elle occupait l'ensemble de la région méditerranéenne française mais aujourd'hui, ses derniers refuges se limitent au Var et à la Corse. Sur l'île, la tortue d'Hermann se retrouve essentiellement sur la plaine orientale, dans le golfe d'Ajaccio et dans l'extrême Sud. Les individus que l'on peut croiser ailleurs proviennent d'introduction ou de population relictuelle (PNA, 2018-2027).

La destruction irréversible des habitats liée notamment à l'urbanisation et l'aménagement du littoral méditerranéen est la première cause de déclin de l'espèce (PNA 2018-2027). L'abandon des pratiques agropastorales

traditionnelles, les incendies, certains travaux forestiers, la collecte illicite d'individus en sont également responsables. Cette espèce est protégée et un Plan National d'Action est en cours.

La Tortue d'Hermann est bien présente sur la commune, elle se retrouve principalement à la lisière entre les milieux ouverts et les espaces boisés ou de maquis. L'espèce est bien présente tout le long du littoral, dans la végétation arrière dunaire principalement, ainsi que vers le hameau de San Gavino. Afin de préserver cette espèce, il convient de maintenir les milieux qui lui sont favorables et de lui assurer la possibilité de se déplacer librement à travers ces milieux. Bien que de nombreux milieux lui soient favorables sur la commune, les vergers et les grandes étendues de vignes ne sont pas optimales pour cette espèce.



Figure 127 : Habitats favorables à la Tortue d'Hermann à San Giuliano (habitats en mosaïque)

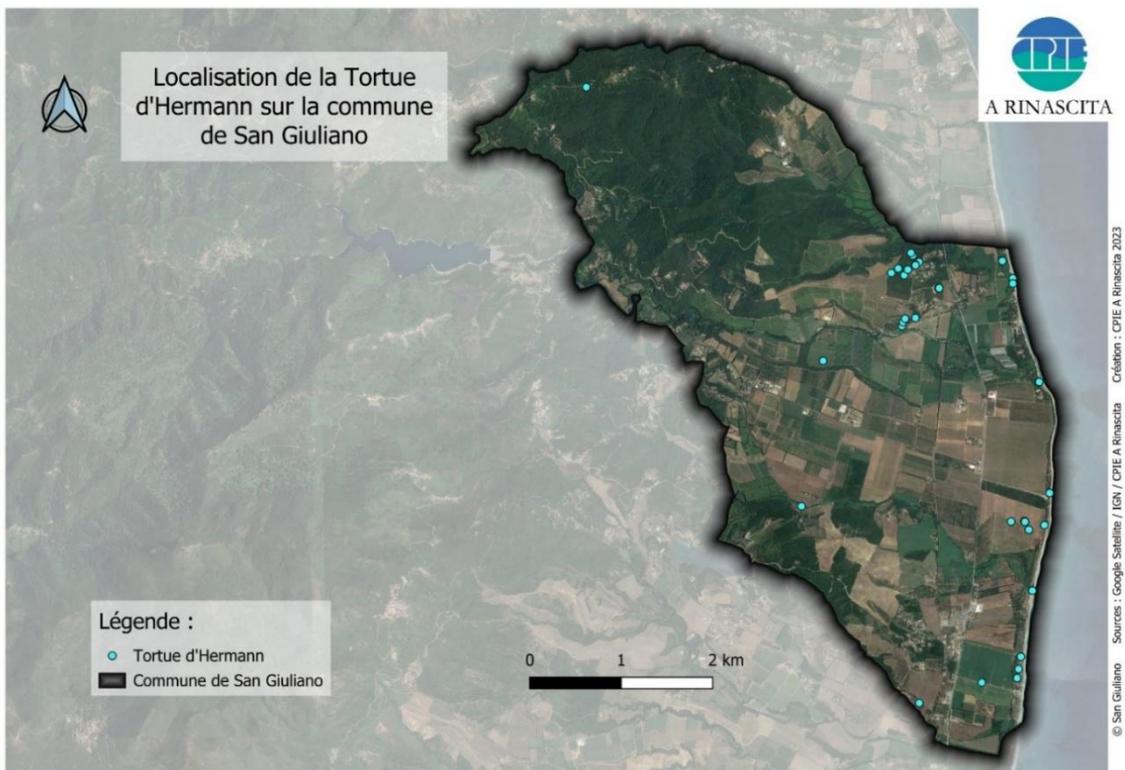


Figure 128 : Observations de Tortue d'Hermann sur la commune



Figure 129 : Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) – **Protégée**
(© Oiseaux de Corse)

La **pie-grièche écorcheur** et la **pie-grièche à tête rousse** ont été observées sur la commune.

La pie-grièche à tête rousse se reconnaît facilement à sa calotte rouge-orangée. C'est la sous-espèce *Lanius senator badius* que nous pouvons observer en Corse. Les deux sous espèces de pie-grièche à tête rousse (continentale et Corse) sont classées « quasi menacée » au niveau national et la sous-espèce corse est classée « vulnérable » au niveau régional.

Les deux espèces ont besoin d'un milieu semi-ouvert situé dans un secteur ensoleillé et parsemé d'arbres aux branches basses, qui lui permettent de chasser les insectes à l'affût au-dessus d'un sol très dégagé, à végétation au moins partiellement rase, voire un sol nu. L'hétérogénéité des paysages agricoles est l'un des facteurs les plus importants dans la sélection de l'habitat de reproduction de la pie grièche. La pie grièche écorcheur a été observée en lisière de prairie sur la commune et la pie grièche à tête rousse a été observée sur une haie située entre une prairie et un vignoble. Le maintien ou la restauration d'éléments fixes du paysage (buissons, haies, arbres isolés, etc.) et le maintien des prairies de pâturage extensif et de prairies de fauche seraient également favorable à la présence de ces deux espèces.



Figure 130 : Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) – **Protégée**
(© Oiseaux de Corse)

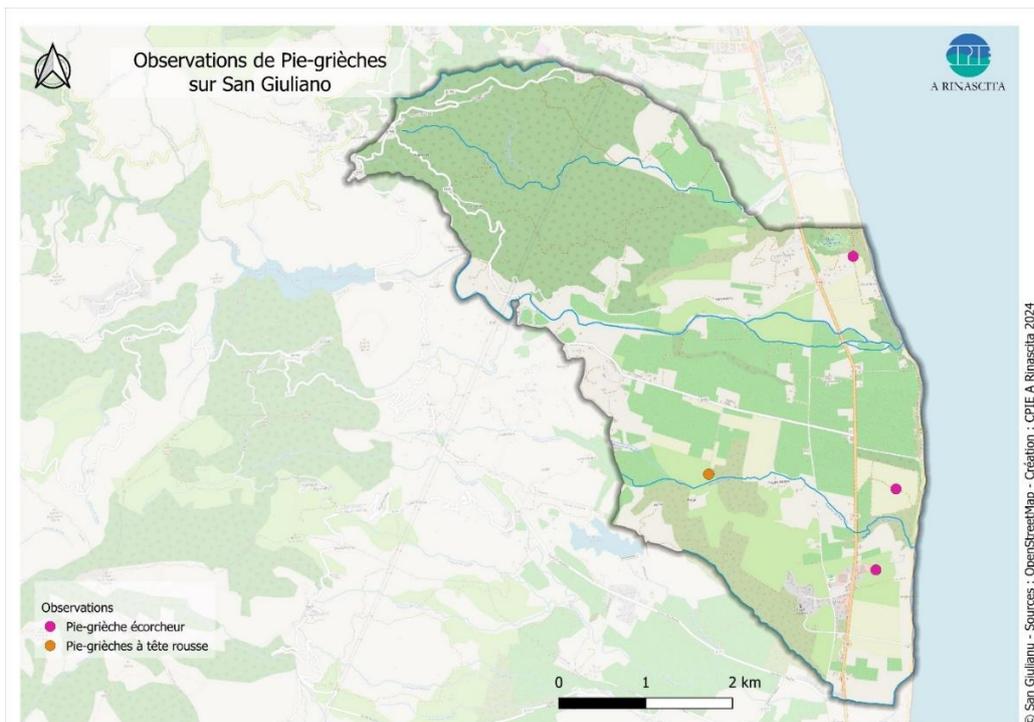


Figure 131 : Observations de pie-grièches sur la commune

D'autres espèces différentes sont attirées par ce type de milieu, qui peut être caractérisé comme milieu semi-ouvert :



Figure 132 : Huppe fasciée (*Upupa epops*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) – *Protégées* (©Oiseaux de Corse)

2.4. Les milieux forestiers et maquis

Les milieux fermés occupent 45% du territoire de San Giuliano ; le maquis occupe 22% de la surface de la commune tandis que les milieux forestiers en occupent 16%. Le reste de ces milieux fermés est composé de ronciers, de roselières et de cannes de Provence.

Les milieux forestiers se composent principalement d'une belle forêt de Chêne pubescent de plus de 200ha sur la partie haute de la commune, de part et d'autre du ruisseau du Prunello, ainsi que des vestiges de forêt de Chêne liège, de Chêne vert, de Charme-houblon et de Frêne oxyphylle. Ces vestiges sont assez dispersés sur la commune : certaines zones forestières s'étendent jusqu'au marais de Canniccia, et certains terrains situés entre le ruisseau de Basse de Vallone et le Vado sont également des milieux fermés. Ces milieux concernent également les ripisylves ainsi que la végétation qui cerne les embouchures.

L'incendie est le principal risque pesant sur ces milieux, avec le déboisement sur les parcelles privées. La présence du Chêne liège montre qu'il y avait autrefois de belles suberaies entretenues et exploitées. Certaines sont encore exploitées aujourd'hui. Ces forêts suivent leur évolution naturelle, bien qu'elles soient sensibles au dérèglement climatique. Elles abritent plusieurs espèces d'oiseaux, de chauves-souris et d'amphibiens, ainsi que la grande faune sauvage appréciant les milieux fermés.

Le maquis est un terme générique qui désigne les végétations buissonnantes méditerranéennes qui poussent sur des terrains siliceux. Le maquis recouvre une importante partie du territoire de San Giuliano, principalement dans la partie Nord-Ouest de la commune et morcelé entre des parcelles cultivées. Ces surfaces représentent environ 500ha. Il existe en réalité plusieurs maquis, ou un maquis à plusieurs facettes : haut, bas, dense, éparse, thermophile ou mésophile selon l'altitude, en mosaïque avec le chêne liège ou d'autres espèces telles que le charme-houblon, l'aulne cordé et le châtaignier sur les versants les plus frais... Malgré ces différentes formations du maquis, ils ont en commun certaines essences : l'arbusier, la bruyère arborescente, la filaire, le chêne vert, les cistes, ainsi que le myrte et le lentisque en basse altitude. Ils résultent pour la plupart d'une fermeture du milieu suite à l'abandon des pratiques agricoles.

Les cistaies, composées essentiellement du ciste de Montpellier, viennent souvent d'un stade de dégradation de la végétation. En effet, le ciste de Montpellier, espèces pyrophyte et pyrophile, se régénère après un incendie et le passage du feu favorise sa germination.



Figure 133 : Forêt dense



Figure 134 : Forêt de chênes verts et de chênes lièges



Figure 136 : Suberaie en plaine



Figure 135 : Maquis

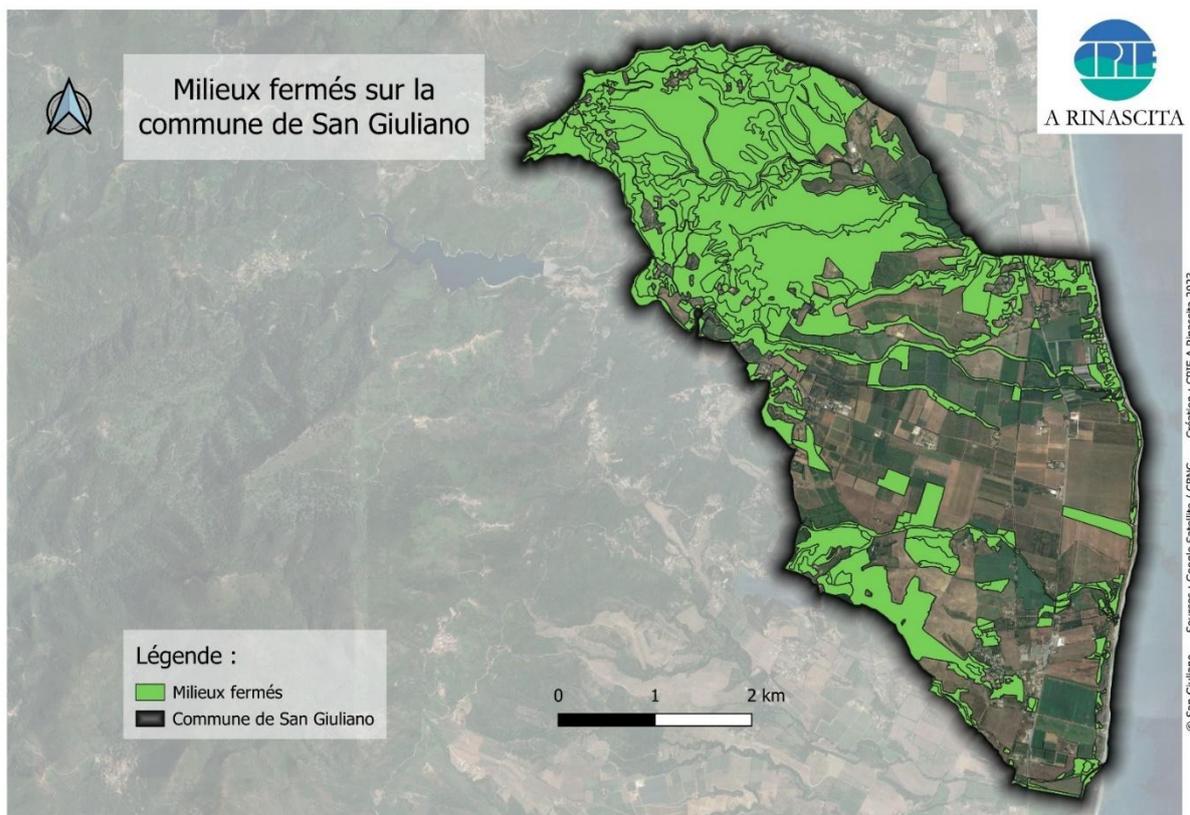


Figure 137 : Cartographie des milieux fermés sur la commune

✧ La faune et la flore remarquables



Figure 138 : Salamandre de Corse (*Salamandra corsica*)
– Protégée
(© CPIE A Rinascita)

La **Salamandre de Corse**, reconnaissable à ses tâches jaunes, a été observée à proximité du village. Elle apprécie les milieux forestiers et il n'est pas rare de croiser son chemin au printemps et à l'automne après une pluie. Contrairement aux crapauds et grenouilles, cet amphibien s'accouple sur la terre ferme puis la femelle rejoint un point d'eau où elle pourra mettre bas. La salamandre étant ovovivipare, les larves seront actives dès leur expulsion. La salamandre fréquentera donc les milieux forestiers traversés par de petits cours d'eau ou avec la présence de points d'eau, zones humides, mares, etc.

Comme plusieurs autres espèces d'amphibiens, elle a été observée dans la forêt autour du Prunello, ce qui montre la qualité de ce milieu naturel.



Le **Petit-duc scops** ou hibou petit-duc a été observé dans des boisements clairs et vergers. Avec sa taille équivalente celle d'un merle, il est l'un des plus petits rapaces nocturnes. Ses aigrettes, faisceau de plume permettant de différencier facilement les hiboux des chouettes, ne sont pas toujours visibles en raison de leur petite taille.

Figure 139 : Petit-duc scops (*Otus scops*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)

La **Tourterelle des bois**, parente de la tourterelle turque qui fréquente nos villes, est plus petite et dotée de marquages bien visibles. Elle préfère les maquis riches en bosquets et buissons, ainsi que les lisières de forêt et les clairières. Elle est très sensible au dérangement, et ses populations sont en déclin à cause de la disparition de ses habitats.



Figure 140 : Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) – **Protégée**
(©Oiseaux de Corse)



Le **Pic épeiche** est une autre espèce caractéristique des milieux boisés qui a été observée sur la commune de San Giuliano. Il tambourine d'une manière caractéristique pour signaler son territoire, et niche dans des cavités dans le bois. Il a besoin d'arbres morts car il y trouve des insectes pour se nourrir. Il n'est pas menacé, mais la gestion des parcelles forestières peut le faire quitter une zone.

Figure 141 : Pic épeiche (*Dendrocops major*) – **Protégée**
(© A. Horellou)

De nombreuses autres espèces d'oiseaux ont une préférence pour les milieux forestiers et le maquis en tant qu'habitats.



Figure 142 : Roitelet à triple bandeau (*Rugulus ignicapilla*) – **Protégée**
(© S. Wroza)

Figure 143 : Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) –
Protégée
(© S. Wroza)



Figure 144 : Fauvette de Moltoni (*Sylvia subalpina*) –
Protégée
(© S. Wroza)

Plusieurs espèces de chauves-souris sont également inféodées au milieu forestier, comme la Noctule de Leisler et la Barbastelle d'Europe.



Figure 145 : Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) – **Protégée**
(©GCC)

La **Barbastelle d'Europe** est une espèce plutôt commune en Corse. Les femelles utilisent les cavités des arbres pour mettre bas, et ont donc besoin de forêt préservées avec des vieux arbres. Cette espèce a été contactée à plusieurs reprises sur la commune. Elle chasse en lisière de forêt, le long des chemins forestiers, sous les houppiers ou au-dessus de la canopée.



Le **Sérapias à petites fleurs** a été observé ponctuellement dans certaines zones de maquis et de boisement à clairières sur la commune. Cette espèce est protégée sur l'ensemble du territoire français, ayant des populations réduites et fragiles.

Figure 146 : Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) –
Protégée
(© S. Wroza)

✧ Les espèces introduites

Certains arbres exotiques envahissants ont été recensés sur la commune, et forment parfois de véritables bosquets ou formations forestières.



Figure 148 : Robinier pseudo-acacia (*Robinia pseudoacacia*) – **EEE majeure**
(© CPIE A Rinascita)



Figure 147 : Eucalyptus à fruits globuleux (*Eucalyptus globulus*) – **EEE modérée**
(© CPIE A Rinascita)

2.5. Milieux urbanisés



Figure 149 : Alistro, le plus grand hameau de San Giuliano

La commune de San Giuliano ne présente pas une grande surface de zone urbanisée. En plaine, l'habitat est étalé et composé de maisons individuelles avec chacune leurs jardins d'agrément, bosquets, arbres fruitiers, etc. Ces espaces constituent souvent des écrans de verdure propices à l'accueil d'une certaine biodiversité et font notamment le bonheur des oiseaux et des insectes. L'habitat est composé également d'exploitations agricoles.

Les hameaux et lieux-dits situés à San Giuliano ne comprennent en général qu'une poignée d'habitations, Alistro étant le hameau le plus important en surface urbanisée de la commune.

Le paysage est essentiellement fragmenté par les chemins agricoles et les quelques routes qui traversent la commune.

✧ La faune et la flore remarquables



Figure 150 : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) - *Protégée*

Le **Hérisson d'Europe** aurait été introduit en Corse dès le 4ème millénaire avant J.-C. ce qui fait de lui une espèce naturalisée et considérée comme indigène à l'Île. Il se retrouve aussi bien dans les villages que dans les campagnes. Cet animal nocturne a besoin d'un nid toute l'année pour se cacher et se protéger des intempéries, celui-ci peut varier selon la saison. Son domaine vital couvre 1,8 à 2,5 hectares et le territoire de chasse du hérisson s'étend généralement sur un cercle de 4 kilomètres dont le centre est son terrier ce qui le rend vulnérable face aux voies de circulations. Il se retrouve également bien souvent nez à nez avec un obstacle infranchissable qui l'empêche de se déplacer pour se nourrir ou retrouver ses congénères. Ce petit mammifère est menacé en France notamment par les collisions routières, la fragmentation de son habitat et la régression de ses ressources alimentaires (limaces, escargots, petits insectes qui diminuent dans les jardins avec l'utilisation de pesticides). Au hameau de San Gavino, un hérisson écrasé a pu être observé sur la chaussée.

Le **Hérisson d'Europe** aurait été introduit en Corse dès le 4ème millénaire avant J.-C. ce qui fait de lui une espèce naturalisée et considérée comme indigène à l'Île. Il se retrouve aussi bien dans les villages que dans les campagnes. Cet animal nocturne a besoin d'un nid toute l'année pour se cacher et se protéger des intempéries, celui-ci peut varier selon la saison. Son domaine vital couvre 1,8 à 2,5 hectares et le territoire de chasse du hérisson s'étend généralement sur un cercle de 4 kilomètres dont le centre est son terrier ce qui le rend vulnérable face aux voies de circulations. Il se retrouve également bien souvent nez à nez avec un obstacle infranchissable qui l'empêche de se déplacer pour se nourrir ou retrouver ses congénères. Ce petit mammifère est menacé en France notamment par les collisions routières, la fragmentation de son habitat et la régression de ses ressources alimentaires (limaces, escargots, petits insectes qui diminuent dans les jardins avec l'utilisation de pesticides). Au hameau de San Gavino, un hérisson écrasé a pu être observé sur la chaussée.

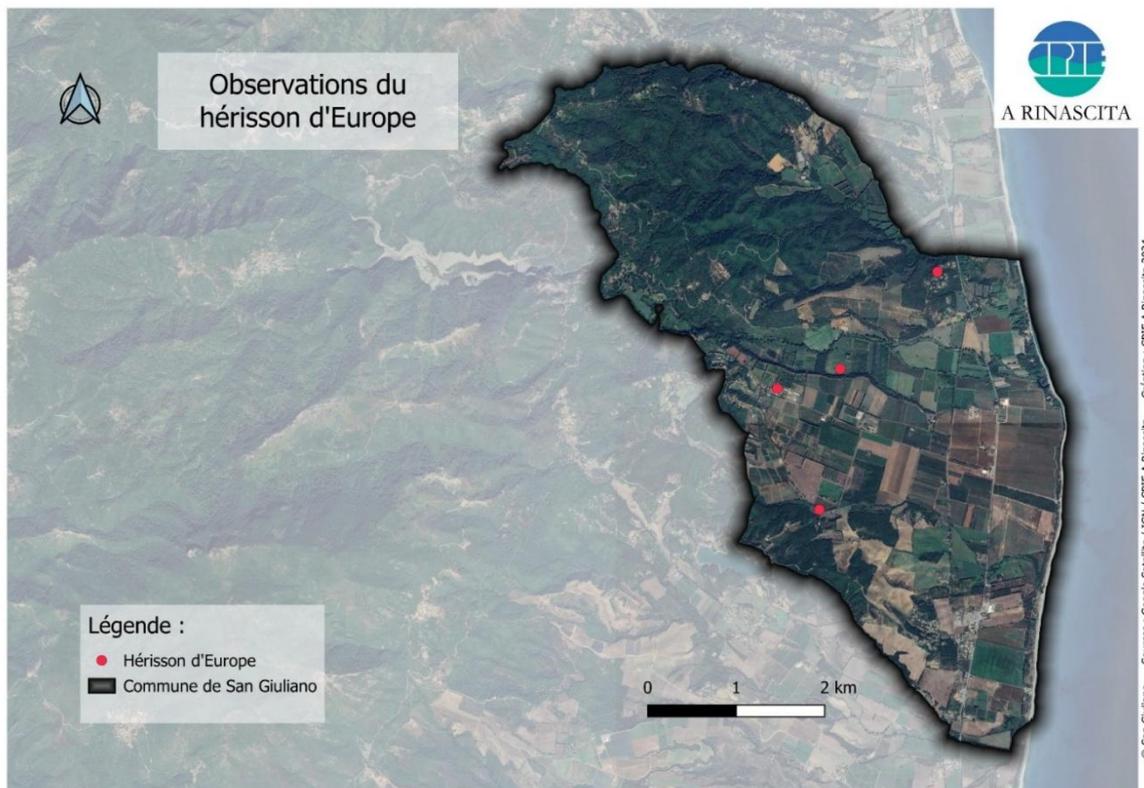


Figure 151 : Observations du Hérisson d'Europe sur la commune de San Giuliano

Renards et sangliers ont aussi été observés sur la commune, et ne sont jamais bien loin des habitations.



Figure 152 : Renard roux (*Vulpes vulpes*)
(©S. Wroza)



Figure 153 : Sanglier (*Sus scrofa*)
(©S. Wroza)

Plusieurs espèces d'oiseaux fréquentent les milieux urbanisés et installent leur nid à proximité des habitations. Sur la commune de San Giuliano on peut notamment observer le **Verdier d'Europe** qui ne craint pas l'homme et approche facilement les postes de nourrissage hivernaux bien que cet apport de nourriture ne lui soit pas indispensable. La commune accueille également l'**Hirondelle rustique** et l'**Hirondelle de fenêtre**. Ces dernières affectionnent les habitations humaines pour y construire leurs nids. Le **Serin cini**, au plumage haut en couleur, apprécie également les milieux urbains et jardins riches en arbres et arbustes dans lesquels il peut nicher et les espaces herbacés où il peut se nourrir.



Figure 155 : Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) – **Protégée**
(©CPIE A Rinascita)



Figure 154 : Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) – **Protégée**
(©T. Rossi)



Figure 156 : Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) – **Protégée**
(©CPIE A Rinascita)



Figure 157 : Serin cini (*Serinus serinus*) – **Protégée**
(©S. Wroza)



La **Chouette effraie** est aussi appelée effraie des clochers, ou dame blanche. Elle fréquente les jardins et vergers en périphérie des villages où elle chasse les petits mammifères. Elle a besoin de gîtes diurnes pour passer la journée tranquillement. Ce gîte peut être une cavité dans un vieil arbre, un trou dans un rocher, une vieille bâtisse ou un vieux bâtiment agricole. Elle a été observée sur la commune sur les parcelles de l'INRAE.

Elle est attirée par les bords de route, souvent riches en rongeurs, ce qui cause souvent sa perte par collision avec des véhicules.

Figure 158 : Chouette effraie (Tyto alba) –

Protégée

©Oiseaux de Corse

Les chauves-souris peuvent également choisir les milieux urbanisés pour s'y installer. Certaines comme le Petit Rhinolophe ou la Pipistrelle commune viennent chasser sous les lampadaires car ces derniers attirent bon nombre d'insectes. Mais ce sont seulement quelques espèces téméraires, et au vol suffisamment rapide pour éviter les prédateurs, qui prennent le risque de se mettre à la lumière pour profiter du festin. Les points lumineux ont un effet de répulsion sur les autres espèces et viennent troubler leur rythme biologique.

Sur San Giuliano, plusieurs gîtes ont été découverts dans des bâtiments abandonnés ou non. Les espèces de chiroptères concernées sont le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, et les trois espèces de pipistrelles.



Le **Petit Rhinolophe** est une espèce bien répandue à San Giuliano, et c'est la seule dont des gîtes ont été retrouvés sur la commune en 2024. Cette espèce apprécie également le petit bâti dans les espaces agricoles (pagliaghji, granges, etc.). Bien que commune en Corse, elle doit faire face à l'abandon du bâti qui se dégrade et ne lui devient plus favorable, et elle est considérée « quasi menacée ».

Figure 159 : Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) –

Protégée

(©N. Robert)

Les espèces introduites

Les milieux urbanisés et anthropiques sont propices au développement d'espèces exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes. Celles-ci sont souvent échappées des jardins dans lesquels elles sont introduites comme espèces ornementales et se dispersent ensuite dans la nature au grès du vent et des oiseaux qui transportent les graines. Parmi les espèces les plus préoccupantes sur la commune de San Giuliano et notamment proches des milieux urbanisés on retrouve le **Figuier de Barbarie**, le **Mimosa d'hiver**, l'**Herbe de la pampa**, l'**Agave**... Certaines espèces ne sont qu'émergentes

et potentiellement envahissantes. On peut alors agir par une surveillance de cette espèce et une sensibilisation des habitants pour ne pas en planter davantage.



Le Figuier de Barbarie originaire de la côte Nord de l'Afrique, est présent sur le littoral méditerranéen français depuis le XVI^{ème} siècle. Il a principalement été introduit pour ses fruits mais aussi à des fins ornementales. Le figuier de Barbarie entre en compétition avec des plantes du littoral pouvant héberger des espèces rares. De plus, ses épines peuvent blesser le bétail et les promeneurs.

Figure 160 : Figuier de Barabrie (*Opuntia ficus-indica*) - **EEE majeure** (©CPIE A Rinascita)

Le **Mimosa d'hiver** (*Acacia dealbata*) appelé comme tel car il fleurit de janvier à mars est originaire d'Australie du Sud et de Tasmanie. Il peut rapidement former des peuplements denses et rentrer en compétition avec la flore indigène et donc modifier les milieux.



Figure 161 : Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*) - **EEE majeure** (©CBNC)



L'**Herbe de la pampa** a été introduite en France à partir de graines provenant de l'Equateur. C'est une plante ayant qui a une croissance rapide et qui est très compétitive et qui s'est vite échappée des jardins. C'est pourquoi elle fait partie des espèces exotiques envahissantes majeures.

Figure 162 : Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) - **EEE majeure** (©CPIE A Rinascita)

Pour limiter l'introduction d'espèces invasives dans les jardins, il est important de privilégier la plantation de végétaux locaux. Les plantes locales ont l'avantage d'être bien adaptées au milieu et au climat de la région. Elles sont donc généralement moins gourmandes en eau, mais aussi plus résilientes et capables de mieux résister aux maladies et ravageurs naturellement présents.

La marque Corsica Grana du Conservatoire Botanique National de Corse certifie les plantes et semences produites en Corse à partir de matériel végétal issu de populations insulaires sauvages. On trouve ces plantes et semences chez plusieurs producteurs en Corse, et utiliser ce type de végétaux contribue à préserver les spécificités et la diversité de la flore locale et endémique de Corse.

3. Les trames vertes et bleues

De nombreuses espèces ont besoin de se déplacer au cours de leur cycle de vie pour se nourrir, se reproduire, passer l'hiver, etc. L'urbanisation, les routes, les barrages sur les cours d'eau, l'agriculture intensive ou encore la pollution lumineuse fragmentent le paysage, forment des obstacles et limitent les possibilités de déplacement des espèces.

La commune de San Giuliano connaît un développement urbain assez faible. En effet, 4 hectares ont été artificialisés entre 2011 et 2023, soit 0,18 % de la surface communale. La dynamique d'urbanisation peut avoir plusieurs impacts sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes : fragmentation des milieux, homogénéisation des paysages, destruction d'individus, dispersion d'espèces envahissantes.

Les zones urbanisées représentent environ 1% du territoire. Si à l'avenir des aménagements étaient prévus, il serait possible de les adapter pour conserver les espèces à fort caractère patrimonial. Les espaces de biodiversité ne doivent pas être considérés comme des refuges sanctuarisés mais doivent faire partie intégrante du fonctionnement de l'espace urbain pour permettre aux espèces de se déplacer. La loi Climat et Résilience du 2021 vise Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050. Elle demande d'abord aux territoires de baisser de 50%, d'ici à la fin de la décennie, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Sur la commune de San Giuliano, les principaux obstacles aux déplacements des espèces sont : la RT10, la D52, les seuils et gués sur les cours d'eau, les espaces agricoles sans infrastructures agroécologiques (haies, bandes enherbées, zones tampons semi-naturelles, etc.), la pollution lumineuse au village. La discontinuité des ripisylves et la présence d'espèces exotiques envahissantes peut également former un obstacle au déplacement des espèces utilisant ce milieu pour se déplacer.

Une analyse du territoire a été réalisée à l'aide de l'outil Biodispersal. Il s'agit d'un outil de modélisation des continuités écologiques basées sur la perméabilité des milieux. Il permet de modéliser, selon les espèces et leurs habitats, les obstacles et les connectivités possibles entre les différents réservoirs biologiques ainsi que les trajets les moins coûteux en énergie.

Les trames vertes et bleues ont été identifiées selon un degré de fermeture des milieux et pour une espèce ou un groupe d'espèces ciblé : les milieux ouverts favorables aux papillons, les milieux semi-ouverts favorables à la Tortue d'Hermann, et les milieux fermés favorables au rouge-gorge. Pour la trame turquoise, les cours d'eau permanents, zones humides et ripisylves favorables aux amphibiens ont été pris en compte. Et enfin pour la trame bleue, aucune carte spécifique n'a été réalisée, les différents seuils présents sur les cours d'eau de la commune constituent des éventuels obstacles. Ces cartographies sont perfectibles, notamment en prenant une analyse plus fine de la qualité des milieux (par exemple, la qualité de la ripisylve pour la trame turquoise). Cette modélisation permet d'identifier globalement les potentiels voies de déplacements des espèces. Les inventaires sur le terrain viennent confirmer certains de ces corridors. La commune de San Giuliano dispose de peu d'infrastructures qui fragmentent le paysage et les milieux naturels et semi-naturels sont suffisamment variés pour que des corridors écologiques se dessinent.

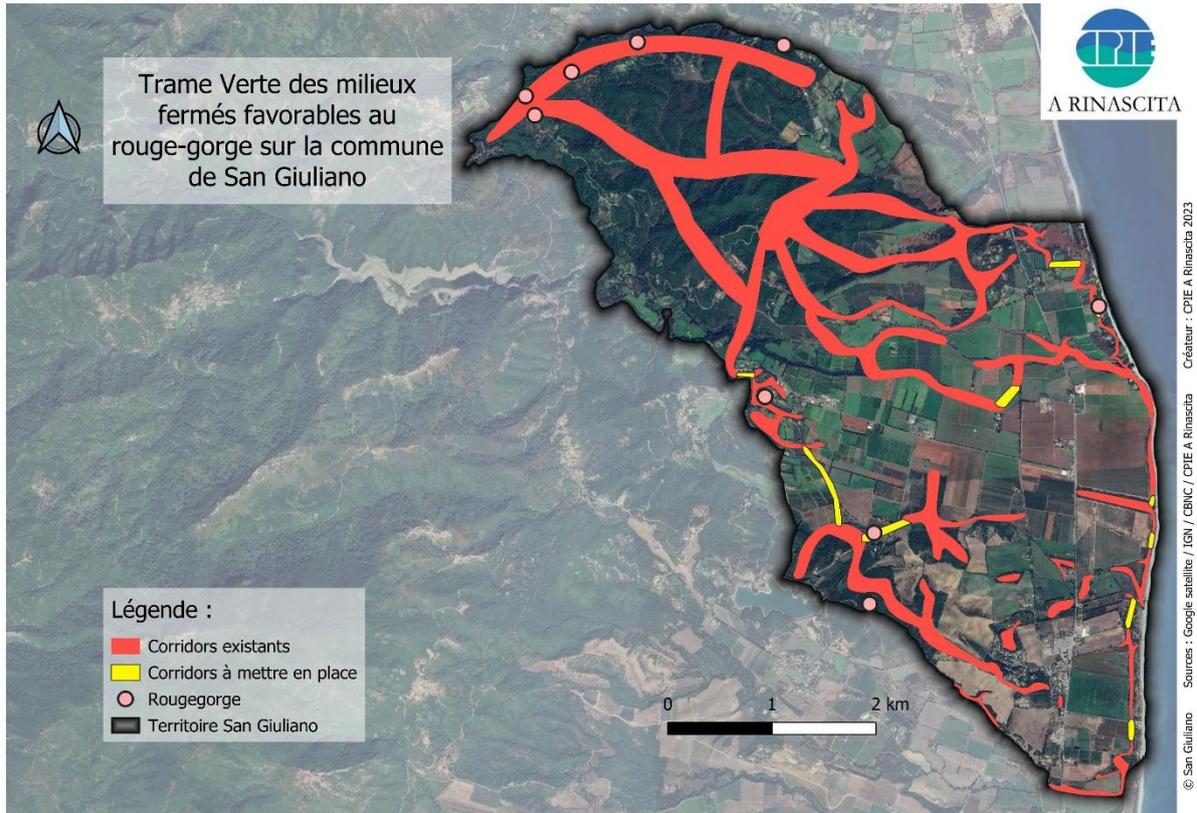


Figure 163 : Cartographie de la trame verte des milieux fermés sur la commune de San Giuliano

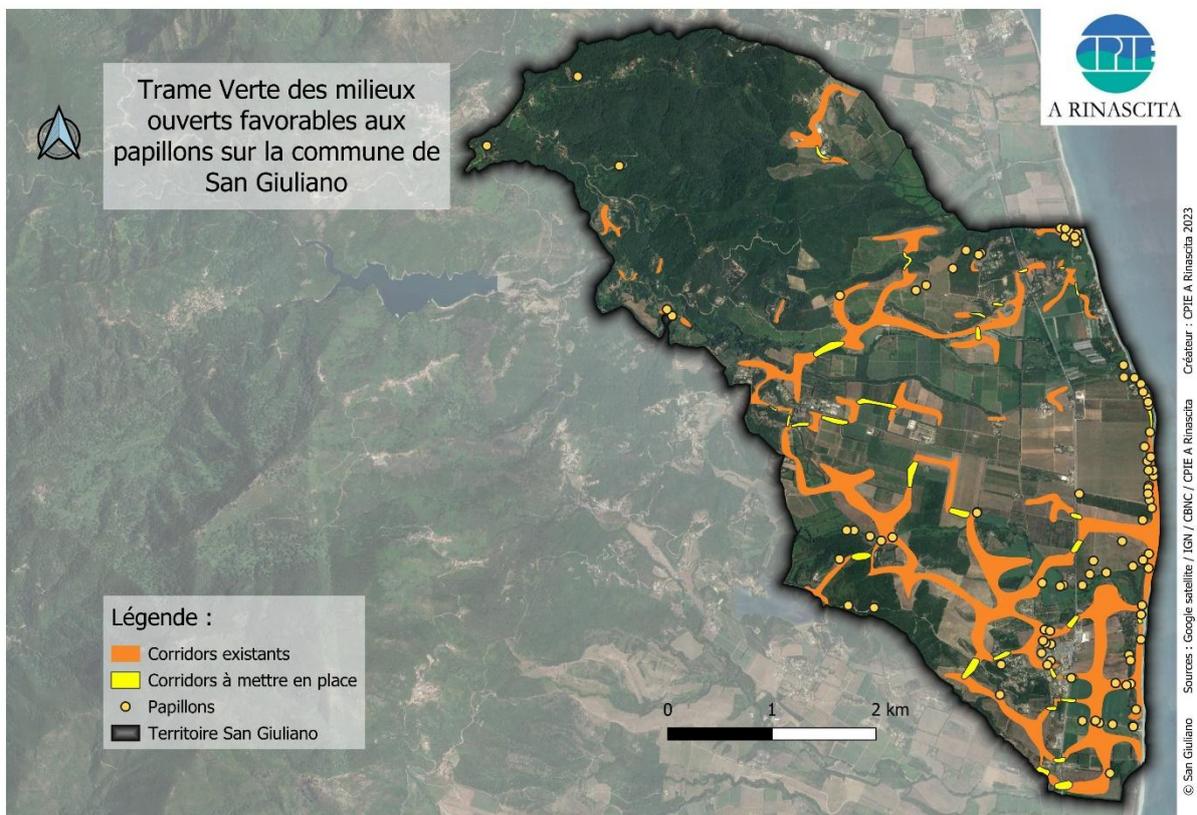


Figure 164 : Cartographie de la trame verte des milieux ouverts sur la commune de San Giuliano

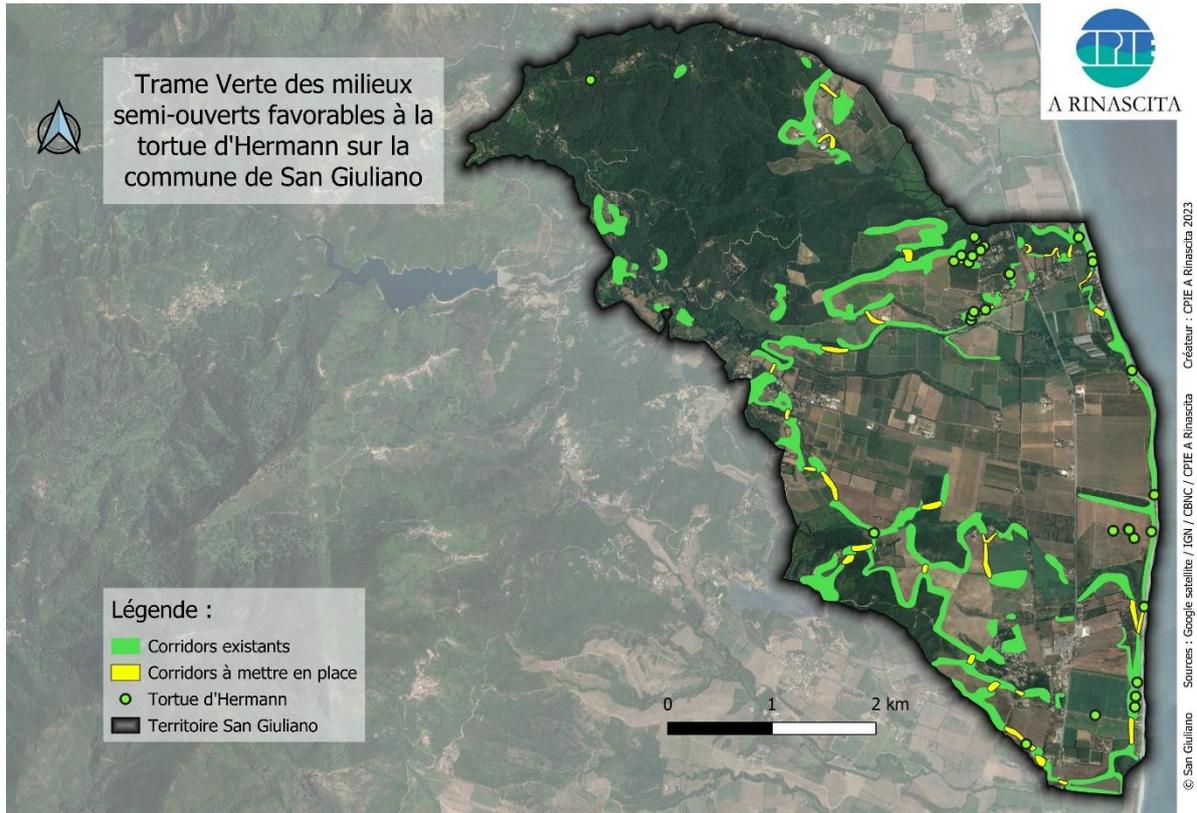


Figure 165 : Cartographie de la trame verte des milieux semi-ouverts sur la commune de San Giuliano

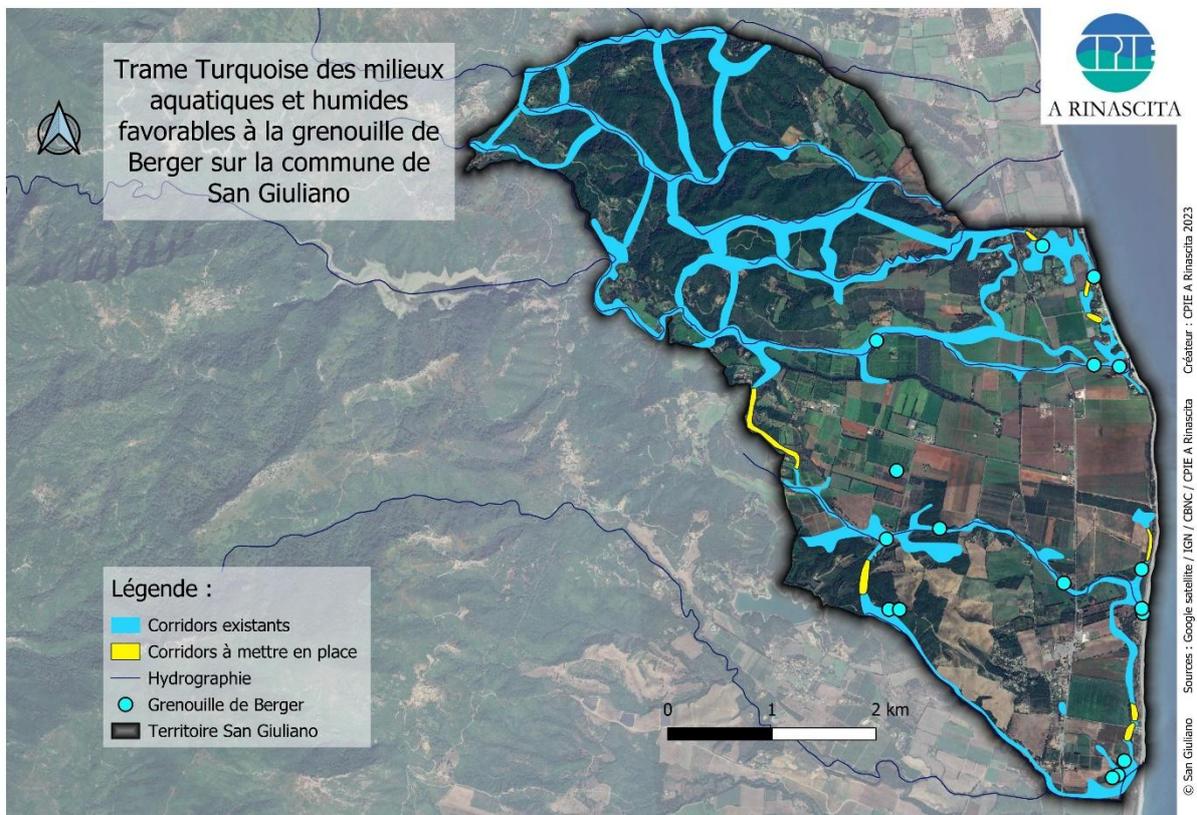


Figure 166 : Cartographie de la trame turquoise des milieux aquatiques et zones humides sur la commune de San Giuliano

PARTIE 4

Enjeux et propositions d'actions

Les enjeux du marais et du littoral

Le marais de Canniccia et ses alentours sont composés d'habitats, certains patrimoniaux, qui offrent refuge à une grande diversité d'espèces. L'objectif ici est de garder ces habitats en bon état en empêchant leur perturbation et en assurant une gestion continue et cohérente.

Le littoral de San Giuliano subit une érosion des dunes et un retrait du trait de côte qui sont liés à la fois au changement climatique et aux activités humaines, notamment touristiques. La fréquentation des dunes par des véhicules motorisés en particulier cause d'importants dommages à un milieu fragile abritant plusieurs espèces protégées. Préserver la végétation des dunes aiderait entre autres à limiter l'érosion du littoral, en maintenant la dune et en limitant le risque de submersion marine. De plus, cette démarche s'inscrit dans la continuité de la volonté de la commune de préserver son littoral en choisissant un débordage des plages par des animaux et en limitant l'urbanisation entre la route T10 et le littoral.

Excepté pour le Vado qui est bordé par le camping Amuruciu, l'ensemble des embouchures des cours d'eau de San Giuliano sont éloignées des habitations et entourées d'une végétation dense qui, sauf en quelques rares points, empêche tout accès aux berges. Cela est favorable à la quiétude des espèces présentes sur ces sites car toute intrusion ou dérangement est empêché. Il est important de conserver ces milieux et leur tranquillité.

La griffe de sorcière et les autres espèces introduites peuvent, avec le temps, s'étendre, entrer en compétition avec les espèces locales et empêcher la faune d'avoir accès aux ressources dont elle a besoin pour survivre. C'est déjà le cas sur une grande partie du littoral de San Giuliano pour la griffe de sorcière, et plusieurs autres espèces animales et végétales envahissantes sont présentes aux embouchures, sur les plages et dans les dunes. Les opérations de lutte contre ces espèces nécessitent une réflexion approfondie, par exemple pour cibler en priorité les zones abritant des espèces à enjeux.

-  **Conserver les habitats du marais de Canniccia**
-  **Limiter la présence de véhicules et canaliser la fréquentation sur les plages, les dunes et les arrières-dunes**
-  **Garder les terrains situés entre la route RT10 et la mer en zone inconstructibles**
-  **Conserver le calme des espaces naturels présents aux embouchures des cours d'eau**
-  **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes pour protéger la biodiversité locale**

Les enjeux des cours d'eau et des zones humides

La commune de San Giuliano est traversée par plusieurs cours d'eau, qui sont à priori en bon état chimique et écologique, et conserver cet état est un enjeu majeur. Le ruisseau de Prunello, notamment, présente une ripisylve préservée dans la partie forestière de la commune, et abrite des espèces protégées et sensibles. Une ripisylve de bonne qualité est une ripisylve composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes locaux, de différentes strates d'arbres de tailles et d'âges différents, et qui est continue et relativement épaisse. Les espèces exotiques envahissantes limitent la présence et le bon développement des espèces locales. La Canne de Provence, notamment, est très présente sur la commune. Non seulement sa présence dégrade l'état des ripisylves des cours d'eau de San Giuliano, mais elle déstabilise également les berges. En effet, en se cassant, la Canne de Provence peut causer des embâcles mais aussi emporter des portions de berges.

La conservation des ripisylves passe par un entretien régulier des arbres qui les composent, avec le prélèvement des arbres malades et des arbres effondrés. Ainsi, la présence d'embâcles importants qui gênent le bon écoulement du cours d'eau est empêchée.

L'état d'un cours d'eau dépend également de son bon fonctionnement hydromorphologique. Sur l'Alesani en particulier, le manque de sédiments causé par le barrage accentue l'incision du cours d'eau. Cette rupture de la continuité a également des effets sur les espèces aquatiques qui se déplacent le long du cours d'eau au cours de leur cycle de vie. Dans les cours d'eau de plus petite taille comme le Prunello et les ruisseaux qui alimentent le marais de Canniccia, s'assurer que l'eau qui approvisionne le ruisseau n'est pas déviée ou prélevée en trop grande quantité est aussi vital pour la biodiversité qu'ils abritent.

La commune étant principalement agricole, la qualité des cours d'eau de San Giuliano peut être très affectée par les pratiques agricoles. Lors du lessivage des sols, les cours d'eau sont les premiers récepteurs des pollutions, notamment de produits phytosanitaires et d'amendements. Un accompagnement des agriculteurs pour les orienter vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement peut aider à réduire ce problème. De plus, beaucoup de petites décharges sauvages sont présentes à différents endroits de la commune, et affectent directement la ressource en eau.

Il est également important de se souvenir que beaucoup d'espèces envahissantes de poissons et de végétaux ont été introduites volontairement par l'Homme, et qu'il faut maintenir une vigilance à ce sujet.

-  **Entretien raisonné des ripisylves et des cours d'eau**
-  **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes**
-  **Lutter contre les pollutions agricoles et les décharges sauvages**

Les enjeux milieux ouverts, semi-ouverts et agricoles

Environ la moitié de la commune de San Giuliano est occupée par des milieux agricoles, ouverts ou semi-ouverts. La biodiversité qu'ils abritent ne doit donc pas être négligée. Les milieux agricoles peuvent accueillir des espèces patrimoniales qui dépendent des bonnes pratiques mises en place et des éléments naturels présents dans et autour des parcelles.

Plusieurs espèces patrimoniales peuvent se nourrir ou nicher au sein des cultures, comme le Milan royal, l'Œdicnème criard, le Crapaud vert, et bien d'autres encore. Si les sites où ils sont présents ne sont pas identifiés, certaines pratiques, comme le passage d'engins mécaniques, peuvent tuer des individus ou détruire des nids.

Une grande partie des parcelles agricoles de la commune sont entourées de haies. Les infrastructures agroécologiques (haies, arbres isolés, bosquets, etc.) sont importantes, elles constituent des biotopes favorables à certaines espèces et participent aux continuités écologiques permettant aux espèces de se déplacer dans un paysage complètement ouvert. Le maintien des haies et bosquets permet de conserver les espèces auxiliaires de cultures, comme les chauves-souris, qui viennent se nourrir des ravageurs des cultures et aident à limiter l'usage des pesticides.

Par ailleurs, les pollutions agricoles peuvent impacter les espèces directement ou les milieux, provoquant la disparition des auxiliaires de cultures et d'espèces patrimoniales pour qui le milieu agricole est favorable.

Les milieux semi-ouverts sont, eux, historiquement liés à la pratique du pâturage extensif. La mosaïque d'habitats qu'on y retrouve abrite une multitude d'espèces patrimoniales, qui peuvent être menacées par l'abandon du pâturage et de l'entretien, qui amène à la fermeture du milieu.

-  **Conservation et restauration des infrastructures agroécologiques**
-  **Adaptation des pratiques agricoles à la présence d'espèces patrimoniales**
-  **Lutte contre les pollutions agricoles**
-  **Maintien des milieux semi-ouverts**

Les enjeux des milieux fermés

La commune comprend des zones de forêt préservée, avec des essences d'intérêt communautaire (châtaigneraie, yeuseraie, suberaie). Ces milieux fournissent une multitude d'habitats à des espèces à enjeux, principalement par la présence de vieux arbres et d'arbres morts qui peuvent abriter insectes, oiseaux et chauves-souris. Le ruisseau de Prunello, qui traverse des zones forestières, est également un

habitat privilégié pour des amphibiens sensibles et amateurs de milieux fermés, comme la Salamandre de Corse. La préservation de ces milieux passe par une bonne gestion forestière, avec la conservation des arbres gîtes.

Afin de maintenir les espèces inféodées aux milieux forestiers, il s'agit aussi de prévenir de la principale menace qui pèse sur cet habitat : les incendies. Les autres menaces principales pour ces milieux sont le dérèglement climatique, auquel ils sont sensibles, ainsi que le défrichement de milieux forestiers, qui induit des disparitions de niches écologiques et de continuités écologiques. Cela peut en effet créer de grands espaces ouverts infranchissables pour certaines espèces.

☛ **Prévention des incendies**

☛ **Prévention du défrichement de parcelles privées**

☛ **Bonne gestion des milieux forestiers**

✂ **Les enjeux des milieux urbanisés**

Les rues et les bâtiments des villes et villages abritent une flore et une faune variée qu'il convient de savoir accueillir et préserver. Certaines espèces prospèrent plus dans les villages qu'en milieu rural ou forestier. C'est le cas par exemple des espèces généralistes qui ne sont pas rattachées à un milieu spécifique et qui peuvent s'adapter à vivre en zones urbanisées ; ou bien d'espèces spécialisées à un milieu anthropique très particulier tel que les vieux murs. Les espèces des villes et villages sont attachées à des éléments de paysages urbains tels que les jardins d'agrément, les arbres et arbustes ornementaux, les arbres fruitiers, les talus et espaces verts, les bâtiments anciens, les murs en pierres, les fontaines... Il est donc important de favoriser leur présence en adaptant nos modes de gestion et en conservant les zones de refuge.

La lumière artificielle des éclairages publics peut perturber le déplacement des espèces, leur cycle de sommeil et jusqu'à leur reproduction. Il est donc important de limiter au maximum la pollution lumineuse et de prendre en compte la trame noire dans les aménagements du territoire.

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes est l'une des causes majeures d'atteintes à la biodiversité au niveau international. Ces espèces peuvent menacer les écosystèmes, les habitats naturels et les espèces indigènes avec de lourdes conséquences écologiques, économiques et sanitaires. Beaucoup de ces espèces sont introduites par le biais des plantations de végétaux d'ornements dans les jardins, et se répandent ensuite à l'extérieur.

Plusieurs espèces sont observées sur la commune, certaines déjà bien installées ne pourront pas être supprimées. Il s'agit alors de limiter l'expansion des espèces exotiques envahissantes nouvellement arrivées sur le territoire en organisant des chantiers d'arrachage de plantes exotiques envahissantes et en menant une campagne de sensibilisation des habitants afin qu'ils favorisent la plantation d'espèces locales dans leurs jardins.

- ☛ **Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement et la gestion des espaces verts**
- ☛ **Conserver les nids, gîtes et zones de reproduction**
- ☛ **Limiter les pollutions lumineuses**
- ☛ **Lutter contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes venues des jardins**

Zones à enjeux

-  Marais de Canniccia et zones humides annexes - Conservation des roselières et du site de nidification de Busard des roseaux
-  Littoral - Conservation et restauration des dunes et de la végétation des dunes, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, limiter la fréquentation par les engins motorisés
-  Embouchures - Maintien du bon état de conservation et de la tranquillité des espèces
-  Hameau d'Alistro - Limiter la pollution lumineuse, sensibilisation des habitants, conservation des espaces d'accueil de la biodiversité
-  Hameaux de Favalello et Careggia - Conservation des gîtes à chauves-souris
-  Prunello et affluents - Conservation du bon état de la ripisylve et maintien de la qualité de l'eau
-  Alesani et Vado - Restauration et conservation des ripisylves, lutte contre les pollutions, lutte contre l'incision du cours d'eau
-  Forêts patrimoniales de chêne vert, chêne liège et chêne pubescent - Limiter le défrichement et lutter contre les incendies
-  Zones favorables à l'Oedicnème criard - Adaptation des pratiques, sensibilisation des agriculteurs
-  Zones favorables à la Tortue d'Hermann - Maintien des milieux semi-ouverts et sensibilisation de la population
-  Observations de pie-grièches - Maintien des mosaïques d'habitats et des milieux semi-ouverts
-  Milieux ouverts et agricoles - Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques favorables à la biodiversité

L'ensemble des propositions d'actions ont été regroupées par milieux puis par grands enjeux et présentées dans le tableau suivant :

Type de milieux	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
Marais de Canniccia et embouchures	Gestion globale et cohérente du marais	Intégrer le marais de Canniccia au site Natura 2000 et relancer l'animation du site	- ComCom Costa Verde	Toutes les espèces et habitats du site N2000
	Maintenir les habitats et espèces patrimoniales	Assurer la tranquillité des espèces en limitant la fréquentation et le piétinement par les chevaux et vaches Mise en défend du marais	- Commune - Propriétaire	Toutes les espèces du site
		Mettre en place une veille sur l'extraction de sable au sein du marais	- Commune	Aulnaies, tamaris, jonçailles, prés salés, roselières, etc.
Dunes et plage	Protection des dunes et du littoral	Interdire la fréquentation avec les engins motorisés (adapté moto et quad) Se renseigner sur les démarches pour installer des blocs au niveau des accès principaux	- Commune	Espèces de dunes embryonnaires, dunes mobiles, arrière-dune Fausse girouille des sables Euphorbe péplis Renoncule à feuilles d'ophioglosse
		Mettre en place une veille sur le littoral Réunion avec les services de police		
		Canaliser la fréquentation pour éviter le piétinement des dunes et installer des panneaux de sensibilisation pour le public		
		Lutte contre les EEE Opérations d'arrachage de la Griffes de sorcière dans des zones où des espèces à enjeux sont présentes	- Commune - Associations environnementales - CBNC	

Type de milieu	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
----------------	-----------	---------	-------------------	--------------------

Cours d'eau, ripisylves	Restauration du bon écoulement de l'eau	Suppression des embâcles sur l'Alesani et le Vado	- Communauté des communes (GEMAPI) - OEHC	Truites Anguilles
		Maintien du bon état du ruisseau de Prunello et de sa ripisylve		
	Restauration hydromorphologique des cours d'eau	Engager une discussion avec les structures concernées pour assurer la continuité sédimentaire et écologique de l'Alesani au niveau du barrage	- AERMC - Commune	Macro-invertébrés benthiques
	Maintien d'une bonne qualité de l'eau	Actualiser les données sur l'état des cours d'eau Suivi de la qualité du Prunello	- Commune	Faune et flore des cours d'eau
	Optimiser la gestion de la ressource en eau en concertation avec l'ensemble des acteurs et usagers	Sensibiliser et mobiliser les acteurs et usagers autour de cette problématique.	- Associations environnementales - AERMC - OEHC - Agriculteurs	Faune et flore des cours d'eau
Lutter contre les EEE	Lutte contre les EEE modérées et émergentes	- Communauté des communes (GEMAPI) - Commune - Associations environnementales	Faune et flore des cours d'eau Ripisylves Chauves-souris Oiseaux nicheurs	

			- CBNC	
		Sensibilisation des pêcheurs sur l'introduction d'espèces piscicoles allochtones	- CPIE	Truite fario Anguille européenne Aphanius de corse

Type de milieux	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
-----------------	-----------	---------	-------------------	--------------------

Milieux agricoles	Conservation des espèces inféodées aux milieux agricoles	Sensibiliser les agriculteurs à la présence d'espèces patrimoniales : Milan royal, Œdicnème criard, Guêpier d'Europe, Crapaud vert, Tortue d'Hermann, etc. Réunion d'information, localisation des nids	- Associations environnementales - Bureaux d'études - Agriculteurs	Milan royal Œdicnème criard Guêpier d'Europe Crapaud vert Tortue d'Hermann
		Maintenir des espaces végétalisés autour des parcelles et/ou entre les rangs dans les vignes et vergers. (MAEC)	- Agriculteurs - Chambre d'agriculture - ODARC - Associations environnementales	Pollinisateurs et auxiliaires de culture

Milieux agricoles	Maintenir les corridors écologiques et favoriser les auxiliaires de culture et pollinisateurs	Sensibiliser et accompagner les agrumiculteurs et viticulteurs à la mise en place et au maintien d'infrastructures agroécologiques (haies, bosquets, arbres isolés intra-parcelle) Informier sur le Label « Haie ». Réunion d'information	- Agriculteurs - Associations environnementales - Chambre d'agriculture - DRAAF - CBNC - GCC	Toutes les espèces des milieux agricoles (pollinisateurs, reptiles, oiseaux nicheurs, rapaces, chauves-souris, micro-mammifères, flore messicole, etc.)
		Opération de lutte contre les EEE modérées et émergentes des milieux agricoles.	- Agriculteurs - Associations environnementales - CBNC	
		Réaliser une étude sur les chauves-souris en milieux agricoles.	- Agriculteurs - GCC	
	Lutte contre les pollutions	Sensibiliser les agriculteurs à l'impact des produits phytosanitaires pour favoriser les bonnes pratiques. <i>Diminution, conversion, épandage de nuit, fractionné...</i> <i>Priorité sur les parcelles en bord en cours d'eau</i>	- Agriculteurs - Associations environnementales - Interbio Corse - Chambre d'agriculture	Toutes les espèces des milieux agricoles (pollinisateurs, reptiles, oiseaux nicheurs, rapaces, chauves-souris, micro-mammifères, flore messicole, etc.)

Type de milieu	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
----------------	-----------	---------	-------------------	--------------------

Milieux semi-ouverts	Maintien des espèces inféodées aux milieux semi-ouverts	Opération d'ouverture de milieux dans zones en cours de fermeture	- Commune - Fédération de chasse et association de chasse locale	Pies grièches Tortue d'Hermann
		Assurer la continuité des milieux pour le déplacement des T. Hermann Littoral, San Gavino	- Propriétaires - Agriculteurs - CEN Corse	Tortue d'Hermann

Type de milieu	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
----------------	-----------	---------	-------------------	--------------------

Milieux forestiers	Conservation des espèces patrimoniales	Localiser les arbres gîtes à chauves-souris	- GCC	Chauves-souris forestières
		Accompagner les propriétaires privés à la réalisation de Plan simple de gestion et assurer une prise en compte des espèces dans le cas d'une exploitation de la forêt ou d'une ouverture de milieux (obligatoire pour les parcelles de plus de 20ha, volontaire sinon)	- Associations environnementales - CRPF - Propriétaires	Toutes les espèces forestières
		Prévention et lutte contre les incendies	- Commune - SDIS	

		Informar les propriétaires de l'existence de l'inventaire des arbres remarquables	- CBNC	
--	--	---	--------	--

Type de milieu	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces/Habitats concernés
----------------	-----------	---------	-------------------	----------------------------

Espaces urbanisés ou aménagés	Maintenir les milieux favorables à la biodiversité dans le village et dans les zones urbanisées	Poursuivre la communication auprès des habitants sur les bonnes pratiques et valoriser la biodiversité des villages auprès des habitants. Différents formats possibles : réunion d'information, flyers dans les boîtes aux lettres, newsletter, sortie nature, ateliers, conférence, porte à porte, guide de bonnes pratiques...	- Associations environnementales - Commune	Toutes les espèces des villages (oiseaux nicheurs, pollinisateurs, chauves-souris, reptiles, amphibiens, flore des jardins, etc.)
		Réaliser les nouveaux aménagements communaux avec des essences locales (place de l'école et de la mairie) Corsica Grana	- Commune - CBNC	
	Lutter contre les EEE	Informar les particuliers sur les espèces exotiques envahissantes et les inciter à planter des espèces locales ornementales. Corsica Grana	- Associations environnementales - Commune - CBNC	Toutes les espèces des villages (oiseaux nicheurs, pollinisateurs, chauves-souris, reptiles, amphibiens, flore des jardins, etc.)
		Opération de lutte contre les EEE modérées et émergentes.	- Associations environnementales - Commune	

			- CBNC	
		Surveiller la présence d'insectes exotiques (pyrale du buis, mégachiles, frelon asiatique, etc.). Diffusion d'informations	- Associations environnementales - OCIC - CBNC	Pollinisateurs
	Conservation des gîtes à chauves-souris	Mise en place de conventions entre le GCC et les propriétaires de gîtes recensés sur la commune Passer une convention entre la commune et le GCC pour les propriétés communales (maison Pentaglione Soprano, maison du village)	- GCC - Propriétaires - Commune	Petit rhinolophe Murin à oreilles échancrées Pipistrelle commune Murin du Maghreb Murin de Daubenton
		Informers les propriétaires de la présence de chauves-souris et des bonnes pratiques	- Associations environnementales - GCC	Toutes les espèces de chauves-souris
		Inviter les habitants à signaler un nouveau gîte.	- Commune - GCC	Toutes les espèces de chauves-souris
	Prise en compte de la Trame Noire	Choisir des éclairages publics moins intenses, dirigés vers le sol et avec peu de lumière bleue Limiter les horaires d'allumage <i>En cours</i>	- Commune	Espèces nocturnes : chauves-souris, hérissons, rapaces, insectes, etc.
	Limiter l'étalement urbain avec des constructions	Penser les aménagements en faveur du déplacement des espèces	- Commune	Tortue d'Hermann

	cloisonnées et imperméables			
--	-----------------------------	--	--	--

Type de milieu	Objectifs	Actions	Acteurs impliqués	Espèces concernées
----------------	-----------	---------	-------------------	--------------------

Transversales	Conserver les espèces patrimoniales	Diffuser les résultats de l'ABC Réunion publique, dépliants, synthèse...	- Commune	
		Réaliser un guide de bonnes pratiques en faveur de la biodiversité pour la commune et les habitants	- Associations environnementales - Commune	
		Inviter les communes voisines à discuter des enjeux communs et s'intégrer dans l'ABC de la CCCV	- Communes - Communauté des communes de la Costa Verde	

PARTIE 5

Bibliographie et liste des figures

Ouvrages consultés

- ALEPE, CEN48, COGard, 2016.- Méthodologie d'élaboration des Atlas de la Biodiversité communal du Parc national des Cévennes. Rapport commis pour le compte du Parc national des Cévennes. 171 pages.
- ARPE-ARB, PLU(i) et Biodiversité, concilier nature et aménagement – guide technique, 2019, 122p.
- Association des amis du Parc Naturel Régional de la Corse, Statut et effectifs de quelques oiseaux d'eau de la Corse, 1979-1980, 45p.
- AUE, Collectivité Territoriale de Corse, 2015. PADDUC – Annexe 7 | Fiches des Espaces Remarquables ou Caractéristiques du Littoral – Haute-Corse, 226p.
- Bonaccorsi G., Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Etude de l'hivernage des anatidés, de l'avifaune nicheuse et synthèse des observations ornithologiques sur les sites de Del Sale, Terrenzana, Canna-Gradugine et Palo, 1999-2000, 43p.
- Bonaccorsi G., J.C. Thibault, Liste des oiseaux observés en Corse aux 20^{ème} et 21^{ème} siècle, 2012, 12p.
- Bull. Fr. Pêche Piscic., Recolonisation d'un cours d'eau corse dévasté contribution respective des truites sauvages et domestiques, 1995, p259-266.
- CBNC, *Kosteletzkya pentacarpos*, 2018, 8p.
- CELSE J., CATARD A., CARON S., BALLOUARD J.M., CHEYLAN M., BOSC V. et ROUX A., 2018. Plan National d'Actions Tortue d'Hermann 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Luc, 120p.
- Cerema, Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale en région Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, 86p.
- Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Stratégie d'intervention Plaine Orientale 2015-2050, 2p.
- Cosqueric M., Juncy G., Hervé J.Y., LE Bars P., BRGM, Inventaire pour la cartographie des mouvements de terrain en Corse, 1997, 24p.
- Daniel G., CEN, 2016. Inventaire de la Tortue d'Hermann en Corse – suivi 2015, 64p.
- Garnier F., Freytet A., Ardiet L., Andreani C., Azemar G. P., Pellegrini M.J., DREAL, Atlas des paysages de la Corse, 2014.
- Gourdain P., Poncet L., Haffner P., Siblet J-P., Olivereau F. et Hesse S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213p.

- Gourdain P., Cordier J., Vernier F. et Poncet L., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de la Biodiversité remarquable (CARNET B). - Volet 2 - Méthodologie Flore pour le programme CARNET B. 97 p.
- Houard X. (coord.), 2020 – Plan National d’Actions en faveur des « libellules » - Agir pour la préservation des odonates menacés et de leurs habitats 2020-2030. Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Hauts-de-France - Ministère de la transition écologique et solidaire : 68 p.
- Jolin C., Association des amis du Parc Naturel Régional de la Corse, DREAL, Inventaire de l’Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*, dans le cadre de Natura 2000, 2004, 52p.
- Jolin C., CEN Corse, L’oedicnème criard reproducteur en Corse en 2007, 2007, 12p.
- Jolin C. et Faggio G., CEN Corse, Participation au plan national de restauration du Milan royal *Milvus milvus* en Corse en 2006, 2006, 18p
- Jolin C. et Faggio G., CEN Corse, Bilan des actions sur le Milan royal *Milvus milvus* en Corse, 2007, 18p.
- Levadoux D., Faggio G., CEN Corse, Rapport de mission d’étude sur la Cistude d’Europe et l’avifaune des sites de Palo et Canna-Gradugine, 2006, 52p.
- Manceau R., Val’hor, Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes en France métropolitaine : *Ailanthus altissima* (Mill.), 2015, 5p.
- Manceau R., Val’hor, Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes en France métropolitaine : *Phytolacca americana* L., 2015, 5p.
- Marchetti E., AGENC, Plan de gestion de la zone humide de Canna-Gradugine, 1999, 81p.
- Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement durable et de la Mer, Bulletin Officiel, Circulaire du 13 août 2010 relative aux déclinaisons régionales de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines, 2010, 279p.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Plan National d’Action en faveur des Chiroptères 2016-2025, 2017, 83p.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Plan National d’Action en faveur de la Tortue d’Hermann 2018-2027, 2018, 122p.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Plan National d’Action en faveur du Crapaud vert 2014-2018, 2014, 124p.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Plan National d’Action en faveur des Pies-Grièches 2014-2018, 2013, 144p.
- MNHN, Formulaire Standard de Données, FR940004090 Embouchures et zones humides du Fium’Orbu et de l’Abatescu, 2018, 28p.
- MNHN, Formulaire Standard de Données, FR9402014 Grand herbier de la côte orientale, 2021, 8p.

- A. Morisot, D Chenesseau, J. Bombois, P. Gaulard, V. Tolon, Fisher C., Said S., ONCFS, Déplacement des populations de cerfs du massif jurassien : influences climatiques et humaines, Connaissance et gestion des espèces, page 24-29.
- OEC, 2006 - Document d'objectifs du site Natura 2000 « Dunes de Prunete-Canniccia » (n°FR9400617).
- Ollive C., CBNC, Université Joseph Fourier, Inventaire floristique du Fium'Orbu : prospection et état des connaissances, 2015, 80p.
- OPIE et Société Française d'Odonatologie, Agir pour les odonates, l'essentiel du PNA, 2012, 20p.
- Paquin M., Roulot J., Lévêque P., Agence Française pour la Biodiversité, Atlas de la Biodiversité Communale S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire Guide ABC, 2014, 80p.
- Paradis G., Ravetto S., Inventaire phytosociologique et cartographique à grande échelle de la végétation du marais et du cordon littoral de Canna-Gradugine et des prairies environnantes, 1999, 124p.
- Paradis G., Piazza C., Ravetto S., Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse n°698 à 701, Paysage végétal du site de Canna-Gradugine, 2002, 124p.
- Parc Naturel Régional de Corse, Rapport d'activité programmes de conservations cerf et mouflon de Corse, 2019-2020, 81p.
- Reparaz A., Diversité et évolution des structures agraires corses, Diversité et évolution des structures agraires corses (deuxième article), Méditerranée, 3e année, n°1, 1962. p. 51-72
- Reymann J., CBNC, Université Joseph Fourier, Inventaire et cartographie des habitats prairiaux de l'étage mésoméditerranéen en Corse, 2011, 74p.
- Sordello R., MNHN-SPN, La Pie-grièche écorcheur Lanius collurio, 2012, 12p.
- Tanguy, A. & Gourdain P. 2011. Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL. 195 p.
- Tanguy, A., Gourdain, P., Dodinet, E. & Haffner, P. 2011. Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL. 36 p.

Sites internet consultés

- <http://services.sandre.eaufrance.fr>
- <https://inpn.mnhn.fr>
- <https://urba-earth.com/map>
- <https://www.geoportail.gouv.fr>
- <http://www.ign.fr>

- <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>
- <https://www.legifrance.gouv.fr>
- <http://www.littoral-corse.fr>
- <http://corseornitho.canalblog.com>
- <http://www.casadilacqua.fr>
- <http://www.trameverteetbleue.fr>
- <https://www.oiseaux.net>
- <http://www.invmed.fr/>
- <https://gcprovence.wixsite.com/ripimed>

Liste des figures

Figure 1 : Zones de prospection ciblées et données disponibles sur la commune en avril 2023	12
Figure 2 : Situation géographique de San Giuliano	17
Figure 3 : Topographie de la commune de San Giuliano	18
Figure 4 : Unités paysagères de San Giuliano d'après l'Atlas des Paysages de Corse	19
Figure 5 : La géologie de San Giuliano.....	20
Figure 6 : Légende détaillée de la composition géologique de San Giuliano	20
Figure 7 : Localisation des zones à statut sur la commune de San Giuliano et les alentours (PADDUC, Annexe 7 – Atlas littoral 2B).....	21
Figure 8 : Coupe du sol de la zone la plus au Nord.....	21
Figure 9 : Marnes et bancs calcaires.....	22
Figure 10 : Fossiles.....	22
Figure 11 : Evolution de la démographie à San Giuliano.....	23
Figure 12 : Occupation du sol de la commune de San Giuliano.....	24
Figure 13 : Composition de la commune par grands types d'habitats	25
Figure 14 : Evolution du paysage de 1965 (à gauche) à 2019 (à droite)	25
Figure 15 : Evolution du paysage de 1965 (à gauche) à 2019 (à droite)	26
Figure 16 : Evolution du paysage de 2000-2005 (à gauche) à 2019 (à droite).....	26
Figure 17 : Evolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole utile moyenne à San Giuliano	27
Figure 18 : Répartition des surfaces agricoles de San Giuliano.....	27
Figure 19 : Surfaces agricoles (RPG 2021).....	28
Figure 20 : Hydrographie de la commune de San Giuliano	29
Figure 21 : Evaluation de la qualité de l'eau de l'Alesani en amont de la station de pompage de Chiostri (corse.eaufrance.fr).....	30
Figure 22 : Berges de l'Alesani (érosion et canne de Provence).....	30
Figure 23 : Berges du Vado (aulnaie envahie par la canne de Provence).....	30
Figure 24 : Berges du Prunello (aulnaie et milieu boisé préservé)	30
Figure 25 : Zonage du PADDUC sur la commune de San Giuliano	32
Figure 26 : ZNIEFF de type I sur la commune de San Giuliano.....	33
Figure 27 : Site Natura 2000 sur la commune de San Giuliano	34
Figure 28 : Origines des données sur la commune de San Giuliano.....	36

Figure 29 : Nombre de données par groupe taxonomique et par année	37
Figure 30 : Pression d'observation sur la commune de San Giuliano par maille de 250m x 250m	38
Figure 31 : Nombre d'espèces observées à San Giuliano par groupe taxonomique.....	38
Figure 32 : Statut des espèces recensées sur la commune	39
Figure 33 : Nombre d'espèces menacées observées par groupe taxonomique	39
Figure 34 : Observations d'espèces protégées sur la commune de San Giuliano	40
Figure 35 : Observations d'espèces exotiques envahissantes sur la commune.....	41
Figure 36 : Sites d'inventaire acoustique sur la commune.....	42
Figure 37 : Résultats des inventaires acoustiques.....	43
Figure 38 : Composition du paysage de San Giuliano	44
Figure 39 : Répartition du paysage de San Giuliano (pourcentage d'occupation du sol)	45
Figure 40 : Habitats patrimoniaux présents sur la commune	46
Figure 41 : Classification des statuts de menace définis par l'IUCN	48
Figure 42 : Marais de Canniccia.....	49
Figure 43 : Roselière.....	49
Figure 44 : Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>) et faucon kobez (<i>Falco vespertinus</i>) – Protégées ..	49
Figure 45 : Cisticole des joncs (<i>Cisticola jundicis</i>) – Protégée.....	50
Figure 46 : Rémiz penduline (<i>Remiz pendulinus</i>) – Protégée	50
Figure 47 : Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>) – Protégée.....	50
Figure 48 : Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) – Protégée	50
Figure 49 : Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>) – Protégée	51
Figure 50 : Gattilier (<i>Vitex agnus-castus</i>) – Protégée.....	51
Figure 51 : Embouchure de l'Alistro avec ses roselières.....	51
Figure 52 : Marais au Nord de l'embouchure du Vado	51
Figure 53 : Erosion des dunes.....	52
Figure 54 : Chemin sur les dunes.....	52
Figure 55 : Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>) – Protégée	52
Figure 56 : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>) – Protégée.....	52
Figure 57 : Petit gravelot (<i>Charadrius dibius</i>) et Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>) – Protégées.....	53
Figure 58 : Nette rousse (<i>Netta rufina</i>) – Protégée	53
Figure 59 : Cormoran huppé (<i>Gulosus aristotelis</i>) – Protégée, « Vulnérable » en Corse	53
Figure 60 : Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>) – Protégée.....	53
Figure 61 : Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) – Protégée	54
Figure 62 : Observations de Cistude d'Europe sur la commune.....	54
Figure 63 : Leste italien (<i>Chalcolestes parvidens</i>) – Remarquable.....	54
Figure 64 : Orthetrum de Sicile (<i>Orthetrum trinacria</i>) – Remarquable	55
Figure 65 : <i>Osmia erythrogastra</i> – Remarquable.....	55
Figure 66 : Tamaris d'Afrique (<i>Tamarix africana</i>) – Protégée.....	55
Figure 67 : Epiaire maritime (<i>Stachys maritima</i>) – Protégée.....	55
Figure 68 : Prêle rameuse (<i>Equisetum ramosissimum</i>) – Remarquable	56
Figure 69 : Cytinet (<i>Cytinus hypocistis</i>)	56
Figure 70 : Euphorbe péplis (<i>Euphorbia peplis</i>) – Protégée	56
Figure 71 : Fausse girouille des sables (<i>Pseudorlaya pumila</i>) – Protégée	56
Figure 72 : Linaire de Grèce (<i>Kickxia commutata</i>) - Protégée.....	56
Figure 73 : Griffes de sorcière (<i>Carpobrotus edulis</i>) - EEE majeure	57
Figure 74 : Lampourde d'Italie (<i>Xanthium orientale</i> subs. <i>italicum</i>) - EEE majeure.....	57
Figure 75 : Crabe bleu (<i>Callinectes sapidus</i>) – EEE.....	57
Figure 76 : Gambusie (<i>Gambusia affinis</i>) – EEE.....	58

Figure 77 : Vairon (<i>Phoxinus phoxinus</i>) – EEE.....	58
Figure 78 : Berges du Vado (aulnaie envahie par la canne de Provence).....	59
Figure 79 : Berges de l'Alesani (érosion et canne de Provence).....	59
Figure 80 : Berges du Prunello (aulnaie, milieu boisé).....	59
Figure 81 : Agrion joli (<i>Coenagrion pulchellum</i>) - Quasi menacée.....	60
Figure 82 : Crapaud vert (<i>Bufo viridis</i>) – Protégée.....	60
Figure 83 : Observations de Crapaud vert sur la commune.....	61
Figure 84 : Rainette sarde (<i>Hyla sarda</i>) – Protégée.....	61
Figure 85 : Grenouille de Berger (<i>Pelophylax lessonae bergeri</i>) – Protégée.....	61
Figure 86 : Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) – Protégée.....	62
Figure 87 : Observations de Discoglosse sur San Giuliano.....	62
Figure 88 : Capture de chiroptères par le GCC et appareil acoustique.....	63
Figure 89 : Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) – Protégée.....	63
Figure 90 : Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>) – Protégée.....	63
Figure 91 : Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>) - Protégée.....	64
Figure 92 : Couleuvre à collier corse (<i>Natrix helvetica corsa</i>) - Protégée.....	64
Figure 93 : Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>) – Protégée.....	64
Figure 94 : Canne de Provence (<i>Arundo donax</i>) - EEE majeure.....	65
Figure 95 : Raisin d'Amérique (<i>Phytolacca americana</i>) - EEE majeure.....	65
Figure 96 : Sénéçon grim pant (<i>Delairea odorata</i>) - EEE potentielle.....	65
Figure 97 : Cartographie des milieux ouverts et semi-ouverts sur San Giuliano.....	66
Figure 98 : Le réseau de haies sur la commune de San Giuliano.....	67
Figure 99 : Différentes prairies sur la commune de San Giuliano.....	67
Figure 100 : Prairie humide.....	68
Figure 101 : Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) – Protégée.....	68
Figure 102 : Cartographie des principales zones occupées par le Milan royal.....	69
Figure 103 : Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) – Protégée.....	69
Figure 104 : Epervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>) – Protégée.....	70
Figure 105 : Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>) – Protégée.....	70
Figure 106 : Machaon (<i>Papilio machaon</i>) - Commun, Azuré de la Bugrane (<i>Polyommatus icarus</i>) - Remarquable, Mégère corse (<i>Lasiommata pamegaera</i>) – Remarquable.....	70
Figure 107 : Sphinx de l'Epilobe (<i>Proserpinus proserpina</i>) – Protégée.....	71
Figure 108 : Myriochila melancholica – Remarquable.....	71
Figure 109 : Murin du Maghreb (<i>Myotis punicus</i>) – Protégée.....	71
Figure 110 : Lièvre d'Europe (<i>Lepus europaeus</i>).....	72
Figure 111 : Belette d'Europe (<i>Mustela nivalis</i>).....	72
Figure 112 : Salsifis à feuilles de poireaux (<i>Tragopogon porrifolius</i>) - Remarquable.....	72
Figure 113 : Oxalis pied-de-chèvre (<i>Oxalis pes-caprae</i>) - EEE majeure.....	72
Figure 114 : Sorgho d'Alep (<i>Sorghum alepensis</i>) - EEE modérée.....	73
Figure 115 : Brome cathartique (<i>Ceratochloa cathartica</i>) - EEE modérée.....	73
Figure 117 : Emex épineux (<i>Emex spinosa</i>) - EEE potentielle.....	73
Figure 116 : Stramoine (<i>Datura stramonium</i>) - EEE modérée.....	73
Figure 118 : Vignes.....	73
Figure 119 : Œdicnème criard (<i>Burhinus oedicephalus</i>) – Protégée.....	74
Figure 120 : Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>) – Protégée.....	74
Figure 121 : Lézard tyrrhénien (<i>Podarcis tiliguerta</i>) – Protégée et Directive Habitats Faune Flore Annexe IV.....	75
Figure 122 : Croton des teinturiers (<i>Chrozophora tinctoria</i>) - Remarquable.....	75

Figure 123 : Gesse clymène (<i>Lathyrus clymenum</i>) - Remarquable	75
Figure 124 : Lomélosie à feuilles de rue (<i>Lomelosia rutifolia</i>) - Remarquable	75
Figure 125 : Molène blattaire (<i>Verbascum blattaria</i>) - Remarquable.....	75
Figure 126 : Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermannii</i>) – Protégée	76
Figure 127 : Habitats favorables à la Tortue d'Hermann à San Giuliano (habitats en mosaïque)	77
Figure 128 : Observations de Tortue d'Hermann sur la commune	77
Figure 130 : Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) – Protégée	78
Figure 129 : Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>) – Protégée	78
Figure 131 : Observations de pie-grièches sur la commune	78
Figure 132 : Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>), Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>), Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) – Protégées	79
Figure 133 : Forêt dense.....	80
Figure 134 : Forêt de chênes verts et de chênes lièges	80
Figure 135 : Maquis.....	80
Figure 136 : Suberaie en plaine	80
Figure 137 : Cartographie des milieux fermés sur la commune.....	81
Figure 138 : Salamandre de Corse (<i>Salamandra corsica</i>) – Protégée.....	81
Figure 139 : Petit-duc scops (<i>Otus scops</i>) – Protégée	82
Figure 140 : Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>) – Protégée	82
Figure 141 : Pic épeiche (<i>Dendrocops major</i>) – Protégée	82
Figure 142 : Roitelet à triple bandeau (<i>Rugulus ignicapilla</i>) – Protégée.....	82
Figure 143 : Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>) – Protégée	83
Figure 144 : Fauvette de Moltoni (<i>Sylvia subalpina</i>) – Protégée.....	83
Figure 145 : Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) – Protégée	83
Figure 146 : Sérapias à petites fleurs (<i>Serapias parviflora</i>) – Protégée.....	83
Figure 147 : Eucalyptus à fruits globuleux (<i>Eucalyptus globulus</i>) – EEE modérée	84
Figure 148 : Robinier pseudo-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) – EEE majeure.....	84
Figure 149 : Alistro, le plus grand hameau de San Giuliano.....	84
Figure 150 : Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>) - Protégée.....	85
Figure 151 : Observations du Hérisson d'Europe sur la commune de San Giuliano.....	85
Figure 152 : Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>).....	86
Figure 153 : Sanglier (<i>Sus scrofa</i>).....	86
Figure 154 : Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>) – Protégée.....	86
Figure 155 : Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i>) – Protégée	86
Figure 156 : Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>) – Protégée.....	86
Figure 157 : Serin cini (<i>Serinus serinus</i>) – Protégée	86
Figure 158 : Chouette effraie (<i>Tyto alba</i>) – Protégée.....	87
Figure 159 : Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) – Protégée	87
Figure 160 : Figuier de Barabrie (<i>Opuntia ficus-indica</i>) - EEE majeure.....	88
Figure 161 : Mimosa d'hiver (<i>Acacia dealbata</i>) – EEE majeure.....	88
Figure 162 : Herbe de la pampa (<i>Cortaderia selloana</i>) - EEE majeure	88
Figure 163 : Cartographie de la trame verte des milieux fermés sur la commune de San Giuliano.....	90
Figure 164 : Cartographie de la trame verte des milieux ouverts sur la commune de San Giuliano	90
Figure 165 : Cartographie de la trame verte des milieux semi-ouverts sur la commune de San Giuliano	91
Figure 166 : Cartographie de la trame turquoise des milieux aquatiques et zones humides sur la commune de San Giuliano	91

PARTIE 6

Annexes

Amphibiens et reptiles								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
<i>Bufo viridis balearicus</i> (Boettger, 1880)	Crapaud vert des Baléares (Le)		LC	LC	NT		2024	Protégée
<i>Discoglossus sardus</i> Tschudi in Otth, 1837	Discoglosse sarde	X	LC	LC	NT	X	2024	Protégée
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	X	NT	NT	LC	X	2024	Protégée
<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune		LC	LC	LC	X	2024	Protégée
<i>Hyla sarda</i> (Betta, 1857)	Rainette sarde		LC	LC	NT	X	2024	Protégée
<i>Natrix helvetica corsa</i> (Hecht, 1930)	Couleuvre helvétique corse, Couleuvre à collier corse			NT	NT	X	2023	Protégée
<i>Pelophylax lessonae bergeri</i> (Günther in Engelmann, Fritzsche, Günther & Obst, 1986)	Grenouille de Berger			LC	LC		2024	Protégée
<i>Podarcis siculus</i> (Rafinesque-Schmaltz, 1810)	Lézard sicilien		LC	NA	LC		2024	Commune
<i>Podarcis siculus campestris</i> Betta, 1857	Lézard sicilien	X			LC		2024	Remarquable
<i>Podarcis tiliguerta</i> (Gmelin, 1789)	Lézard tyrrhénien	X	LC	LC	LC	X	2024	Protégée
<i>Salamandra corsica</i> (Savi, 1838)	Salamandre de Corse		LC	NT	NT	X	2024	Protégée
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie		LC	LC	LC		2023	Protégée
<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann	X	NT	EN	VU	X	2024	Protégée

Crustacés et mollusques								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
Callinectes sapidus Rathbun, 1896	Crabe bleu, Callinecte						2022	Introduite
Cerneuella virgata (da Costa, 1778)	Caragouille globuleuse		LC	LC			2023	Commune
Cochlicella acuta (O.F. Müller, 1774)	Cornet étroit		LC	LC			2023	Commune
Eobania vermiculata (O.F. Müller, 1774)	Escargot mourguéta		LC	LC			2023	Commune
Ganula lanuginosa (Boissy, 1835)	Hélicelle cotonneuse		LC	DD			2023	Commune
Microxeromagna lowei (Potiez et Michaud, 1838)	Hélicette à poils courts		LC	LC			2023	Commune
Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Elegante striée		LC	LC			2023	Commune
Trochoidea elegans (Gmelin, 1791)	Troque élégante		LC	LC			2023	Commune

Poissons								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Anguille		CR	CR		X	2008	Protégée
Atherina boyeri (Risso, 1810)	Athérine		LC	LC		X	2023	Remarquable
Gambusia holbrooki Girard [ex Agassiz], 1859	Gambusie			NA			2024	Introduite
Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)	Vairon		LC	LC			2023	Introduite
Salmo trutta (Linnaeus, 1758)	Truite de rivière		LC	LC		X	2008	Protégée

Insectes et araignées								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
<i>Acmaeoderella flavofasciata</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)							2020	Commune
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne						2024	Commune
<i>Acrometopa italica</i> Ramme, 1927	Phanéoptère corse					X	1989	Remarquable
<i>Acrotylus insubricus braudi</i> Defaut, 2005							2024	Commune
<i>Acrotylus patruelis</i> (Herrich-Schaeffer, 1838)	Oedipode gracile		LC	LC		X	2024	Remarquable
<i>Adelphocoris vandalicus</i> (Rossi, 1790)							2024	Commune
<i>Aelia acuminata</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée						2023	Commune
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine		LC	LC	LC		2004	Commune
<i>Aeshna isoceles</i> (O.F. Müller, 1767)	Aeschne isocèle		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aeschne mixte		LC	LC	LC	X	2013	Remarquable
<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe			LC			2024	Commune
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour, paon de jour, œil-de-paon-du-jour, paon, œil-de-paon		LC	LC	LC		2023	Commune
<i>Agrilus angustulus</i> (Illiger, 1803)	Agrile du chêne						2020	Commune

Insectes et araignées								
Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	Oedipode automnale, Criquet farouche		LC				2024	Commune
Ameles spallanzania (Rossi, 1792)	Mantes						2023	Commune
Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien		LC				2024	Commune
Anax parthenope (Selys, 1839)	Anax napolitain		LC	LC	LC		2024	Commune
Anisoplia tempestiva Erichson, 1847							2020	Commune
Anthaxia scutellaris semireducta Pic, 1911							2020	Commune
Anthaxia thalassophila Abeille de Perrin, 1900							2020	Commune
Antigastra catalaunalis (Duponchel, 1833)	Botys catalan						2023	Commune
Aphaenogaster spinosa Emery, 1878							2014	Commune
Aphaenogaster subterranea (Latreille, 1798)							2014	Commune
Apis mellifera Linnaeus, 1758	Abeille domestique						2024	Commune
Aporophyla australis (Boisduval, 1829)	Xyline australe					X	2023	Remarquable
Aporophyla nigra (Haworth, 1809)	Noctuelle anthracite						2023	Commune
Apotetrastichus postmarginalis (Boucek, 1971)							1970	Commune
Arachnocephalus vestitus Costa, 1855	Grillon des Cistes		LC				2024	Commune
Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Epeire frelon			LC			2024	Commune
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne, Nacré vert, Barre argentée, Empereur		LC	LC	LC	X	2023	Remarquable
Aricia agestis (Denis et Schiffermüller, 1775)	Collier de corail		LC	LC	LC		2024	Commune
Autographa gamma (Linnaeus, 1758)	Gamma						2024	Commune

Insectes et araignées								
Bombus muscorum (Linnaeus, 1758)			VU				2024	Remarquable
Bombus muscorum pereziellus (Skorikov, 1922)	Bourdon des mousses		LC				2024	Commune
Bombus ruderatus corsicola Strand, 1917							2024	Protégée
Bombus xanthopus Kriechbaumer, 1870							2024	Commune
Bruchidius pusillus (Germar, 1823)							2012	Commune
Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie		LC				2024	Commune
Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce, Argus vert		LC	LC	LC		2023	Commune
Calocoris nemoralis (Fabricius, 1787)	Miride variable, Punaise décorée						2024	Commune
Calomera littoralis (Fabricius, 1787)	Cicindèle des plages						2024	Commune
Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Camponotus aethiops (Latreille, 1798)	Fourmi éthiopienne						2023	Commune
Camponotus lateralis (Olivier, 1792)	Fourmi latérale						2014	Commune
Camponotus piceus (Leach, 1825)							2014	Commune
Camponotus vagus (Scopoli, 1763)							2023	Commune
Camptopus lateralis (Germar, 1817)	Alydide des genêts						2024	Commune
Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Grisette		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns		LC	LC	LC		2024	Commune
Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)	Agrion délicat		LC	LC	LC		2024	Commune
Cetonia aurata pisana Heer, 1841	Cétoine dorée (la)						2018	Commune
Chalcolestes parvidens (Artobolevskij, 1929)	Leste italien		LC	DD	LC	X	2019	Remarquable
Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert		LC	LC	LC		2004	Commune

Insectes et araignées								
Charaxes jasius (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier, Jason, Pacha à deux queues, Jasius		LC	LC	LC		2023	Commune
Chlorophorus sartor (Müller, 1766)			LC				2020	Commune
Chlorophorus varius (Müller, 1766)	Clyte varié		LC				2020	Commune
Chrysoperla carnea (Stephens, 1836)							2024	Commune
Cicada orni Linnaeus, 1758	Cigale grise (la), Cigale de l'orne (la), Cigale panachée (la), Cacan (le)						2024	Commune
Clytie illunaris (Hübner, 1813)	Ophiuse du Tamaris (L'), Ophiuse de la Lorette (L')						1988	Commune
Clytus rhamni Germar, 1817			LC				2020	Commune
Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à sept points						2024	Commune
Codophila varia (Fabricius, 1787)							2023	Commune
Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle		LC	LC	LC		2024	Commune
Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion joli		LC	VU	NT	X	2008	Remarquable
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun		LC	LC	LC		2024	Commune
Coenotephria ablutaria (Boisduval, 1840)	Nébuleuse délavée						2023	Commune
Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci		LC	LC	LC		2024	Commune
Coranus griseus (Rossi, 1790)							2023	Commune
Crematogaster scutellaris (Olivier, 1792)	Fourmi scutellaire						2024	Commune
Crioceris duodecimpunctata (Linnaeus, 1758)	Criocère à 12 points, Criocère rouge à points noirs						2023	Commune
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate		LC	LC	LC		2024	Commune

Insectes et araignées								
Cryptocephalus moraei (Linnaeus, 1758)	Cagoule noire						2021	Commune
Cteniza sauvagesi (Rossi, 1788)	Cténize corse		LC				2024	Commune
Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc		LC				2024	Commune
Deleproctophylla australis (Fabricius, 1787)							2024	Commune
Deroplia troberti (Mulsant, 1843)							2020	Commune
Dociostaurus jagoi occidentalis Soltani, 1978	Criquet de Jago						2024	Commune
Dociostaurus jagoi Soltani, 1978			LC				2024	Commune
Dociostaurus maroccanus (Thunberg, 1815)	Criquet marocain		LC				2024	Commune
Dryobotodes monochroma (Esper, 1790)	Jaspe gris						2023	Commune
Dysauxes famula (Freyer, 1836)	Soumise						2023	Commune
Eilema caniola (Hübner, 1808)	Manteau pâle						2023	Commune
Empusa pennata (Thunberg, 1815)	Empuse commune, Diablotin						2023	Commune
Endotricha flammealis (Denis et Schiffermüller, 1775)	Asopie flamme						2023	Commune
Epirrhoe alternata (O.F. Müller, 1764)	Alternée						2023	Commune
Eristalinus aeneus (Scopoli, 1763)			LC				2024	Commune
Eudonia angustea (Curtis, 1827)	Eudorée anguleuse						2023	Commune
Eumodicogryllus bordigalensis (Latreille, 1804)	Grillon bordelais, Grillon d'été		LC				2024	Commune
Eupelmus confusus Al khatib, 2014							2011	Commune
Eupholidoptera tyrrhenica Allegrucci, Massa, Trasatti & Sbordonni, 2013	Decticelle corse		LC				2024	Commune

Insectes et araignées								
Eurytoma asphodeli Hedqvist, 1976							2011	Commune
Euscorpius flavicaudis (De Geer, 1778)							2023	Commune
Evarcha jucunda (Lucas, 1846)				LC			2024	Commune
Exocentrus adspersus Mulsant, 1846							2020	Commune
Eyprepocnemis plorans (Charpentier, 1825)	Miramelle corse		LC			X	2024	Remarquable
Eysarcoris ventralis (Westwood, 1837)							2023	Commune
Forficula auricularia Linnaeus, 1758	Forficule, Pince-oreille, Perce-oreille						2023	Commune
Forficula decipiens Gén�, 1832							2023	Commune
Formica cunicularia Latreille, 1798	Fourmi mineuse						2014	Commune
Gerinia honoraria (Denis et Schiffm�ller, 1775)	Phal�ne honor�e						2023	Commune
Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)	Azur� des cytises		LC	LC	LC		2023	Commune
Gomphocerippus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste						2024	Commune
Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence		LC	LC	LC		2024	Commune
Gonocephalum rusticum (Olivier, 1811)							2020	Commune
Gryllomorpha dalmatina (Ocskay, 1832)	Grillon des bastides, Grillon de Dalmatie		LC				2024	Commune
Gryllus bimaculatus De Geer, 1773	Grillon proven�al		LC				2024	Commune
Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champ�tre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri, Gr�sillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill		LC				2024	Commune
Halyomorpha halys (St�l, 1855)	Punaise diabolique						2024	Introduite

Insectes et araignées								
Helicoverpa armigera (Hübner, 1808)	Armigère						2023	Commune
Heliophanus lineiventris Simon, 1869				DD			2024	Commune
Heliothis peltigera (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle peltigère						2024	Commune
Hellula undalis (Fabricius, 1781)	Nymphule ondée						2023	Commune
Herophila tristis (Linnaeus, 1767)							2006	Commune
Homolobus truncator (Say, 1829)							2023	Commune
Hydriris ornatalis (Duponchel, 1832)	Asopie ornee						2023	Commune
Hypocaccus dimidiatus (Illiger, 1807)							2012	Commune
Hypoconera eduardi (Forel, 1894)							2014	Commune
Icius hamatus (C.L. Koch, 1846)				LC			2024	Commune
Idaea degeneraria (Hubner, 1799)	Acidalie degeneree						2023	Commune
Idaea seriata (Schränk, 1802)	Vieillie, Voisine						2023	Commune
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé		LC	LC	LC		2024	Commune
Iris oratoria (Linnaeus, 1758)	Mante ocellee						2023	Commune
Ischnura genei (Rambur, 1842)	Ischnure tyrrhénienne		LC	LC	LC		2024	Commune
Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue		LC	LC	LC		2019	Commune
Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère, Satyre		LC	LC			2023	Commune
Lasiommata paramegaera (Hübner, 1824)	Mégère corse (La), Satyre tyrrhénien (Le)		LC	LC	LC	X	2019	Remarquable
Lasius alienus (Foerster, 1850)							1974	Commune
Lasius emarginatus (Olivier, 1792)	Fourmi échancrée						2014	Commune
Lasius flavus (Fabricius, 1782)	Fourmi jaune						1990	Commune
Lasius lasioides (Emery, 1869)							1974	Commune

Insectes et araignées								
Lasius mixtus (Nylander, 1846)							1974	Commune
Lasius niger (Linnaeus, 1758)	Fourmi noire des jardins						1991	Commune
Lasius paralienus Seifert, 1993							2014	Commune
Latrodectus tredecimguttatus (Rossi, 1790)	Malmignatte, Veuve noire méditerranéenne, Veuve noire d'Europe						2022	Commune
Leptotes pirithous (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne, Azuré de Lang, Argus courte-queue, Petit Argus porte-queue		LC	LC	LC		2016	Commune
Lestes barbarus (Fabricius, 1798)	Leste barbare		LC	LC	LC		2024	Commune
Lestes virens (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant		LC	LC	LC		2013	Commune
Libellula fulva O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)		LC	LC	LC		2024	Commune
Limenitis reducta Straudinger, 1901	Sylvain azuré, Camille		LC	LC	LC		2023	Commune
Luciola lusitanica (Charpentier, 1825)							2024	Commune
Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun		LC	LC	LC		2024	Commune
Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-sphinx						2024	Commune
Malacocoris chlorizans (Panzer, 1794)							2017	Commune
Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil		LC	LC	LC		2024	Commune
Mecinus pyraister (Herbst, 1795)							2012	Commune
Megascolia maculata (Drury, 1773)							2024	Commune
Megascolia maculata flavifrons (Fabricius, 1775)	Scolie à front jaune						2024	Commune
Menemerus taeniatus (L. Koch, 1867)				LC			2024	Commune
Menophra abruptaria (Thunberg, 1792)	Boarmie pétrifiée						2023	Commune
Messor capitatus (Latreille, 1798)							2014	Commune

Insectes et araignées								
Messor minor (André, 1883)							2014	Commune
Messor structor (Latreille, 1798)							1991	Commune
Messor wasmanni Krausse, 1910							1986	Commune
Metholcus phoenicis (Fairmaire, 1859)							2020	Commune
Mniotype adjaciensis Leraut, 2019							2023	Commune
Modicogryllus algerius (Saussure, 1877)	Grillon maghrébin		LC				2024	Commune
Mylabris variabilis (Pallas, 1781)							2024	Commune
Myriochila melancholica (Fabricius, 1798)						X	2020	Remarquable
Myrmica sabuleti Meinert, 1861							1987	Commune
Myrmica spinosior Santschi, 1931							1987	Commune
Mythimna languida (Walker, 1858)	Leucanie nonchalante						2023	Commune
Natula averni (O.G. Costa, 1855)	Grillon des roseaux		VU				2024	Remarquable
Netelia ocellaris (Thomson, 1888)							2023	Commune
Netocia morio (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)						2024	Commune
Nezara viridula (Linnaeus, 1758)	Punaise verte ponctuée, Punaise verte puante						2023	Commune
Nialus varians (Duftschmid, 1805)							2012	Commune
Noctua comes Hubner, 1813	Hulotte					X	2023	Remarquable
Noctua pronuba (Linnaeus, 1758)	Hibou						2023	Commune
Nodaria nodosalis (Herrich-Schaffer, 1851)	Herminie noueuse						2023	Commune
Nycteola revayana (Scopoli, 1772)	Sarrothripe de Revay						2023	Commune
Oedemera flavipes (Fabricius, 1792)	Cycliste à bras jaunes		LC				2024	Commune
Oedemera lurida (Marsham, 1802)							2024	Commune

Insectes et araignées								
Oedemera nobilis (Scopoli, 1763)	Cycliste maillot-vert, Cycliste émeraude, Oedemère noble						2024	Commune
Oedemera podagrariae (Linnaeus, 1767)							2024	Commune
Oedipoda caerulescens sardeti Defaut, 2006	Oedipode du Monte Cinto						2024	Commune
Ogmoderes angusticollis (C. Brisout de Barneville, 1862)							2020	Commune
Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène		LC				2024	Commune
Oncocera semirubella (Scopoli, 1763)	Ilythie incarnat					X	2023	Remarquable
Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')		LC	LC	LC		2024	Commune
Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé		LC	LC	LC		2024	Commune
Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleissant (L')		LC	LC	LC		2024	Commune
Orthetrum coerulescens coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleissant		LC	LC	LC		2013	Commune
Orthetrum trinacria (Selys-Longchamps, 1841)	Orthétrum de Sicile		LC	LC	DD	X	2024	Remarquable
Oxythyrea funesta (Poda, 1761)	Drap mortuaire						2024	Commune
Palpita vitrealis (Rossi, 1794)	Pyrale du jasmin						2023	Commune
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon		LC	LC	LC		2024	Commune
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des bois, Egérie		LC	LC	LC		2024	Commune
Paratettix meridionalis (Rambur, 1838)	Tétrix méridional		LC				2024	Commune
Paromius gracilis (Rambur, 1839)							2023	Commune
Perapion marchicum (Herbst, 1797)							2012	Commune
Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu		LC				2024	Commune

Insectes et araignées								
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)							2014	Remarquable
Philaenus spumarius (Linnaeus, 1758)	Philene spumeuse						2023	Commune
Phyllostreta nigripes (Fabricius, 1775)							2012	Commune
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou, Grande Piérade du Chou, Papillon du Chou		LC	LC	LC		2023	Commune
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piérade du navet, Papillon blanc veiné de vert		LC	LC	LC		2023	Commune
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piérade de la rave		LC	LC	LC		2024	Commune
Pimelia muricata Olivier, 1795							2024	Commune
Pisaura mirabilis (Clerck, 1758)	Pisaure admirable			LC			2024	Commune
Pistius truncatus (Pallas, 1772)	Thomise tronque			LC			2023	Commune
Plagiolepis pallescens Forel, 1889							2014	Commune
Plagiolepis pygmaea (Latreille, 1798)							1990	Commune
Platycleis affinis Fieber, 1853	Decticelle côtière		LC				2024	Commune
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré commun		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Ponera coarctata (Latreille, 1802)							1987	Commune
Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert, Piérade du Réséda, Marbré, Piérade marbrée, Piérade du radis		LC		LC		2023	Commune
Potosia cuprea (Fabricius, 1775)	Cétoine cuivrée					X	2024	Remarquable
Proserpinus proserpina (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Epilobe, Sphinx de l'Oenothère	X				X	1989	Protégée
Pseudoophonus griseus (Panzer, 1797)							2020	Commune
Psilothrix viridicoerulea (Geoffroy, 1785)	Dasyte émeraude, Psilothrix vert						2024	Commune

Insectes et araignées								
Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)	Grillon des marais		LC			X	2024	Remarquable
Pyrausta despicata (Scopoli, 1763)	Pyrauste du plantain						2023	Commune
Pyrgus armoricanus (Oberthür, 1910)	Hespérie des potentilles		LC	LC	LC		2024	Commune
Pyronia cecilia (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche, Ida		LC	LC	LC	X	2023	Remarquable
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)		LC	LC	LC	X	2023	Remarquable
Rhodometra sacraria (Linnaeus, 1767)	Phalene sacree						2023	Commune
Rhyacionia buoliana (Denis & Schiffermüller, 1775)							1973	Commune
Rhynocoris iracundus (Poda, 1761)	Réduve irascible						2024	Commune
Rutpela maculata (Poda, 1761)	Lepture tachetée, Lepture cycliste		LC				2020	Commune
Scopula minorata (Boisduval, 1833)	Acidalie minime						2023	Commune
Scopula ornata (Scopoli, 1763)	Acidalie ornee						2023	Commune
Sepiana sepium (Yersin, 1854)	Decticelle échassière, Decticelle des haies, Dectique des haies		LC				2020	Commune
Solenopsis fugax (Latreille, 1798)							1987	Commune
Soronia oblonga C. Brisout de Barneville, 1863							2005	Commune
Spathius erythrocephalus Wesmael, 1838							2023	Commune
Sphaerophoria scripta (Linnaeus, 1758)	Syrphe porte-plume		LC				2024	Commune
Sphingonotus corsicus Chopard, 1923	Oedipode insulaire		LC				2024	Commune
Spodoptera exigua (Hubner, 1808)	Noctuelle exigue						2023	Commune
Spoladea recurvalis (Fabricius, 1775)							2023	Commune
Stenopterus ater (Linnaeus, 1767)	Sténoptère noir		LC				2024	Commune

Insectes et araignées								
Stenostoma rostratum (Fabricius, 1787)							2008	Commune
Stenotus binotatus (Fabricius, 1794)							2024	Commune
Stictoleptura cordigera (Fuessly, 1775)	Lepture de coeur, Lepture porte-coeur		LC				2024	Commune
Stictoleptura fulva (De Geer, 1775)	Lepture sauvage, Lepture fauve		LC				2020	Commune
Svercus palmatorum (Krauss, 1902)	Grillon des palmeraies		NT				2024	Commune
Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)		LC	LC	LC		2018	Commune
Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	Sympétrum méridional		LC	LC	LC		2024	Commune
Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin		LC	LC	LC		2024	Commune
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié		LC	LC	LC		2024	Commune
Synema globosum (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon			LC			2024	Commune
Syrirta pipiens (Linnaeus, 1758)			LC				2024	Commune
Tapinoma erraticum (Latreille, 1798)							2014	Commune
Tapinoma magnum Mayr, 1861							2008	Commune
Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)							2014	Commune
Tapinoma simrothi Krausse, 1911							1991	Commune
Taylorilygus apicalis (Fieber, 1861)							2023	Commune
Temnothorax krausse (Emery, 1915)							2014	Commune
Temnothorax unifasciatus (Latreille, 1798)							2014	Commune
Tetramorium brevicorne Bondroit, 1918							1985	Commune
Tetramorium meridionale Emery, 1870							1991	Commune

Insectes et araignées								
Tetramorium semilaeve André, 1883							2014	Commune
Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte		LC				2024	Commune
Trichodes alvearius (Fabricius, 1792)	Caliron des abeilles solitaires, Clairon des ruches						2021	Commune
Trigonidium cicindeloides Rambur, 1838	Grillon des jonchères		LC			X	2024	Remarquable
Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé		LC	LC	LC		2023	Commune
Tropinota hirta (Poda, 1761)	Cétoine velue						2024	Commune
Tropinota squalida (Scopoli 1763)	Cétoine hérissée						2020	Commune
Tylopsis lilifolia (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé, Phanéroptère feuille-de-lys		LC				2024	Commune
Uresiphita gilvata (Fabricius, 1794)	Botys de la trainasse						2023	Commune
Uromenus brevicollis (Fischer, 1853)	Ephippigère algérienne		LC				2024	Commune
Uromenus brevicollis insularis (Chopard, 1923)	Ephippigère d'Algérie						2024	Commune
Utetheisa pulchella (Linnaeus, 1758)	Gentille, Ecaille du Myosotis						2023	Commune
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain, Amiral, Vanessa Vulcain, Chiffre, Atalante		LC	LC	LC		2023	Commune
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Belle-Dame		LC	LC	LC		2024	Commune
Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon européen						2024	Commune
Watsonalla uncinula (Borkhausen, 1790)	Hamecon meridional						2023	Commune
Xestia jordani (Turati, 1912)	Segeti corse					X	2023	Remarquable
Xylocopa violacea (Linnaeus, 1758)	Xylocope violet		LC				2024	Commune
Xylotrechus antilope (Schönherr, 1817)	Clyte suspicieux		LC				2020	Commune

Mammifères								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre		LC	LC			1978	Commune
Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	X	VU	LC	LC	X	2024	Protégée
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Serotine commune	X	LC	NT	LC		2024	Protégée
Equus caballus Linnaeus, 1758	Cheval						2024	Commune
Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe		LC	LC			2023	Protégée
Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris, Loir		LC	LC			1982	Commune
Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	X	LC	LC	LC		2024	Protégée
Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe		LC	LC			2023	Commune
Miniopterus schreibersii (Natterer <i>in</i> Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	X	NT	VU	VU	X	2024	Protégée
Mus musculus Linnaeus, 1758	Souris grise, Souris domestique		LC	LC			1978	Commune
Mustela nivalis Linnaeus, 1766	Belette d'Europe		LC	LC			2023	Commune
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	X	NT	LC	LC		2024	Protégée
Myotis emarginatus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreille échancrée	X	LC	LC	NT	X	2024	Protégée
Myotis Kaup, 1829	Murin sp						2024	Protégée
Myotis punicus Felten, 1977	Murin du Maghreb	X	NT	VU	VU	X	2024	Protégée
Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	X	LC	NT	LC	X	2024	Protégée
Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne		NT	NT			2024	Commune

Mammifères								
Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	X	LC	LC	LC		2024	Protégée
Pipistrellus pipistrellus (Schreber. 1774)	Pipistrelle commune	X	LC	NT	LC		2024	Protégée
Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	X	LC	LC	LC		2024	Protégée
Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	X	NT	LC	LC	X	2024	Protégée
Rattus rattus (Linnaeus, 1758)	Rat noir, Rat commun		LC	LC			1978	Commune
Rhinolophus ferrumequinum (Schreber. 1774)	Grand rhinolophe	X	NT	LC	VU	X	2024	Protégée
Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	X		LC	NT	X	2024	Protégée
Suncus etruscus (Savi, 1822)	Pachyure étrusque			LC		X	1978	Remarquable
Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier		LC	LC			2023	Commune
Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux, Renard, Goupil		LC	LC			2018	Commune

Oiseaux								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Epervier d'Europe		LC	LC	LC	X	2024	Protégée
Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde			VU	VU	X	2018	Protégée
Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte		LC	LC	NT		2024	Protégée
Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette		LC	NT	NA		2024	Protégée

Oiseaux								
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue		LC	LC	LC		2024	Protégée
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge		NT	LC	LC			Introduite
Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert		LC	LC	LC		2019	Commune
Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline		LC	LC	NT	X	2024	Protégée
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres		LC	LC			2023	Protégée
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir		NT	NT	LC	X	2024	Protégée
Ardea alba alba Linnaeus, 1758	Grande aigrette	X	LC	LC		X	2020	Protégée
Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré		LC	LC	NA	X	2023	Protégée
Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré		LC	LC	EN	X	2023	Protégée
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs		LC	LC	NA		2023	Protégée
Burhinus Oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	X	LC	LC	VU	X	2024	Protégée
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable		LC	LC			2024	Protégée
Callipepla californica (Shaw, 1798)	Colin de Californie				NA		2019	Introduite
Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)	Puffin de Scopoli	X	LC	VU	NT	X	2024	Protégée
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	X	LC	LC	LC	X	2024	Protégée
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant		LC	VU			2024	Protégée
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti		LC	NT	LC		2024	Protégée
Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot		LC	LC	EN	X	2023	Protégée
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe		LC	VU	LC		2024	Protégée
Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	X	LC	NT			2024	Protégée

Oiseaux								
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	X	LC	NT	EN	X	2024	Protégée
Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	X	LC	NT	NA		2020	Protégée
Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs		LC	VU	NT		2024	Protégée
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux		LC	LC	DD	X	2018	Protégée
Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset		LC	DD	NT	X	2024	Remarquable
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau		LC	LC	LC	X	2024	Protégée
Corvus corone cornix Linnaeus, 1758	Corneille mantelée	X	NA	NA	LC		2024	Protégée
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris		LC	LC	LC		2024	Protégée
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue		LC	LC	LC		2024	Protégée
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre		LC	NT	LC		2024	Protégée
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche		LC	LC	LC	X	2024	Protégée
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette		LC	LC	EN	X	2024	Protégée
Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer		LC	LC	LC		2024	Protégée
Emberiza cirius Linnaeus, 1766	Bruant zizi		LC	LC	LC		2024	Protégée
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier		LC	LC	LC		2024	Protégée
Falco eleonora Gén�, 1839	Faucon d'El�onore	X	LC	NA			2016	Prot�g�e
Falco naumanni Fleischer, 1818	Faucon cr�cerellette	X	LC	VU	NA	X	2019	Prot�g�e
Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon p�lerin	X	LC	LC	VU	X	2019	Prot�g�e
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau		LC	LC	VU	X	2019	Prot�g�e

Oiseaux								
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle		LC	NA	LC		2024	Protégée
Falco vespertinus Linnaeus, 1766	Faucon kobez	X	NT	NA		X	2008	Protégée
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres		LC	LC	LC		2024	Protégée
Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule		NT	LC	LC	X	2024	Protégée
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	X	LC	LC		X	2019	Remarquable
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes		LC	LC	LC		2024	Commune
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique		LC	NT	LC		2024	Protégée
Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier		LC	LC	NT	X	2018	Protégée
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	X	LC	NT	NT	X	2019	Protégée
Lanius senator badius Hartlaub, 1854	Pie-grièche à tête rousse			NT	VU	X	2024	Protégée
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie grièche à tête rousse		NT	VU	VU	X	2023	Protégée
Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucopnée		LC	LC	LC		2024	Protégée
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		LC	VU	LC		2023	Protégée
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	X	LC	LC	LC	X	2023	Protégée
Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle		LC	LC	LC		2024	Protégée
Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe		LC	LC	NT	X	2024	Protégée
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	X	NT	VU	NT	X	2024	Protégée
Morus bassanus (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan		LC	NT			2019	Protégée
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise		LC	LC	EN	X	2023	Protégée
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux		LC	LC	LC		2023	Protégée
Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière		LC	LC	NA		2024	Protégée

Oiseaux								
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris		LC	NT	LC		2017	Protégée
Muscicapa tyrrhenica Schiebel, 1910	Gobemouche méditerranéen			DD	LC	X	2024	Remarquable
Netta rufina (Pallas, 1773)	Nette rousse	X	LC	LC	EN	X	2023	Protégée
Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux		LC	NT	NT	X	2023	Protégée
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot D'europe		LC	LC	DD		2020	Protégée
Otus scops (Linnaeus, 1758)	Petit-dus scops		LC	LC	LC	X	2024	Protégée
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière		LC	LC	LC		2024	Protégée
Passer hispaniolensis (Temminck, 1820)	Moineau espagnol		LC	NA	DD		2023	Protégée
Passer italiae (Vieillot, 1817)	Moineau cisalpin		VU	LC	LC		2024	Commune
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet		LC	EN	DD		2023	Protégée
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire		LC	LC			2024	Protégée
Phalacrocorax aristotelis (Linnaeus, 1761)	Cormoran huppé			LC	VU		2023	Protégée
Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran		LC	LC		X	2024	Protégée
Phalacrocorax carbo sinensis (Staunton, 1796)	Grand Cormoran						2023	Protégée
Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	X	LC	LC				Remarquable
Phoenicopterus roseus Pallas 1811	Flamant rose		LC	VU				Protégée
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir		LC	LC	VU		2023	Protégée
Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc		LC	LC			2018	Protégée
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce			LC	VU		2018	Protégée
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	X	LC	LC	NA		2023	Commune

Oiseaux								
Puffinus yelkouan (Acerbi, 1827)	Puffin yelkouan	X	VU	EN	RE	X	2024	Protégée
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau		LC	LC	LC		2024	Protégée
Remiz pendulinus (Linnaeus, 1758)	Rémiz penduline			CR		X	2019	Protégée
Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage		LC	LC			2024	Protégée
Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des près, Traquet tarier		LC	VU	NA		2023	Protégée
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier patre		LC	NT	LC		2024	Protégée
Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois		LC	LC	NA		2012	Remarquable
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini		LC	VU	LC		2024	Protégée
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes		LC	LC	NA		2023	Protégée
Streptopelia decaocto (Frigalszky, 1838)	Tourterelle turque		LC	LC	LC		2024	Commune
Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois		VU	VU	LC		2024	Protégée
Sturnus unicolor Temminck, 1820	Étourneau unicolore		LC	LC	LC		2024	Protégée
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet		LC	LC	NA		2023	Commune
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire		LC	LC	LC		2024	Protégée
Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale		LC	NT	LC		2024	Protégée
Sylvia subalpina Temminck, 1820	Fauvette de Moltoni			LC	LC	X	2024	Remarquable
Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux		LC	LC	NT	X	2024	Protégée
Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc		LC	LC			2024	Protégée
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon		LC	LC	LC		2024	Protégée

Oiseaux								
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir		LC	LC	LC		2024	Commune
Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine		LC	LC	LC	X	2023	Remarquable
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers		LC	LC	LC		2024	Protégée
Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée		LC	LC	LC	X	2024	Protégée

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives Européennes "Oiseaux" (Annexe I) ou "Habitats" (Annexe IV ou II)	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation	Statut
Acacia dealbata Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, mimosa de Bormes, Mimosa d'hiver			NA			2023	Introduite
Acacia longifolia (Andrews) Willd.	Acacia doré de Sydney, Mimosa chenille, Acacia à feuilles longues						2010	Introduite
Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable à feuilles de frêne, Érable Négondo			NA			2024	Introduite
Achillea maritima (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Achillée maritime, Diotis cotonneuse, Othante maritime, Santoline-cyprès			LC	LC		2024	Commune
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge		LC	LC			1986	Introduite
Aegilops neglecta Req. ex Bertol.	Egilope négligée, Egilope à trois arêtes						2024	Commune
Aeluropus littoralis (Gouan) Parl., 1850	Éluope du littoral			LC	VU	X	2024	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Agave americana L., 1753	Agave d'Amérique		LC				2023	Introduite
Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier		LC		LC		2020	Commune
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère		LC	LC	LC		2017	Commune
Aira caryophylla L., 1753	Aira caryophyllé, Canche caryophyllée			LC	LC		2017	Commune
Ajuga iva (L.) Schreb., 1773	Bugle ivette			LC	LC		2016	Commune
Ajuga iva var. pseudoiva (DC.) Steud., 1840	Bugle fausse ivette						2015	Remarquable
Alisma lanceolatum With., 1796	Plantain-d'eau à feuilles lancéolées, Alisme lancéolé, Plantain-d'eau lancéolé		LC	LC	LC		2024	Commune
Allium chamaemoly L., 1753	Ail faux moly, Ail petit Moly		DD	LC	LC	X	2015	Protégée
Allium polyanthum Schult. & Schult.f., 1830	Ail à fleurs nombreuses, Poireau des vignes		DD	LC	LC		2024	Commune
Allium roseum L., 1753	Ail rose		LC	LC	LC		2024	Commune
Allium savii Parl., 1857			LC	LC	LC		1951	Commune
Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde		LC	LC	NT		2024	Commune
Allium triquetrum L., 1753	Ail à trois angles		DD	LC	LC		2020	Commune
Allium ursinum L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles		LC	LC	LC			Commune
Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard, Aillet		LC	LC	LC		2024	Commune
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790			LC	LC	LC		2024	Commune
Althaea officinalis L., 1753	Guimauve officinale, Guimauve sauvage		LC	LC	LC		2017	Commune
Amanita vittadinii (Moretti) Vittad., 1826							2019	Commune
Amaranthus retroflexus L., 1753	Amarante réfléchie, Amarante à racines rouges, Blé rouge			NA			2024	Introduite

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Amaranthus viridis L., 1763	Amarante verte						1996	Introduite
Amaryllis belladonna L., 1753	Lys belladonne, Amaryllis						2018	Introduite
Ammophila arenaria (L.) Link, 1827	Oyat des sables			LC	LC		2024	Commune
Ammophila arenaria subsp. arundinacea (Husn.) H.Lindb., 1932	Oyat du midi			LC			2024	Commune
Anacamptis fragrans (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptis odorante			LC	LC	X	1952	Protégée
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches	LC		LC	LC	X	2017	Remarquable
Anacamptis papilionacea (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide papilionacée, Orchis papillon	LC		LC	LC	X	2023	Remarquable
Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières				LC		2014	Commune
Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sylvestre				LC	X	2010	Remarquable
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963							2017	Commune
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile						2017	Commune
Anthemis arvensis L., 1753	Anthémide des champs						2024	Commune
Anthemis maritima L., 1753	Anthémide maritime, Anthémis maritime, Camomille maritime			LC	LC		2024	Commune
Anthemis maritima subsp. maritima L., 1753	Anthémis maritime			LC	LC		2023	Remarquable
Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante						2024	Commune
Arbutus unedo L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises						2024	Commune
Arctium minus (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane, Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules			LC	LC	X	2024	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Arisarum vulgare O.Targ.Tozz., 1810	Gouet à capuchon, Capuchon-de-moine						2018	Commune
Aristolochia clematitis L., 1753	Aristolochie clématite			LC	DD		2017	Commune
Aristolochia rotunda L., 1753	Aristolochie à feuilles rondes, Aristolochie arrondie			LC	LC		2024	Commune
Arrhenatherum elatius subsp. bulbosum (Willd.) Schübl. & G.Martens, 1834	Fromental bulbeux			LC			1981	Commune
Arum italicum Mill., 1768							2024	Commune
Arum pictum L.f., 1782	Gouet peint, Arum peint			LC	LC		2024	Commune
Arundo donax L., 1753	Canne de Provence		LC	LC	LC		2024	Introduite
Asparagus acutifolius L., 1753	Asperge sauvage						2024	Commune
Asphodelus ramosus subsp. ramosus L., 1753							2024	Commune
Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir		LC	LC	LC		2008	Commune
Asplenium onopteris L., 1753	Doradille des ânes						2024	Commune
Astragalus glycyphyllos L., 1753	Astragale à feuilles de Réglisse, Réglisse sauvage		LC	LC	LC		2024	Commune
Astragalus hamosus L., 1753	Astragale à crochets			LC	LC		1952	Commune
Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805	Arroche prostrée, Arroche hastée			LC	LC		2024	Commune
Avena barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue		LC	LC	LC		2024	Commune
Avena barbata subsp. barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue			LC			2017	Commune
Avena barbata subsp. lusitanica (Tab.Morais) Romero Zarco, 1986	Avoine du Portugal			LC			2017	Commune
Avena sterilis L., 1762 subsp. sterilis	Avoine stérile			LC			1980	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Avena sterilis subsp. ludoviciana (Durieu) Gillet & Magne, 1873	Avoine de Louis			LC			1980	Commune
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810	Bambou commun, Gros bambou						2023	Introduite
Bartsia trixago L., 1753	Bellardie trixago, Bartsia trixago			LC	LC		2024	Commune
Bellardia viscosa (L.) Fisch. & C.A.Mey., 1836	Bellardie visqueuse, Parentucelle visqueuse, Bartsie visqueuse, Eufragie visqueuse			LC	LC		2024	Commune
Bellis perennis L., 1753	Pâquerette vivace			LC	LC		2024	Commune
Berula erecta (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage		LC	LC	NT	X	2024	Remarquable
Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé						1962	Introduite
Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt., 1981	Psoralée à odeur de bitume, Bitumineuse, Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux			LC	LC		2024	Commune
Blackstonia acuminata (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée, Chlore acuminée, Chlore tardive			LC	DD		2024	Commune
Blechnum spicant (L.) Roth, 1794	Struthioptéride en épi, Struthioptéris en épi, Blechne en épi		LC	LC	LC		2024	Commune
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1906	Bolbochoin maritime, Scirpe maritime, Rouche		LC	LC	LC		2024	Commune
Borago officinalis L., 1753	Bourrache officinale		LC	LC	LC		2024	Commune
Brachypodium distachyon (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode à deux épis, Brachypode à deux épillets			LC	LC		2024	Commune
Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode tronqué			LC	LC		2024	Commune
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois			LC	LC		2015	Commune
Brassica napus L., 1753	Colza						2015	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Brassica rapa L., 1753	Navette des champs			DD	NA		2016	Commune
Briza maxima L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Briza minor L., 1753	Petite amourette				LC		2017	Commune
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou			LC	LC		2024	Commune
Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus L., 1753	Brome mou			LC			2016	Commune
Bryum argenteum Hedw., 1801				LC			1974	Commune
Bunias erucago L., 1753	Bunias fausse roquette			LC	LC		2024	Commune
Cakile maritima subsp. maritima Scop., 1772	Cakilier, Roquette de mer			LC	LC		2024	Commune
Calendula arvensis L., 1763	Souci des champs			LC	LC		2024	Commune
Callitriche stagnalis Scop., 1772	Callitriche des eaux stagnantes, Callitriche des étangs		LC	LC	LC		2024	Commune
Campanula erinus L., 1753	Campanule érine			LC			2015	Commune
Campanula rapunculus L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792			LC	LC	LC		2013	Commune
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée			LC	LC		2016	Commune
Carduus pycnocephalus L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses			LC	LC		2024	Commune
Carex divisa Huds., 1762	Laïche divisée			LC	LC		2024	Commune
Carex divulsa Stokes, 1787	Laïche écartée			LC	LC		2024	Commune
Carex flacca Schreb., 1771	Laïche glauque			LC	LC		2024	Commune
Carex otrubae Podp., 1922	Laïche cuivrée			LC	LC		2024	Commune
Carex riparia Curtis, 1783	Laïche des rives		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Carex sylvatica Huds., 1762 subsp. sylvatica	Laïche des forêts						2016	Commune
Carlina corymbosa L., 1753				LC	LC		2015	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Carpobrotus acinaciformis (L.) L.Bolus, 1927	Griffe de sorcière						2011	Introduite
Carpobrotus edulis (L.) N.E.Br., 1926	Griffe de sorcière						2024	Introduite
Carthamus lanatus L., 1753	Carthame laineux			LC	LC		2024	Commune
Castanea sativa Mill., 1768	Châtaignier cultivé, Châtaignier, Châtaignier commun		LC	LC	LC		2023	Commune
Casuarina cunninghamiana Miq., 1848	Filao de Cunningham, Filao de la Nouvelle Hollande			NA			2024	Introduite
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide			LC	LC		2024	Commune
Cenchrus longispinus (Hack.) Fernald, 1943	Cenchrus à épines longues						1951	Commune
Centaurea calcitrapa L., 1753	Centaurée chausse-trape, Centaurée chausse-trappe		EN	LC	LC		2024	Remarquable
Centaurea napifolia L., 1753	Centaurée à feuilles de navet			LC	LC	X	1974	Remarquable
Centaurea sphaerocephala subsp. sphaerocephala L., 1753							2024	Commune
Centaureum erythraea Rafn, 1800	Érythrée petite-centaurée		LC	LC	LC		2024	Commune
Centaureum maritimum (L.) Fritsch, 1907				LC	LC		2024	Commune
Centaureum tenuiflorum (Hoffmanns. & Link) Fritsch, 1907	Petite-centaurée à petites fleurs			LC	LC		2014	Commune
Centaureum tenuiflorum subsp. acutiflorum (Schott) Zeltner, 1970	Petite-centaurée à fleurs aiguës			LC			2014	Commune
Centranthus calcitrapae (L.) Dufr., 1811	Centranthe chausse-trappe			LC	LC		2017	Commune
Cerastium glomeratum Thuill., 1799				LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Ceratochloa cathartica (Vahl) Herter, 1940	Brome cathartique, Cératochloa cathartique, Brome faux uniola						2016	Introduite
Ceratonia siliqua L., 1753	Caroubier, Caroubier silique		LC	LC			2020	Protégée
Chara globularis J.L.Thuiller, 1799							2016	Commune
Charybdis maritima (L.) Speta, 1998	Scille maritime		LC	LC	LC	X	2015	Protégée
Chenopodium album L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Chondrilla juncea L., 1753	Chondrille à tige de jonc			LC	LC		2014	Commune
Chrozophora tinctoria (L.) A.Juss., 1824	Croton des teinturiers			LC	NT	X	2010	Remarquable
Cichorium intybus L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Cirsium creticum subsp. triumfetti (Lacaita) Werner, 1975	Cirse de Trionfetti				NT		1989	Commune
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun			LC	LC		2015	Commune
Cistus creticus L., 1759				LC	LC		2024	Remarquable
Cistus halimifolius L., 1753	Ciste à feuilles d'halimium, Ciste jaune			LC	LC		2024	Commune
Cistus halimifolius var. halimifolius L., 1753							2017	Remarquable
Cistus monspeliensis L., 1753	Ciste de Montpellier			LC	LC		2024	Commune
Cistus salviifolius L., 1753	Ciste à feuilles de sauge			LC	LC		2024	Commune
Cladanthus mixtus (L.) Chevall., 1827	Cladanthé mixte, Orménide mixte, Camomille mixte, Anthémis panaché			LC	LC		2024	Commune
Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809					LC		2024	Commune
Clematis flammula L., 1753	Clématite flamme, Clématite odorante			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux queues			LC	LC		2024	Commune
Clinopodium nepeta subsp. nepeta (L.) Kuntze, 1891				LC	LC		2015	Commune
Coleostephus myconis (L.) Cass. ex Rchb.f., 1854	Coléostèphe de Mykonos			LC	LC		2024	Commune
Colutea arborescens L., 1753	Arbre à vessies			LC	VU	X	1991	Remarquable
Convolvulus arvensis L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies, Liset, Calystégie des haies			LC			2024	Commune
Convolvulus soldanella L., 1753	Liseron soldanelle, Liseron des dunes			LC	LC		2024	Commune
Cormus domestica (L.) Spach, 1834	Cormier, Sorbier domestique		LC	LC	LC		2016	Commune
Cornus sanguinea L., 1753 subsp. sanguinea	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle			LC		X	2005	Remarquable
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la pampa						2024	Introduite
Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier, Avelinier		LC	LC	LC		2005	Commune
Corynephorus articulatus (Desf.) P.Beauv., 1812	Corynéphore articulé			LC	DD	X	2017	Remarquable
Corynephorus divaricatus (Pourr.) Breistr., 1950	Corynéphore divariqué, Corynéphore fasciculé			LC			2024	Commune
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne		LC	LC	LC		2024	Commune
Crepis leontodontoides All., 1789	Crépide faux liondent, Crépide fausse dent-de-lion, Barkhausie faux liondent			LC	LC		1952	Commune
Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide sacrée				LC		2015	Commune
Crepis zacintha (L.) Loisel., 1807	Crépide de Zante			LC	LC		1952	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Crithmum maritimum L., 1753	Criste marine		LC	LC	LC		2024	Commune
Crucianella maritima L., 1753	Crucianelle maritime			LC	LC		2024	Remarquable
Cruciata laevipes Opiz, 1852	Croisette commune			LC	LC		2011	Commune
Cupressus sempervirens L., 1753	Cyprès toujours vert, Cyprès d'Italie, Cyprès de Montpellier		LC	NA			2024	Introduite
Cuscuta campestris Yunck., 1932	Vermicelle			NA			2024	Introduite
Cutandia maritima (L.) Benth., 1881	Cutandie maritime			LC	LC		2024	Commune
Cyclamen repandum Sm., 1806				LC	LC	X	2016	Remarquable
Cydonia oblonga Mill., 1768	Cognassier commun, Cognassier, Cognassier oblong						2019	Introduite
Cymodocea nodosa (Ucria) Asch., 1869	Cymodocée noueuse, Zostère noueuse, Paille de mer			LC	LC	X	1952	Protégée
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Petit-chiendent			LC	LC		2024	Commune
Cynoglossum creticum Mill., 1768				LC	LC		2024	Commune
Cynosurus echinatus L., 1753	Crételle hérissée, Crételle épineuse			LC	LC		2024	Commune
Cyperus capitatus Vand., 1771	Souchet en tête			LC	LC		2024	Remarquable
Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis			NA			2024	Introduite
Cyperus longus L., 1753	Souchet long, Souchet odorant, Souchet allongé		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Cyperus rotundus L., 1753	Souchet rond		LC	LC			1981	Commune
Cytinus hypocistis (L.) L., 1767	Cytinet			LC	LC		2011	Remarquable
Cytinus hypocistis subs. Clusii Nyman, 1878	Cytinet de L'Ecluse			LC	LC		2023	Remarquable
Cytisus laniger (Desf.) DC., 1805	Cytise laineux, Calicotome velue			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Cytisus spinosus (L.) Bubani, 1899	Cytise épineux, Calicotome épineuse			LC	LC		2024	Commune
Cytisus villosus Pourr., 1788	Genêt velu, Cytise velu			LC	LC		2016	Commune
Dactylis glomerata L., 1753				LC	LC		2016	Commune
Dactylis glomerata L., 1753 subsp. Glomerata	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule			LC			2024	Commune
Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne			LC			2024	Commune
Daphne gnidium L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Datura stramonium L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinal						2023	Introduite
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage			LC	LC		2024	Commune
Delairea odorata Lem., 1844	Délairea odorant						2020	Introduite
Dianthus armeria L., 1753	Œillet armérie, Œillet velu, Armoirie, Œillet à bouquet			LC	LC		2024	Commune
Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771				LC			2013	Commune
Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame		LC	LC	LC		2015	Commune
Dittrichia viscosa (L.) Greuteu, 1973	Inule visqueuse			LC	LC		2024	Commune
Dittrichia viscosa subsp. viscosa (L.) Greuter, 1973				LC	LC		2017	Commune
Dorycnopsis gerardi (L.) Boiss., 1840	Anthyllide de Gérard, Anthyllis de Gérard, Fausse dorycnie de Gérard			LC	LC		2024	Commune
Dysphania ambrosioides (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	Chénopode fausse Ambroisie			NA			2013	Introduite
Echinochloa colona (L.) Link, 1833							1981	Introduite
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812				LC			2013	Commune
Echinophora spinosa L., 1753	Échinophore épineuse			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Echium plantagineum L., 1771	Vipérine à feuilles de plantain			LC	LC		2024	Commune
Elytrigia acuta (DC.) Tzvelev, 1973	Chiendent aigu			LC	LC		2017	Commune
Elytrigia juncea subsp. juncea (L.) Nevski, 1936	Chiendent à feuilles de Jonc			LC	LC		2024	Commune
Emex spinosa (L.) Campd., 1819	Émex épineux						2018	Introduite
Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée			LC	DD		2016	Commune
Epilobium tetragonum subsp. lamyi (F.W.Schultz) Nyman, 1879	Épilobe de Lamy			LC			1996	Remarquable
Equisetum arvense L., 1754	Prêle des champs, Queue-de-renard	LC		LC	LC		2024	Commune
Equisetum ramosissimum Desf., 1799					LC	X	2024	Remarquable
Equisetum telmateia Ehrh., 1783	Grande prêle	LC		LC	LC		2024	Commune
Eragrostis Wolf, 1776							2013	Commune
Erica arborea L., 1753	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre	LC		LC	LC		2024	Commune
Erigeron bonariensis L., 1753	Vergerette d'argentine						2016	Introduite
Erigeron canadensis L., 1753							2024	Introduite
Erigeron L., 1753							2015	Commune
Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Érigéron de Sumatra						2024	Introduite
Eriobotrya japonica (Thunb.) Lindl., 1821	Bibassier						2010	Introduite
Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë						2015	Commune
Erodium cicutarium subsp. bipinnatum (Cav.) Tourlet, 1907							1973	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Erodium malacoides (L.) L'Hér., 1789	Erodium fausse mauve, Erodium à feuilles de mauve			LC	LC		1952	Protégée
Erodium moschatum (L.) L'Hér., 1789	Érodium musqué			LC	LC		2024	Commune
Eryngium campestre L., 1753	Panicaut champêtre			LC	LC		2016	Commune
Eryngium maritimum L., 1753	Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes,		LC	LC	LC		2024	Commune
Eucalyptus globulus Labill., 1800	Eucalyptus à fruits globuleux, Gommier bleu						2024	Introduite
Euphorbia chamaesyce L., 1753	Euphorbe petit-figuier			LC	DD		2016	Commune
Euphorbia characias L., 1753	Euphorbe characias, Euphorbe des vallons			LC	LC		2019	Commune
Euphorbia helioscopia L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Euphorbia hirsuta L., 1759	Euphorbe hirsute, Euphorbe hérissée, Euphorbe pubescente			LC			2024	Commune
Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins, Herbe-aux-taupes			LC	LC		2024	Introduite
Euphorbia paralias L., 1753	Euphorbe maritime			LC	LC		2017	Commune
Euphorbia peplis L., 1753	Euphorbe péplis			LC	LC	X	2024	Protégée
Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe péplus			LC	LC		2024	Commune
Euphorbia serpens Kunth, 1817	Euphorbe rampante						2024	Introduite
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire printanière		LC	LC	LC		2010	Commune
Ficus carica L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier		LC	LC	LC		2024	Commune
Foeniculum vulgare Mill., 1768	Fenouil commun		LC	LC	LC		2024	Commune
Fraxinus ornus subsp. ornus L., 1753	Orne d'Europe						2024	Commune
Fumaria bastardii Boreau, 1847	Fumeterre de Bastard			LC	LC		2014	Commune
Fumaria capreolata L., 1753	Fumeterre grimpante			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Fumaria muralis Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Fumeterre des remparts			LC			2014	Commune
Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale		LC	LC	LC		2015	Remarquable
Fumaria parviflora Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs			LC	RE		1952	Remarquable
Funaria hygrometrica Hedw., 1801			LC				1974	Commune
Galactites tomentosus Moench, 1794 [nom. cons.]	Galactitès tomenteux, Galactitès élégant, Centaurée galactitès			LC	LC		2024	Commune
Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé			LC	LC		2024	Commune
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante		LC	LC	LC		2024	Commune
Galium debile Desv., 1818	Gaillet faible			LC	LC		2024	Commune
Galium elongatum C.Presl, 1822	Gaillet allongé			LC	LC		2014	Commune
Gastridium ventricosum (Gouan) Schinz & Thell., 1913				LC	LC		2014	Commune
Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812				LC	LC		2017	Commune
Genista monspessulana (L.) L.A.S.Johnson, 1962				LC	LC		2024	Commune
Geranium columbinum L., 1753				LC	LC		2017	Commune
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé			LC	LC		2018	Commune
Geranium molle L., 1753	Géranium mou			LC	LC		2016	Commune
Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre			LC	LC		2024	Commune
Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert			LC	LC		2015	Commune
Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes			LC	LC		2018	Commune
Glaucium flavum Crantz, 1763	Glaucier jaune, Glaucière jaune, Pavot jaune des sables			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Glebionis segetum (L.) Fourr., 1869	Chrysanthème des moissons, Chrysanthème des blés, Glébionide des moissons			LC	LC		2024	Commune
Hainardia cylindrica (Willd.) Greuter, 1967	Hainardie cylindrique, Lepture cylindrique, Monerme cylindrique			LC	LC		2024	Commune
Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938	Halimione faux pourpier, Obione faux pourpier, Obione pourpier			LC	LC		2024	Commune
Hedera helix L., 1753	Lierre grim pant, Herbe de saint Jean				LC		2016	Commune
Hedypnois rhagadioloides (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hédypnois faux rhagadiole			LC	LC		2024	Commune
Helichrysum italicum subsp. italicum (Roth) G.Don, 1830	Immortelle d'Italie		LC	LC	LC		2015	Commune
Heliotropium europaeum L., 1753	Héliotrope d'Europe			LC	LC		2018	Commune
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine			LC			2024	Commune
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore		LC	LC	LC		2016	Commune
Hordeum murinum L., 1753	Orge des lièvres		LC	LC	LC		2024	Commune
Hordeum murinum subsp. leporinum (Link) Arcang., 1882	Orge des lièvres		LC				2017	Commune
Humulus lupulus L.	Houblon		LC	LC	LC		2024	Commune
Hyoseris radiata L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Hypericum australe Ten., 1826	Millepertuis austral, Millepertuis du Midi			LC	LC		2024	Commune
Hypericum perforatum var. angustifolium DC., 1815	Millepertuis perforé		LC	LC	LC		2024	Commune
Hypericum tetrapterum Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles			LC	LC		2024	Commune
Hypochaeris achyrophorus L., 1753				LC	LC		2013	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle glabre			LC	LC		2013	Commune
Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée, Salade-de-porc			LC	LC		2024	Commune
Ilex aquifolium L., 1753	Houx commun, Houx		LC	LC	LC		2005	Commune
Imperata cylindrica (L.) Raeusch., 1797	Impérate cylindrique			LC	LC		2024	Commune
Iris pseudacorus L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes			LC	LC		2017	Commune
Jasminum officinale L., 1753	Jasmin officinal			NA			1995	Introduite
Juncus acutus L., 1753	Jonc aigu, Jonc à tépales pointus		LC	LC	LC		2024	Commune
Juncus acutus subsp. acutus L., 1753							2017	Commune
Juncus bufonius L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars		LC	LC	LC		2024	Commune
Juncus gerardi Loisel., 1809	Jonc de Gérard			LC	LC		2024	Commune
Kickxia commutata (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897	Kickxie variable, Linaire de Grèce, Kickxie de Grèce, Linaire grecque, Linaire changée			LC	LC		2024	Protégée
Kickxia elatine subsp. crinita (Mabille) Greuter, 1967				LC	LC		2014	Remarquable
Knautia integrifolia (L.) Bertol., 1836	Knautie à feuilles entières			LC	LC		2024	Commune
Lagurus ovatus L., 1753	Queue-de-lièvre			LC	LC		2024	Commune
Lamium amplexicaule L., 1753	Lamier embrassant			LC	LC		2015	Commune
Lathyrus annuus L., 1753	Gesse annuelle		LC	LC	LC		2013	Remarquable
Lathyrus cicera L., 1753	Gesse pois-chiche		LC	LC	LC		2015	Commune
Lathyrus clymenum L., 1753	Gesse clymène			LC	LC		2024	Remarquable
Lathyrus hirsutus L., 1753	Gesse hérissée		LC	LC	LC		2024	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à feuilles larges		LC	LC	LC		2024	Commune
Laurus nobilis L., 1753	Laurier noble, Laurier-sauce		LC	LC	LC		2024	Commune
Lavandula stoechas L., 1753	Lavande stoechade, Lavande papillon, Lavande stéchade			LC	LC		2020	Commune
Lavandula stoechas subsp. stoechas L., 1753				LC			2017	Commune
Lemna minor L., 1753	Lentille d'eau mineure		LC	LC	LC		2024	Commune
Leucoagaricus leucothites (Vittad.) Wasser, 1977	Lépiote pudique						2019	Commune
Limbarda crithmoides (L.) Dumort., 1827	Inule faux crithme, Limbarda faux crithme			LC	LC		2024	Commune
Linum strictum L., 1753	Lin raide			LC	LC		2024	Commune
Linum trigynum L., 1753	Lin à trois stigmates			LC	LC		2024	Commune
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites			LC	LC		2014	Commune
Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843	Logfie de France, Cotonnière de France			LC	LC		2024	Commune
Lolium multiflorum Lam., 1779			LC	LC	LC		2017	Commune
Lolium perenne L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Lomelosia rutifolia (Vahl) Avino & P.Caputo, 2009	Lomélosie à feuilles de rue			LC	LC		2024	Remarquable
Lonicera etrusca Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Etrurie			LC	LC		2016	Commune
Lonicera implexa Aiton, 1789	Chèvrefeuille entrelacé			LC	LC		2016	Commune
Lotus angustissimus L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée		LC	LC	LC		2024	Commune
Lotus creticus L., 1753	Lotier de Crète			LC	LC		2017	Remarquable
Lotus cytisoides L., 1753	Lotier faux cytise			LC	LC		2024	Remarquable
Lotus L., 1753							2015	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Lotus ornithopodioides L., 1753	Lotier pied-d'oiseau			LC	LC		2024	Commune
Lotus rectus L., 1753	Lotier droit, Dorycnie droite, Bonjéanie droite, Dorycnium dressé, Dorycnie dressée			LC	LC		2024	Commune
Lotus tenuis Waldst. & Kit. ex Willd., 1810	Lotier ténu, Lotier à feuilles ténues, Lotier glabre, Lotier à feuilles étroites			LC	LC		2024	Commune
Lupinus angustifolius L., 1753	Lupin bleu			LC	LC		2017	Commune
Lychnis flos-cuculi L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou, Lychnis fleur-de-coucou, Fleur-de-coucou, Œil-de-perdrix			LC	LC		2024	Commune
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs, Mouron, Mouron des champs, Mouron rouge			LC	LC		2024	Commune
Lysimachia arvensis subsp. arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009				LC	LC		2017	Commune
Lysimachia loeblingii F.J.Jiménez & M.Talavera, 2023	Lysimaque de Loefling, Lysimaque à feuilles larges, Lysimaque à larges feuilles, Mouron à feuilles larges			LC			2024	Commune
Lysimachia vulgaris L., 1753					LC	X	1989	Remarquable
Lythrum hyssopifolia L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Lythrum L., 1753							2013	Commune
Lythrum salicaria L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Malcolmia ramosissima (Desf.) Gennari, 1879	Malcolmie très rameuse, Malcolmie à petites fleurs, Julienne très rameuse, Malcolmie rameuse			LC			2024	Remarquable
Malva arborea (L.) Webb & Berthel., 1838	Mauve arborée, Mauve en arbre, Lavatère arborée, Lavatère arborescente			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Malva multiflora (Cav.) Soldano & Banfi & Galasso, 2006	Mauve multiflore, Lavatère de Crète, Mauve de Linné			LC	LC		2024	Commune
Malva neglecta Wallr., 1825	Mauve négligée, Petite mauve, Mauve à feuilles rondes		LC	LC	DD		2024	Commune
Malva nicaeensis All., 1785	Mauve de Nice			LC	DD		2024	Commune
Malva parviflora L., 1753	Mauve à petites fleurs			LC	LC		2024	Commune
Malva punctata (L.) Alef., 1862				LC	LC		2014	Commune
Malva sylvestris L., 1753	Grande mauve		LC	LC	LC		2024	Commune
Matthiola sinuata (L.) W.T.Aiton, 1812	Matthiôle sinuée						2024	Commune
Matthiola tricuspidata (L.) W.T.Aiton, 1812	Matthiôle à trois pointes, Matthiôle à fruits à trois cornes			LC	LC	X	2024	Protégée
Medicago arabica (L.) Huds., 1762			LC	LC	LC		2024	Commune
Medicago L., 1753							2015	Commune
Medicago littoralis Rohde ex Loisel., 1810	Luzerne littorale		LC	LC	LC		2024	Commune
Medicago marina L., 1753	Luzerne marine		LC	LC	LC		2024	Commune
Medicago murex Willd., 1802	Luzerne murex		LC	LC	LC		2024	Commune
Medicago polymorpha L., 1753	Luzerne polymorphe		LC	LC	LC		2024	Commune
Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée			LC	LC		2024	Commune
Medicago truncatula Gaertn., 1791	Luzerne tronquée		LC	LC	LC		2024	Commune
Melica minuta L., 1767	Petite mélique			LC	LC		2024	Commune
Melilotus indicus (L.) All., 1785	Mélicot à petites fleurs			LC	LC	X	2024	Remarquable
Melissa officinalis L., 1753	Mélisse officinale, Mélisse citronnelle, Citronnelle		LC	LC	LC		2024	Commune
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière		LC	LC	LC		2024	Commune
Mentha pulegium L., 1753			LC	LC	LC		2013	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes, Menthe sauvage			LC	LC		2024	Commune
Mentha suaveolens subsp. suaveolens Ehrh., 1792				LC	LC		2010	Commune
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette			LC	LC		1988	Commune
Micropyrum tenellum (L.) Link, 1844	Catapode délicat			LC	LC		2017	Commune
Misopates orontium (L.) Raf., 1840				LC	LC		2014	Commune
Morchella inamoena Boud., 1897							2019	Commune
Myrtus communis L., 1753	Myrte commun		LC	LC	LC		2024	Commune
Narcissus tazetta subsp. tazetta L., 1753			LC	LC			2010	Commune
Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	Micropyre délicat			LC	LC		2016	Commune
Nerium oleander L., 1753	Laurier rose		LC	LC	VU	X	2024	Protégée
Odontites luteus (L.) Clairv., 1811	Odontite jaune, Euphrase jaune, Odontitès jaune			LC	LC		2024	Commune
Oenanthe pimpinelloides L., 1753	Oenanthe faux boucage, Oenanthe fausse pimpinelle			LC	LC		2024	Commune
Olea europaea L., 1753	Olivier d'Europe		DD	LC	LC		2024	Commune
Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012	Oloptum millet, Piptathère faux millet, Piptathère millet			LC	LC		2024	Commune
Ononis diffusa Ten., 1815	Bugrane diffuse			VU	LC	X	2017	Remarquable
Ononis reclinata L., 1763	Bugrane penchée			LC	LC		2017	Commune
Ononis variegata L., 1753	Bugrane panachée			LC	LC		2024	Remarquable
Onopordum illyricum subsp. illyricum L., 1753	Onoporde d'Illyrie			LC	LC		2016	Commune
Ophrys conradiae Melki & Deschâtres, 1993	Ophrys de Conrad			DD	LC	X	1980	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Ophrys morisii (Martelli) Soo, 1931	Ophrys de Moris			LC	LC	X	2018	Remarquable
Opuntia ficus-indica(L.) Mill., 1768	Figuier de Barbarie, Figuier d'Inde, Oponce figuier de Barbarie			NA			2024	Introduite
Origanum vulgare L., 1753	Origan commun		LC	LC	LC		2019	Commune
Ornithogalum divergens Boreau, 1847	Ornithogale divergent			LC	DD		2015	Commune
Ornithopus compressus L., 1753	Ornithope comprimé, Pied-d'oiseau comprimé			LC	LC		2024	Commune
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907	Ornithope penné			LC	LC		2017	Commune
Orphrys incubacea Bianca, 1842	Ophrys noir, Ophrys de petite taille, Ophrys noirâtre			LC	LC	X	2023	Remarquable
Ostrya carpinifolia Scop., 1772	Charme houblon, Bois-de-fer		LC	LC	LC		2016	Commune
Osyris alba L., 1753	Osyride blanche			LC	LC		2024	Commune
Oxalis articulata Savigny, 1798	Oxalide articulée, Oxalis articulé			NA			2014	Introduite
Oxalis corniculata L., 1753				LC			2024	Commune
Oxalis L., 1753				LC			2014	Commune
Oxalis pes-caprae L., 1753	Oxalis pied de chèvre			NA			2023	Introduite
Pallenis spinosa subsp. spinosa (L.) Cass., 1825	Pallénide épineuse			LC	LC		2024	Commune
Pancratium maritimum L., 1753	Lys de mer, Lis maritime, Lis des sables			LC	LC		2024	Commune
Papaver hybridum L., 1753	Pavot hybride			LC	LC		1952	Remarquable
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot		LC	LC	LC		2024	Remarquable
Parapholis incurva (L.) C.E.Hubb., 1946	Lepture incurvé			LC	LC		1951	Commune
Parietaria lusitanica subsp. lusitanica L., 1753	Pariétaire du Portugal						1953	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Paronychia argentea Lam., 1779	Paronyque argentée			LC	LC		2024	Commune
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insérée			NA			2024	Introduite
Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté						2024	Introduite
Paspalum distichum L., 1759				NA			2013	Introduite
Phalaris aquatica L., 1755	Alpiste aquatique		LC	LC	LC		2016	Remarquable
Phalaris minor Retz., 1783	Petit alpiste			LC	DD	X	1952	Remarquable
Phillyrea angustifolia L., 1753	Phillyrée à feuilles étroites, Alavert à feuilles étroites			LC	LC		2024	Commune
Phoenix canariensis hort. ex Chabaud, 1882	Palmier des Canaries						2022	Introduite
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais		LC	LC	LC		2024	Commune
Phytolacca americana L., 1753	Phytolaque d'Amérique, Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine, Laque végétale						2024	Introduite
Picris hieracioides L., 1753	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbe-aux-vermisseaux			LC			2024	Commune
Pinus halepensis Mill., 1768	Pin d'Alep, Pin blanc de Provence, Pin blanc		LC	LC			2024	Commune
Pinus pinaster Aiton, 1789	Pin maritime		LC	LC	LC		2010	Commune
Pinus pinea L., 1754	Pin parasol, Pin pignon, Pin d'Italie		LC	LC			2024	Introduite
Pistacia lentiscus L., 1753	Lentisque, Arbre au mastic		LC	LC	LC		2024	Commune
Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Pittosporum tobira, Arbre des Hottentots			NA			2023	Introduite
Plantago bellardii All., 1785	Plantain de Bellardi			LC	LC		2017	Commune
Plantago coronopus L., 1753	Plantain corne-de-cerf			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Plantago coronopus subsp. humilis (Guss.) Gamisans, 1988	Plantain humble			LC			1974	Commune
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures		LC	LC	LC		2024	Commune
Plantago major L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Poa annua L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts			LC	LC		2024	Commune
Poa trivialis L., 1753				LC	LC		2016	Commune
Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759	Polycarpe à quatre feuilles			LC	LC		2024	Commune
Polycarpon tetraphyllum subsp. tetraphyllum (L.) L., 1759	Polycarpe à quatre feuilles			LC	LC		2013	Commune
Polygala monspeliaca L., 1753	Polygale de Montpellier			LC	LC		1952	Commune
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant		LC	LC	LC		1953	Commune
Polygonum aviculare L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Polygonum maritimum L., 1753	Renouée maritime			LC	LC		2024	Commune
Polypodium cambricum L., 1753 subsp. cambricum	Polypode du Pays de Galles, Polypode austral						2016	Protégée
Polypogon monspeliensis (L.) Desf., 1798	Polypogon de Montpellier			LC	LC		2024	Commune
Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons		LC	LC	LC		2005	Protégée
Populus alba L., 1754	Peuplier blanc		LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Populus nigra subsp. neapolitana (Ten.) Maire, 1932	Peuplier de Naples			LC			2024	Commune
Portulaca oleracea L., 1753	Pourpier potager			LC	LC		2024	Commune
Potamogeton berchtoldii Fieber, 1838	Potamot de Berchtold		LC	LC	LC		1988	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Potamogeton schweinfurthii A.Benn., 1901	Potamot de Schweinfurth						1987	Commune
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante			LC	LC		2024	Commune
Poterium sanguisorba L., 1753	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés, Petite sanguisorbe			LC	LC		2024	Commune
Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier		LC	LC	LC		2016	Commune
Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier		LC	LC	LC		2024	Commune
Pseudorlaya pumila (L.) Grande, 1925	Faux orlaya nain			LC	LC	X	2024	Protégée
Psilurus incurvus (Gouan) Schinz & Thell., 1913	Psilure incurvé			LC	LC		1980	Commune
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Ptéridie aigle, Ptéridium aigle, Fougère aigle, Porte-aigle		LC	LC	LC		2017	Commune
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique			LC	LC		2019	Commune
Pulicaria odora (L.) Rchb., 1831	Pulicaire odorante			LC	LC		2024	Commune
Punica granatum L., 1753	Grenadier, Grenadier commun						2020	Introduite
Pyracantha coccinea M.Roem., 1847	Pyracantha écarlate, Buisson ardent, Pyracantha à fleurs peu nombreuses						2019	Commune
Quercus ilex L., 1753	Chêne vert		LC	LC	LC		2024	Commune
Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent, chêne humble		LC	LC	LC		2024	Commune
Quercus suber L., 1753	Chêne liège, Surier		LC	LC	LC		2024	Commune
Ranunculus muricatus L., 1753	Renoncule épineuse			LC	LC		2016	Commune
Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789	Renoncule à feuilles d'ophioglosse, Bouton-d'or à feuilles d'ophioglosse			LC	LC	X	2024	Protégée
Ranunculus parviflorus L., 1758	Renoncule à petites fleurs			LC	LC		2016	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne, Renoncule sarde, Sardonie, Renoncule des marais			LC	LC		2024	Commune
Ranunculus sceleratus L., 1753	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri		LC	LC	LC		2024	Commune
Raphanus raphanistrum L., 1753	Radis ravenelle		LC	LC	LC		2024	Commune
Raphanus raphanistrum subsp. landra (Moretti ex DC.) Bonnier & Layens, 1894	Radis maritime			LC			2011	Commune
Reboulia hemisphaerica (L.) Raddi, 1818			LC				1971	Commune
Reichardia picroides (L.) Roth, 1787	Reichardie fausse picride			LC	LC		2024	Commune
Reseda luteola L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers, Mignonette jaunâtre			LC	LC		1981	Commune
Rhamnus alaternus subsp. alaternus L., 1753	Nerprun alaterne						2011	Remarquable
Riccia subbifurca Warnst. ex Croz., 1903			LC				1974	Commune
Robinia pseudoacacia L., 1753							2024	Introduite
Romulea ramiflora subsp. ramiflora Ten., 1827	Romulée à fleurs ramifiées			LC	LC		2016	Commune
Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe sylvestre		LC	LC	DD	X	1981	Remarquable
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies, Eglantier, Eglantier des chiens		LC	LC	LC		2024	Commune
Rosa sempervirens L., 1753	Rosier toujours vert			LC	LC		2024	Commune
Rubia peregrina L., 1753	Petite garance			LC	LC		2024	Commune
Rubia peregrina L., 1753 subsp. peregrina	Garance voyageuse, Petite garance			LC			2008	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Rubia peregrina subsp. longifolia (Poir.) O.Bolos, 1969	Garance à longues feuilles			LC			2017	Commune
Rubia peregrina subsp. requienii	Garance de Requien			LC			2016	Commune
Rubus ulmifolius Schott, 1818				LC	LC		2017	Commune
Rumex acetosella L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille, Oseille des brebis, Surelle		LC	LC	LC		2024	Commune
Rumex bucephalophorus subsp. gallicus (Steinh.) Rech.f., 1939	Patience de France			LC			2024	Commune
Rumex crispus L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Rumex pulcher subsp. pulcher L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	X	LC	LC	LC	X	2024	Remarquable
Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale			LC	DD		2016	Commune
Salsola squarrosa subsp. controversa (Tod. ex Lojac.) Mosyakin, 2017				LC	LC		2024	Commune
Salvia verbenaca L., 1753	Sauge verveine			LC	LC		2024	Commune
Scabiosa atropurpurea L., 1753	Scabieuse pourpre noir			LC	LC		2015	Introduite
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque roseau			LC	LC		2016	Commune
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972	Faux scirpe jonc			LC	LC		2024	Commune
Scirpoides holoschoenus subsp. holoschoenus (L.) Soják, 1972	Faux scirpe jonc			LC	LC		2017	Commune
Scolymus hispanicus L., 1753	Scolyme d'Espagne, Chardon d'Espagne			LC	LC		2024	Commune
Scorpiurus subvillosus L., 1753	Scorpiure velue			LC	LC		2024	Commune
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Serapias lingua L., 1753	Sérapias langue		LC	LC	LC	X	2011	Remarquable
Serapias parviflora Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs		LC	LC	LC	X	2017	Protégée
Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine			LC			2014	Commune
Setaria verticillata (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée			LC			2013	Introduite
Sherardia arvensis L., 1753				LC	LC		2024	Commune
Sideritis romana subsp. romana L., 1753	Crapaudine romaine			LC	LC		2015	Commune
Silene bellidifolia Juss. ex Jacq., 1777	Silène à feuilles de pâquerette			NA			2013	Remarquable
Silene disticha Willd., 1809	Silène distique			NA			2018	Commune
Silene gallica L., 1753 [nom. cons.]	Silène de France			LC	LC		2024	Commune
Silene latifolia Poir., 1789	Silène à feuilles larges			LC	LC		2017	Commune
Silene nicaeensis All., 1773	Silène de Nice			LC	LC		2024	Remarquable
Silene nocturna subsp. nocturna L., 1753	Silène nocturne					X	2014	Remarquable
Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène commun, Silène enflé, Tapotte			LC	LC		2024	Commune
Silybum marianum (L.) Gaertn., 1791	Silybe de Marie, Chardon marie, Chardon marbré		LC	LC	LC		2024	Commune
Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal, Herbe aux chantres, Vélar officinal		LC	LC	LC		2024	Commune
Smilax aspera L., 1753	Salsepareille, Liseron épineux		LC	LC	LC		2024	Commune
Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire			LC	LC		2024	Commune
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude			LC			2024	Commune
Sonchus bulbosus (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Laiteron bulbeux, Crépis bulbeux, Crépide bulbeuse, Éthéorhize bulbeuse			LC	LC		2024	Commune
Sonchus maritimus L., 1759	Laiteron maritime			LC	LC		2017	Remarquable

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager			LC	LC		2024	Commune
Sorghum halepense (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep						2015	Introduite
Spartina patens (Aiton) Muhl., 1813	Spartine étalée						2017	Introduite
Spartium junceum L., 1753	Genêt d'Espagne			LC			2023	Commune
Spergula rubra (L.) D.Dietr., 1840				LC	LC		2024	Commune
Sphaerocarpos michelii Bellardi, 1792			LC				1974	Commune
Sporobolus pungens (Schreb.) Kunth, 1829	Sporobole piquant			LC	LC		2024	Commune
Stachys arvensis (L.) L., 1763	Épiaire des champs			LC	LC		2024	Commune
Stachys maritima Gouan, 1764	Épiaire maritime			EN	VU	X	2024	Protégée
Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron blanc		LC	LC	LC		2018	Commune
Symphyotrichum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995				NA			2017	Introduite
Tamarix africana Poir., 1789	Tamaris d'Afrique		LC	LC	LC	X	2024	Protégée
Taraxacum lacistophylloides Dahlst., 1933	Pissenlit de Wallonie			LC	LC		1953	Remarquable
Thalictrum lucidum L., 1753	Pigamon luisant			NT	LC	X	2014	Remarquable
Theligionum cynocrambe L., 1753	Chou-de-chien			LC	LC		2024	Commune
Thesium humile Vahl, 1794	Thésium humble, Thésium peu élevé, Thésium humble			VU	NT	X	1973	Protégée
Tolpis virgata Bertol., 1803	Tolpide en baguette, Trépane effilée, Tolpis effilé, Tolpis en baguette			LC			2024	Commune
Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788	Torilide noueuse, Torilis à fleurs glomérulées, Torilis noueuse			LC	LC		2024	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Tragopogon porrifolius L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau			LC	LC		2024	Remarquable
Tribulus terrestris L., 1753	Tribule terrestre,		LC	LC	LC		2010	Commune
Trifolium angustifolium L., 1753	Trèfle à feuilles étroites, Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard		LC	LC	LC		2024	Commune
Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Trèfle Pied-de-lièvre, Pied-de-lièvre		LC	LC	LC		2024	Commune
Trifolium bocconeii Savi, 1808	Trèfle de Boccone			LC	LC		2024	Commune
Trifolium campestre Schreb., 1804				LC	LC		2024	Commune
Trifolium cherleri L., 1755	Trèfle de Cherler			LC	LC		2017	Commune
Trifolium glomeratum L., 1753	Trèfle aggloméré			LC	LC		2024	Commune
Trifolium lappaceum L., 1753	Trèfle bardane, Trèfle fausse bardane			LC	LC		2024	Commune
Trifolium ligusticum Balb. ex Loisel., 1807	Trèfle de Ligurie			LC	LC		2024	Commune
Trifolium micranthum Viv., 1824				LC	LC		2017	Commune
Trifolium patens Schreb., 1804				LC	LC		1952	Commune
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet		LC	LC	LC		2024	Commune
Trifolium repens L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Trifolium resupinatum L., 1753	Trèfle renversé, Trèfle de Perse		LC	LC	LC		2024	Commune
Trifolium scabrum L., 1753	Trèfle scabre, Trèfle rude			LC	LC		1952	Protégée
Trifolium scabrum subsp. scabrum L., 1753	Trèfle scabre			LC			2017	Commune
Trifolium squamosum L., 1759	Trèfle squameux			LC	DD		2017	Commune
Trifolium stellatum L., 1753	Trèfle étoilé			LC	LC		2024	Commune
Trifolium striatum L., 1753	Trèfle strié			LC	LC		2024	Commune
Trifolium subterraneum L., 1753	Trèfle souterrain		LC	LC	LC		2017	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Tripidium ravennae (L.) H.Scholz, 2006	Canne d'Italie		LC	LC	LC	X	2017	Remarquable
Tripodion tetraphyllum (L.) Fourr., 1868	Tripodion à quatre feuilles			LC	LC	X	1952	Remarquable
Tripolium pannonicum (Jacq.) Dobroc., 1962	Tripolium de Pannonie, Tripolium de Hongrie, Aster maritime, Aster de Hongrie, Aster tripolium			LC	LC		2024	Commune
Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868	Tubénaire tachetée, Hélianthème taché, Grille-midi, Hélianthème tacheté			LC	LC		2024	Commune
Typha domingensis (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue, Voune, Jonc		LC	LC	LC		2024	Commune
Ulmus minor Mill., 1768	Orme mineur		DD	LC	LC		2011	Commune
Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps, Salsifis de Daléchamps			LC	LC		2024	Commune
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie		LC	LC	LC		2024	Commune
Valerianella microcarpa Loisel., 1810				LC	LC		2015	Remarquable
Verbascum blattaria L., 1753	Molène blattaire, Herbe aux mites			LC	LC		2024	Remarquable
Verbascum sinuatum L., 1753	Molène sinuée			LC	LC		2024	Commune
Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe- de-saint-Fiacre, Bouillon-blanc		LC	LC	LC		2024	Commune
Verbena officinalis L., 1753			LC	LC	LC		2024	Commune
Veronica anagallis-aquatica L., 1753	Mouron aquatique, Mouron d'eau		LC	LC	LC		2016	Commune
Veronica arvensis L., 1753				LC	LC		2016	Commune
Veronica cymbalaria Bodard, 1798				LC	LC		2018	Commune
Veronica persica Poir., 1808							2017	Commune
Viburnum tinus L., 1753	Viorne tin, Fatamot		LC	LC	LC		2019	Commune

Plantes, mousses, fougères et champignons								
Vicia bithynica (L.) L., 1759							2024	Commune
Vicia pseudocracca Bertol., 1810	Vesce ambiguë						2017	Remarquable
Vicia sativa L., 1754	Vesce cultivée, Vesce commune, Poisette		LC	NA	LC		2024	Introduite
Vicia tenuifolia Roth, 1788	Vesce à feuilles ténues, Vesce à petites feuilles, Vesce à feuilles étroites			LC	LC		2024	Commune
Vicia villosa Roth, 1793	Vesce velue, Vesce des sables			LC	DD		2024	Commune
Vitex agnus-castus L., 1753	Vitex gattilier, Gattilier, Poivre sauvage, Agneau chaste, Poivre des moines, Arbre au poivre		DD	LC	LC	X	2024	Protégée
Vitis rupestris Scheele, 1848	Vigne rupestre			NA			2010	Introduite
Vitis vinifera L., 1753	Vigne cultivée						2024	Commune
Vulpia ciliata subsp. ciliata Dumort., 1824	Vulpie ciliée			LC	LC		2016	Commune
Vulpia fasciculata (Forssk.) Fritsch, 1909	Vulpie fasciculée			LC	LC		2024	Commune
Vulpia ligustica (All.) Link, 1827	Vulpie de Ligurie			LC	LC		2013	Commune
Xanthium orientale subsp. italicum (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie						2024	Introduite
Xanthium strumarium L., 1753	Lampourde glouteron, Herbe aux écrouelles			LC			2024	Commune
Yucca gloriosa L., 1753	Yucca superbe		LC				2023	Introduite